

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TELEPHONE
6 JANVIER 2011
18h30-19h30

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Patrick SOIN.

Excusés

Emmanuel CHABANNES, Dominique FRIZZA, Franck GASQUET, Cédric GOSSE Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN



Le Président LESCURE ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

1. Proposition de droits de licence manifestation 2012

Deux propositions de droits de licence manifestation seront présentées lors du Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues :

- la proposition étudiée lors du séminaire des Présidents de Ligue
- la proposition du Trésorier Général après analyse des réponses des Présidents de Ligues quant aux tarifs d'inscription actuellement pratiqués sur leur territoire, validée à l'unanimité des membres du BDF.

Philippe LESCURE rappelle que les deux propositions en cours répondent bien à l'un des objectifs fédéraux qui est de limiter, autant que faire se peut, l'augmentation des droits d'inscriptions.

Frank BIGNET interpelle le BDF sur le fait qu'il n'ait pas été apporté de réponses à plusieurs questions, portant notamment sur d'éventuels ajustements aux Droits de Formation, posées lors des différents BDF et CDF derniers. Il propose d'y apporter des réponses argumentées au BDF du 14 janvier prochain, puis au CDF du lendemain. Les membres du BDF y sont favorables.

2. Conciliation F.F.TRI. / Club « Tritons Meldois ».

Philippe LESCURE fait part au BDF de la saisine de la Commission de conciliation du CNOSF, par le Club « Tritons Meldois », qui conteste le refus d'attribution du label « Ecole de Triathlon** » et l'obligation de verser un droit d'accès en D1.

Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH représenteront la F.F.TRI. à cette conciliation qui aura lieu le 13 janvier prochain.

3. Demande d'aménagement du Club « Lagardère Paris Racing ».

Le Club « Lagardère Paris Racing » a demandé des aménagements afin de s'acquitter de ses droits d'accès à la D1, les membres du BDF valident la possibilité d'étendre cette mesure aux autres clubs qui en feraient la demande. Le dispositif validé par le BDF est le suivant :

- Remise de deux chèques de 1750 € (au lieu d'une fois 3500 €) qui seront encaissés par la F.F.TRI.,
 - avant le 1^{er} Grand Prix et au plus tard le 15 avril 2011 ;
 - avant le dernier Grand Prix, et au plus tard le 15 septembre 2011.

- Remise d'un chèque de caution de 3500 € qui sera encaissé par la F.F.TRI. le 30 novembre 2011, uniquement si le club ne remplit pas à cette date les critères requis pour l'obtention du label « Ecole de Triathlon ** »

Ces mesures sont assorties d'un engagement écrit du Club (et des Clubs qui effectueraient une demande similaire), dans lequel il accepte de respecter l'échéancier de paiement, et la remise en conformité pour une labellisation « Ecole de Triathlon** ».

Frank BIGNET souhaite savoir quels seront les critères de labellisation retenus pour déterminer si le chèque de caution de 3500 € doit être encaissé ou restitué, ceux d'une demande de labellisation 2010-2011 ou ceux d'une demande de labellisation 2011-2012 ? La question se pose car lors des travaux du Comité d'évaluation pour la campagne de labellisation « Ecole de Triathlon * ou ** ou *** » 2012, il a été souhaité de faire évoluer à la marge certains critères, et ces derniers seront proposés lors d'un prochain BDF, entre le CDF du 15 janvier 2011 et l'Assemblée Générale du 19 février 2011.

Les membres du BD partagent l'avis du Président LESCURE, à savoir que la logique voudrait que les critères de labellisation 2010-2011 soient pris en compte pour déterminer si le chèque de caution doit être encaissé ou restitué. Toutefois, au regard des nouveaux critères de labellisation 2012, il conviendra de poser la question aux membres du CDF et de communiquer rapidement l'information aux clubs concernés.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
14 JANVIER 2011 / 15H00 – 19H30
PARIS

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absent excusé

Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration, informations générales

1.1 Point licences

Ce point sera plus largement abordé lors du Comité Directeur du lendemain. Une comparaison 2010 et 2011, au 12 janvier 2011 fait apparaître un écart positif de + 5 766 licences et + 11 Clubs. Cela confirme une grande avance en termes de remontée de licences et de continuelle progression au niveau des Clubs.

1.2 Groupe de travail fiche de poste

Un groupe de pilotage, comme prévu lors du BD des 3 et 4 décembre derniers, a travaillé sur une fiche de poste, afin d'évaluer la nécessité de créer un nouvel emploi fédéral. Les travaux ont porté sur l'évaluation de besoins dans l'intendance des équipes de France, un accompagnement plus efficient des athlètes groupes d'âge et Handisport à l'international, le traitement des affaires juridiques, le soutien au secteur Développement, la refonte des outils informatiques. Le groupe de pilotage continuera à travailler sur une fiche de poste avec des missions transversales, mais dans l'immédiat, la nécessité d'une création d'emploi ne s'avère pas nécessaire.

Franck BIGNET fait observer qu'il a fait le constat, lors d'échanges avec des directeurs techniques nationaux d'autres Fédérations n'ayant pas de juristes à l'interne, qu'elles sont aussi en difficulté devant la montée en puissance des affaires d'ordre juridique. Ainsi, il serait intéressant de réfléchir à une éventuelle mutualisation des moyens entre fédérations, afin de répondre à ce problème.

1.3 Validation du calendrier des réunions fédérales 2011

La présentation détaillée de ce calendrier, présentée dans le PV du BD 12 des 3 et 4 décembre 2010 reste en l'état. Seul le Bureau Directeur prévu les 29 et 30 avril 2011 serait éventuellement déplacé aux 8 et 9 avril. L'information sera confirmée dans les semaines à venir.

1.4 Organisation et projet d'ordre du jour séminaire du BDF

Comme validé lors du BD des 3 et 4 décembre 2010, le séminaire du Bureau Directeur Fédéral se déroulera à Limoges, au KEOPS, vendredi 18 mars de 14H00 à 19H00 et samedi 19 mars de 8H30 à 16H00. Les trois thèmes retenus :

- Evolution du Grand Prix Fédéral et des Grandes Epreuves Fédérales, pilote : Dominique FRIZZA.
- Ouverture des Pratiques (Publics, distances etc.),: Jean-Michel BUNIET.

- Fonctionnement des outils fédéraux (Administratif, informatique etc.): Patrick SOIN.

Pour chaque sujet à traiter, Philippe LESCURE souhaite que les animateurs préparent un support dans lequel ils présenteront un historique, une analyse de l'existant et un questionnement afin de nourrir la réflexion. Ce séminaire doit permettre d'arrêter les grandes lignes des différentes orientations fédérales à envisager pour l'avenir.

1.5 Assemblée Générale 2011 – Saint Raphaël

➤ **Organisation :** L'AG se déroulera dans le centre des Congrès et au Best Western pour l'hébergement. La soirée du vendredi sera réservée au « dîner des régions ». Les invitations et différents documents ont été envoyés aux participants. Les responsables de Commissions Nationales ont été sollicités afin de faire parvenir leurs rapports annuels.

➤ **Projet d'Ordre du jour CD du 20 février, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales :** il est présenté, modifié directement en BD, et approuvé.

Bernard SAINT-JEAN précise que les Ligues de Lorraine et Aquitaine sont candidates à l'organisation du Séminaire 2011, des Président(e)s de Ligues Régionales, le cahier des charges leur a été envoyé. Elles enverront une proposition d'organisation avec un devis qui seront présentés au CD du 20 février. Le lieu de ce séminaire, au regard des dossiers étudiés, sera arrêté et validé au cours de ce CD.

➤ **Proposition de modification du Règlement Financier :** ce projet sera retravaillé pour être présenté au Bureau et au Comité Directeur de juin 2011. Seul le point acté lors du Séminaire de novembre 2010 par les Président(e)s de Ligues Régionales, est validé par le Bureau à l'unanimité, à savoir le projet de modification de l'échéancier du Règlement des Adhésions (Affiliations Clubs, licences-année, pass-journée, licences manifestation) pour le 1^{er} acompte de l'année.

Cette modification, qui sera présentée au Comité Directeur fédéral du 15 janvier 2011 et à l'AGF du 19 février 2011, pour validation, est la suivante :

- **La F.F.TRI. facture la L.R.TRI. comme suit :** le 1er acompte (50% du montant de l'année précédente) est facturé au 1er novembre et le paiement est demandé en deux échéances de 25% au 31 décembre, et 25% au 31 janvier au lieu d'une seule échéance de 50% au 31 janvier.

1.6 Assemblée Générale 2012 – Ile de La Réunion

Bernard SAINT-JEAN, qui s'est rendu à l'Ile de La Réunion, à la demande de la Ligue Régionale, afin de l'accompagner dans l'organisation de l'AG Fédérale 2012, fait part de l'avancement de ce dossier. Il a rencontré, avec la Présidente, les Collectivités, l'Ile de La Réunion Tourisme, la DRJS, des partenaires potentiels, l'Hôtel Le Récif, et le CROS. Des contacts ont été pris avec les compagnies aériennes desservant l'Ile, à savoir Air Austral, Corsair et Air France. La qualité des rencontres, notamment avec La Région Réunion et le Conseil Général, laisse à penser que ce projet est réalisable, avec le soutien des Collectivités et de l'IRT.

Le Président LESCURE souhaite que des lettres d'engagements des Collectivités Territoriales parviennent à la Fédération avant le BD de mai 2011, afin que soit validé définitivement ce projet d'AG à l'Ile de La Réunion, en mars 2012, lors du Comité Directeur du 18 juin 2011.

1.7 Représentations Fédérales

➤ **2010 – 2011 AG de Ligues Régionales :** les représentants fédéraux participent, au regard du planning prévu, aux différentes AGR, et il est rappelé l'importance d'en rendre compte au BDF.

La proposition est faite, et actée par le Bureau Fédéral, d'organiser une formation, sous forme d'atelier, lors du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, sur le thème de la tenue d'une Assemblée Générale Régionale, afin de repréciser tous les points d'ordre statutaire.

➤ **2011 – Représentations Fédérales Nationales et Internationales :** les représentations sur les étapes des Grands Prix ayant déjà été arrêtées, le Président et les Membres du Bureau Directeur Fédéral se positionnent en direct, sur les différentes épreuves.

2. Communication / Marketing

2.1 Modalités publicitaires Equipes de France 2011

Frank BIGNET présente l'« Avenant n°1 de la Convention SHN – F.F.TRI. », dont l'objet est d'acter de l'évolution des modalités publicitaires 2011. Cet avenant est joint à la Convention signée par l'ensemble des Athlètes, le DTN et le Président de la F.F.TRI.. Il concerne les athlètes en Equipe de France pour les disciplines reconnues de Haut-Niveau, à savoir le Triathlon Courte Distance et Longue Distance, le Duathlon Courte Distance.

Ces modifications portent sur les points suivants extraits de l'Avenant N°1, elles sont indiquées en jaune :

➤ **PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX**

« Il est accordé pour l'année 2011, sur ces mêmes tenues de compétition des « équipes de France » des espaces, au bénéfice des **partenaires personnels** du sportif. L'athlète a la possibilité de mettre en valeur les entités privées (dans la limite de trois) mais aussi les institutions (club - employeur) qui contribuent à son projet de performance ».

➤ **Point 6 / PARTENAIRES OFFICIELS DE LA F.F.TRI. EN 2011**

- Nutrition et compléments alimentaires du sportif : **Isostar** (Partenaire et Fournisseur Officiel de la F.F.TRI. et des Equipes de France)

Validation des Partenaires de l'Athlète :

- Chaque Athlète devra transmettre au service marketing de la F.F.TRI. la liste des partenaires qu'il souhaite faire figurer sur sa tenue Equipe de France avant **le 28 Février 2011**. Une commission au sein de la F.F.TRI. étudiera au cas par cas la demande de chaque athlète et donnera une réponse sous **10 jours ouvrés**.

- La fédération se réserve le droit de refuser la présence d'un partenaire sur la tenue fédérale :
Si la valorisation de l'échange entre l'athlète et son partenaire n'apparaît pas à la hauteur de la valeur de la tenue Equipe de France.

➤ **Point 9 / REGLEMENT PUBLICITAIRE GENERAL I.T.U DES TENUES DE COMPETITION**

Vous trouverez toutes les informations relatives au règlement des tenues de compétition validées par l'I.T.U. en allant sur le lien suivant : http://www.triathlon.org/images/uploads/itusport_uniform-rules-elite-junior-u23_09-11-2010-clean-vf.pdf

Cet Avenant est validé par le Bureau Directeur.

Denis JAEGER précise qu'il est important de rappeler que les Athlètes et les équipes d'encadrement doivent veiller à respecter le cadre de cette convention lors de leurs déplacements et représentations de l'Equipe de France.

2.2 Diffusion / production TV 2011

Franck GASQUET fait part au BDF que les négociations sont toujours en cours que cela soit avec Sport + en termes de diffusion ou avec plusieurs prestataires en termes de production des images.

2.3 Agence de Presse

Nous recensons trois propositions suite à la réception récente de celle de « Sportys » et le choix de l'agence de presse sera définitivement arrêté lors d'un prochain BDF.

2.4 Diffusion Brochure Grandes Epreuves Fédérales

Franck GASQUET a rencontré Thierry DEKAETLERE, Directeur de Triathlète Magazine. Il attire l'attention du BDF sur le fait que le numéro de Triathlète d'avril n'étant plus diffusé dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la Fédération au magazine, la brochure des Grandes Epreuves Fédérales ne pourra y être intégrée. Toutefois, il est précisé que la revue d'avril 2011 restera un numéro promotionnel, elle sera envoyée à tous les licenciés, malgré la modification du partenariat, et sera prise en charge par Triathlète Magazine.

Au regard de l'importance que représente la diffusion de la brochure des Grandes Epreuves Fédérales à tous les licenciés, le BDF valide, à l'unanimité, la prise en charge de cet envoi, dans le numéro d'avril de Triathlète Magazine. Il charge Frank GASQUET de négocier la prestation.

2.5 Communication avec l'Armée de Terre

Dominique FRIZZA, Franck BIGNET (DTN), et Lydie REUZE (CTS) se sont rendus à Fontainebleau, afin d'échanger sur les relations partenariales liant la F.F.TRI. à l'Armée de Terre, notamment dans le cadre des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP) des Athlètes de Haut-Niveau. Le Général RENAUD a salué les excellentes relations tissées entre la Fédération et son Administration.

Madame ANOTO, Chargée de Communication souhaite recevoir davantage d'informations concernant les Athlètes de HN en contrat avec l'Armée de Terre, la seule consultation de la Newsletter Fédérale n'étant pas suffisante, pour lui permettre de mener à bien ses missions de communication au sein de son administration. Elle voudrait aussi pouvoir disposer d'une photothèque à jour des athlètes.

Franck GASQUET se rapprochera de Paul-Farell COUCHE, Responsable du Secteur Communication / Marketing fédéral, afin qu'il se mette en relation avec l'Armée de Terre. Une procédure de communication pourra être arrêtée, permettant de répondre de façon efficiente aux besoins de Madame ANOTO, dans ce domaine.

2.6 Communication F.F.TRI. / Clubs et Organismes

Philippe LESCURE a été interpellé sur le fait que les Procès Verbaux de réunions des Comités Directeurs et des Bureaux Fédéraux n'étaient pas toujours diffusés aux Clubs, par les Ligues Régionales. Même si ces documents sont mis en ligne sur le Site Fédéral, il tient à ce qu'il soit rappelé aux Président(e)s de Ligues Régionales l'importance de veiller à cette communication.

Le Président LESCURE souhaite aussi qu'une réflexion soit menée et que la création d'un Journal de Division 1 soit envisagée.

Franck BIGNET propose, à l'occasion d'un Séminaire avec les Président(e)s de Ligues Régionales, d'aborder le mode de gouvernance qu'ils ont mis en place avec les Organismes et les Clubs, afin d'évoluer vers une plus grande qualité de communication entre la F.F.TRI. et ces instances.

3. Finances

3.1 Créances au 31 décembre 2010

L'état des créances au 13 janvier 2011 est diffusé en Bureau, et n'appelle pas de remarque particulière, sauf à préciser que la Fédération a émis une facture le 29 novembre dernier, de 6 403,00 €, à l'intention de la SAS Iron Tour, concernant le Kids Iron Tour 2010. Cédric GOSSE précise que les ligues régionales sont en attente de ces règlements. La Société ne s'étant pas encore acquittée de cette facture, la Fédération reversera aux Ligues concernées, ce qui leur est dû à ce titre, en avance sur sa trésorerie.

3.2 Etat financier 2010 / Arrêté des comptes

Ce point sera traité en Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, lors du CD suivant ce Bureau.

3.3 Projet de budget 2011 – V4

La Version 4 du Projet de BP 2011 est diffusée en Bureau et est adoptée.

3.4 Proposition des coûts 2012 : droit de licence manifestation

Le Document « Coûts d'adhésions » / Projet Coûts 2012 a été remis aux membres du Bureau, il n'appelle pas de commentaires particuliers, il sera traité lors du Comité Directeur du lendemain.

Denis JAEGER fait part aux membres du BDF d'une évolution souhaitable afin d'optimiser la comptabilisation mais surtout la gestion des « Pass Journée ». Un état des lieux réalisé par Guillaume FRITSCH fait apparaître 39 catégories de Pass Journée, avec des niveaux de conventionnement différents suivant les L. R. TRI.. Dans la mesure où la Fédération souhaite, dans les années à venir, orienter les procédures de prise de pass-journée, via internet, il y a urgence à aller vers une simplification du dispositif, et à réduire le nombre de catégories.

Philippe LESCURE pense que c'est une réflexion à inscrire au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales. Le Comité Directeur de ce samedi 15 janvier leur étant ouvert, il serait intéressant de les sensibiliser déjà à ce besoin d'évolution. Le Comité Directeur de Juin 2011 pourra être aussi support à cette réflexion.

Jean-Michel BUNIET propose que ce point soit aussi abordé dans le cadre de la réflexion générale sur l'évolution des pratiques, au cours du séminaire prochain du Bureau Fédéral.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement

4.1 Triathlon de Paris – Triathlon de Nice

4.1.1. Triathlon de Paris

Cédric GOSSE fait part aux Membres du Bureau de l'état d'avancement de ce dossier, et notamment des rendez-vous demandés ou en cours avec :

- Le Préfet de Police de Paris, Monsieur Jean VUILLERMOZ, Maire Adjoint aux Sports de Paris. Invité, Philippe LESCURE s'associera à cette entrevue très importante.

- Le maire-adjoint aux Sports du 7^e Arrondissement de Paris, duquel dépend le Champ de Mars.

- Audience a été demandée par Cédric GOSSE à Richard MONNEREAU conseiller spécial du Cabinet de Madame La Ministre des Sports.

Cédric GOSSE précise qu'avec le comité d'organisation la recherche d'un équilibre maîtrise des couts/qualité du service est constante.

Bernard SAINT-JEAN présente l'affiche du Triathlon de Paris 2011 et diffuse un document « Triathlon de Paris / Rappel des objectifs 2011 ». A ce jour, 1 549 concurrents se sont inscrits, toutes courses confondues, dont 1 360 sur la course Open et 50 % de non-licenciés.

Denis JAEGER remarque l'absence de tribunes, qui seront indispensables si cette course évolue comme souhaité vers un Championnat du Monde. Dominique SAGARY rappelle toutes les difficultés à organiser des épreuves, aux pieds de la Tour Eiffel. Il précise aussi qu'une partie de l'organisation 2011 reste figée, du fait de l'attente d'un accord permettant de s'implanter sur le Champ de Mars.

Philippe LESCURE insiste à nouveau sur la maîtrise des coûts, concernant l'organisation de ce Triathlon.

4.1.2. Triathlon de Nice

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY se sont réunis, la semaine précédent ce bureau, avec le Comité d'organisation du Triathlon de Nice, composé de représentants du Club et de la Ligue. C'est une équipe très dynamique qui travaille sur ce dossier, avec un appui fort des différentes Collectivités, et voire de LDE au niveau local. Le Site Web de Nice sera ouvert le 24 janvier prochain.

Sportys n'a pas souhaité s'associer à l'opération Niçoise et le Bureau Directeur valide le fait que seuls la Fédération, la Ligue Régionale Côte d'Azur et le club NTC seront associés à l'organisation cette manifestation.

4.2 Point d'information DTN

Le Directeur Technique National présentera au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, suivant ce Bureau, le dispositif de mobilisation de la Taxe d'apprentissage.

4.3 Droits de Formation 2012

Franck BIGNET rappelle les propositions validées lors du Comité Directeur du 29 mai 2010 s'appuyant sur :

- Définition de « **2 niveaux sportifs** » sur le même filtre de lecture que celui proposé pour l'identification du « groupe performance » du label Ecole de Triathlon*** = cohérence des différents dispositifs.
- Prise en compte du **niveau de labellisation du club quitté** (non labellisé, *, ** et ***).

- Dispositif applicable aux **catégories benjamin à U23**.
- Droits de formation **exigibles à partir de 2 années passées dans le club quitté**.
- Prise en compte de toutes les années passées dans le club quitté dans le calcul des droits à **concurrence de 8 ans maximum**.
- **Droits exigibles** mais non obligatoires. Les 2 parties peuvent s'entendre. En cas de litige, il appartient à la CNS de statuer.
- **Dispense (*) de paiement des droits** de formation sur décision de la CNS en cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié

Franck BIGNET présente le Tableau extrait du document « Coûts d'adhésion F.F.TRI. » / Projet coûts 2012. Ce tableau à double entrée : « Niveau de Performance » et « Club quitté » fait apparaître les droits de formation, au regard des points présentés ci-dessus. Concernant un Club non labellisé, ces droits s'élevaient à 250 € par an, pour un athlète ayant atteint une performance de niveau 1, et à 125 € par an si la performance atteinte était de niveau 2.

Franck BIGNET demande au Bureau de se prononcer sur la question suivante, restée en suspend à l'issue du Comité Directeur de Mai 2010, et argumente les deux réponses possibles :

« Des droits de formation doivent-ils être prévus lorsqu'un licencié quitte un club ne disposant d'aucun label « Ecole de Triathlon » ?

OUI, pour quelles raisons ?

- Bien que non labellisé, un club peut former et accompagner un athlète à potentiel
- Au regard des statistiques, 72% des clubs de triathlon ne sont pas labellisés. Ils accueillent près de 29% des licenciés jeunes (*les 176 clubs labellisés en 2011 accueillent plus de 5000 jeunes soit 71% des licenciés jeunes*) et peuvent potentiellement soutenir des athlètes à potentiel.

NON, pour quelles raisons ?

- Si l'on considère qu'il faut absolument favoriser la plus grande majorité de nos clubs à s'engager dans une démarche de labellisation.

A la majorité, les Membres du Bureau Directeur répondent NON, souhaitant favoriser l'engagement des clubs dans une démarche de labellisation. Cette question sera à nouveau proposée pour validation au Comité Directeur de ce samedi 15 janvier.

4.4 Liste des Clubs D1 et D2

Dominique FRIZZA présente les listes des Clubs de D1 et D2 en Triathlon et Duathlon pour la saison 2011.

TRIATHLON D1 FEMMES : POISSY TRIATHLON / TCC 36 / TCG 79 PARTHENAY / STADE POITEVIN TRI / CTA / BRIVE LIMOUSIN TRI / TOCC / SAS 37 / LAGARDERE PARIS RACING / SAINT RAPHAEL TRIATHLON / TRI VAL DE GRAY **soit 11 CLUBS**.

TRIATHLON D1 HOMMES : EC SARTROUVILLE / LAGARDERE PARIS RACING / POISSY TRIATHLON / LES SABLES VENDES TRI / METZ TRI / SAINT RAPHAEL TRI / SAINTE GENEVIEVE DES BOIS / MULHOUSE OLYMPIQUE TRI / TCG 79 PARTHENAY / ROUEN TRI / ST JEAN DE MONTS VENDEE TRI / VERSAILLES / BESANCON TRIATHLON / TRIATHLON OLYMPIQUE CLUB CESSON / TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME / TRI ST AMAND DUN 18, **soit 16 CLUBS**.

DUATHLON D1 FEMMES : ISSY les MOULINEAUX TRI / TRI OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS / COTES D'OPALE TRI CALAIS / LES TRITONS MELDOIS / METZ TRI / LES PIRANHAS / CLUB des NAGEURS de PARIS

/ RENNES TRI / TRIATH'LONS / CHARTRES METROPOLE TRI / TRI SAINT AMAND DUN 18 / EVREUX AC TRIATHLON, soit **12 Clubs**.

DUATHLON D1 HOMMES : CLUB TRI MARVILLE 55 / METZ TRI / ESM GONFREVILLE L'ORCHER / LES TRITONS MELDOIS / ECA CHAUMONT TRI DUATHLON / TRI OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS / VITROLLES TRI / COTE D'OPALE TRI CALAIS / TC JOUE les TOURS / RENNES TRI / TRI SAINT AMAND DUN 18 / CAMBRAI TRI / ISSY TRI / EVREUX AC TRIATHLON, **soit 14 Clubs**.

TRIATHLON D2 FEMMES : LA ROCHELLE TRIATHLON / STE GENEVIEVE TRI / ISSY LES MOULINEAUX TRIATHLON / DIJON TRIATHLON / TRICASTIN TRI CLUB / AUTUN TRIATHLON / BREST TRIATHLON / LES PIRANHAS DE DIEPPE / NOYON PUISSANCE 3 TRIATHLON / TRI 12 / TRI SAINT AMAND DUN 18 / VERSAILLES TRI / VITROLLES TRIATHLON, **soit 13 Clubs**.

TRIATHLON D2 HOMMES : MONTLUCON GPE / TRI VESOUL HTE SAONE / TRIATHL'AIX / CAEN TRIATHLON / VITROLLES TRIATHLON / AUTUN TRIATHLON / NEUVES MAISONS TRIATHLON 54 / LES PIRANHAS DE DIEPPE / CRV LYON / STADE POITEVIN TRIATHLON / TRIATHLON CLUB LIEVIN / A.S.M SAINT ETIENNE / VALENCE TRIATHLON / LA ROCHELLE / T.C ST QUENTIN EN YVELINES / SUD TRIATHLON PERFORMANCE, **soit 16 Clubs**.

DUATHLON D2 HOMMES : LES PIRANHAS / ST GENEVIEVE TRI / CHARTRES METROPOLE TRI / ROUEN TRI / AVIGNON LE PONTET TRIATHLON / BILLOM TRIATHLON / MAT 72 / SENART TRIATHLON / TRI CLUB CHATELLERAULT / ENVY EPINAY TRIATHLON / ST LAURENT NOUAN TRIATHLON / TRIATH'LONS / RACING CLUB D'ARRAS TRIATHLON / OSML NATATION / ASCE TRIATHLON / CAEN TRI, **soit 16 Clubs**.

4.5 Réunion des Clubs de D1 (4 et 5 février 2011)

Dominique FRIZZA présente l'organisation de ces deux jours de travail avec les Clubs de D1.

Le 4 février au soir, échange avec les dirigeants des Clubs de D1 ayant des Athlètes en capacité de rejoindre l'équipe de France Olympique, soit 4 clubs.

Le 5 février, accueil de tous les Clubs de D1 à partir de 9H00. Un questionnaire leur a été préalablement adressé, il servira de support de travail pour la journée, et permettra notamment d'avoir des retours de dirigeants qui s'expriment peu souvent. La réflexion portera sur la place des Clubs de D1 dans l'ossature fédérale, la formation et des questions financières afin de mieux situer la place des équipes de D1 dans le Club, et l'accompagnement concédé par les différentes collectivités locales.

4.6 Conciliation TRITONS MELDOIS

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement et Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif, ont représenté la Fédération ce jeudi 13 janvier 2011, dans le cadre de la Commission de Conciliation au CNOSE, suite à la saisine par le Club « Tritons Meldois ». Jean-Michel BUNIET remarque l'importance qu'un Elu puisse accompagner régulièrement le Directeur Administratif, dans cette instance, ce que partage le Bureau Fédéral.

Le Président LESCURE remercie Guillaume FRITSCH, Jean-Michel BUNIET, et la DTN pour leur investissement dans cette mission. Il propose d'organiser un Bureau téléphoné, à l'issue du retour de la conciliation. Les membres du Bureau se positionnent d'ores et déjà pour refuser toute proposition de réduction des droits d'accès, si la décision du conciliateur allait dans ce sens, cette demande ayant été formulée par Monsieur LEMAIRE, Président du « Tritons Meldois ».

5. Questions diverses

5.1 Projet Féminin 2011

Jean-Michel BUNIET rappelle la programmation d'une action avec le Stade Français, dans le cadre de l'organisation d'une opération spécifique de communication « Développement de la Pratique Triathlon Féminin ». Ce Club Parisien demande une participation de 3 500 € (hors location du site) afin de mettre ce projet en œuvre, avec la Commission Féminine Fédérale. Au regard du coût élevé et non provisionné de cette action, Valérie DELAGRANGE, en charge de ce projet, propose de s'orienter vers l'organisation d'un séminaire consacré au développement de la pratique du Triathlon Féminin. Si aucun accord n'est trouvé avec le Stade Français, les Membres du Bureau Directeur valident cette nouvelle orientation.

5.2 Enquête Plan de Développement Fédéral

Jean-Michel BUNIET sensibilise le Bureau sur la nécessité de financer une enquête qui apparaît indispensable pour avancer dans les travaux du Plan de Développement. Des pré-enquêtes pourront être effectuées avec l'aide des cadres de la DTN, à l'interne, mais cette mobilisation ne suffira pas pour répondre à tous les besoins. Le Bureau Fédéral entend cette demande et l'étudie.

5.3 Information Frais de police / gendarmerie

Au regard de l'inquiétude de nombre d'organisateur en Triathlon, partagée par d'autres Fédérations, devant l'augmentation importante des dépenses de gendarmerie et de police, Philippe LESCURE, dans une démarche de concertation, a interpellé Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF. Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Brice HORTEFEUX, ainsi été saisi sur cette question, a proposé de nommer un Référent CNOSF sur ce sujet, et une réunion se déroulera prochainement avec des représentants des Fédérations concernées. Des Conventions pourraient être passées entre le Ministère et les Fédérations, Monsieur HORTEFEUX proposant notamment dans une réponse envoyée à Monsieur MASSEGLIA, de plafonner l'augmentation des coûts à 15%, sur les deux années à venir.

5.4 Point Iron Kid

Une délégation fédérale, à laquelle s'était joint Philippe LESCURE a participé jeudi 13 janvier dernier à une réunion au Siège de « Sportys », qui gère aujourd'hui l'« Iron Kid ». Philippe LESCURE a réaffirmé la volonté fédérale de soutenir ce dispositif, valorisant et intéressant pour le Triathlon. Des Conventions pourraient être établies dans le cadre d'un partenariat, si elles s'inscrivent dans le respect de l'intérêt fédéral. En effet, Cédric GOSSE rappelle que les Ligues Régionales sollicitées, ne peuvent pas s'investir toujours bénévolement, et qu'une contrepartie devra être inscrite clairement dans les Conventions. La Société Sportys doit faire parvenir une proposition à la Fédération, dans les semaines à venir.

5.5 Rendez-vous Audencia

Philippe LESCURE souhaite que le Président de la Ligue Pays de Loire, Monsieur BAZOGE, soit associé à une rencontre programmée le 28 Janvier 2011 et que la question des Pass-journée de l'épreuve de La Baule soit aussi abordée.

5.6 Appel d'Offre Ville de Deauville

L'appel d'offre pour l'organisation d'une manifestation de Triathlon à Deauville est évoqué. La question de l'éventualité d'une organisation fédérale et d'un dépôt de projet par la F.F.TRI. se pose. Si l'intérêt d'organiser une grande épreuve fédérale à Deauville peut s'entendre, il apparaît difficile de déposer une offre aussi rapidement –appel d'offre publié mi décembre pour une réponse avant fin janvier- pour organiser une manifestation dès l'année 2011. Cela sous entend une prise de risque notable et la F.F.TRI. est déjà en 2011, investie à Paris bien entendu, mais aussi à Nice. Il est décidé de suivre de près, en collaboration avec la Ligue de Triathlon de Normandie l'évolution de ce dossier et de reposer la question les années futures.

5.7 Candidatures à labels ITU

La F.F.TRI. a déposé deux demandes de labels internationaux en format longue distance :

- Nancy pour les Championnats du Monde de Duathlon 2012,
- Belfort pour les Championnats du Monde de Triathlon 2013.

Les dossiers sont actuellement instruits par l'ITU et nous devrions avoir des nouvelles très prochainement.

5.8 Lettre aux Clubs de D1 non labellisés.

Jean-Michel BUNIET présente aux membres du BDF les points principaux de la lettre envoyée aux Clubs de D1 non labellisés pour leur signifier les critères 2011 qui seront pris en compte pour évaluer en fin d'année s'ils peuvent être labellisés. Il est précisé que dans le cas de labellisation, le second chèque de 3 500 € ne serait pas encaissé.

Le BDF valide le dispositif.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TELEPHONE
10 FEVRIER 2011
18h30-20h00

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Patrick SOIN, Bernard SAINT-JEAN.

Excusé

Dominique FRIZZA



Le Président LESCURE ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants.

1. Perspectives F.F.TRI. / IRON TOUR

Philippe LESCURE informe les membres du BDF de la possibilité pour la F.F.TRI. de faire l'acquisition des parts de la SAS IRON TOUR que l'actionnaire principal de cette société (SPORTYS) céderait.

Les informations juridiques et financières dont disposent la F.F.TRI. à ce jour ne sont pas suffisantes pour permettre aux membres du BDF de se prononcer, mais le BDF décide à l'unanimité d'étudier ce projet, d'en débattre à nouveau lors du Bureau Directeur physique prévu le 18 février et de le présenter aux membres du CDF lors du Comité Directeur physique prévu le 20 février.

2. Conciliation F.F.TRI. / Club « Les Tritons Meldois ».

Pour mémoire, le Président LESCURE rappelle que le Club de Meaux « Les Tritons Meldois » avait saisi la Commission de conciliation du CNOSF pour contester le refus d'attribution du label « Ecole de Triathlon** » et l'obligation de verser un droit d'accès en D1.

Suite à la tenue de l'audience de conciliation le 13 janvier dernier, le conciliateur a fait parvenir sa proposition de conciliation. Il propose au club de Meaux « Les Tritons Meldois » d'accepter sur la forme et sur le fond les positions et décisions prises par la F.F.TRI..

Le Président LESCURE remercie Jean-Michel BUNIET, la Direction Technique Nationale et Guillaume FRITSCH pour la constitution et la présentation du dossier au conciliateur .

3. Préparation de l'Assemblée Générale 2010

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente l'état d'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale. La préparation se déroule tout à fait correctement, tout est prêt pour recevoir les représentants des ligues régionales dans les meilleures conditions.

4. Proposition de convention FF.TRI. / ligue Côte d'Azur pour l'organisation du Triathlon de Nice (Sprint) 2011

Dans le cadre de l'organisation du Triathlon de Nice (Sprint) 2010 il est prévu la mise en place d'une convention entre la ligue Côte d'Azur et la F.F.TRI.. Cette convention prévoit, entre autres dispositions, la répartition du résultat entre les deux structures, que ce dernier soit bénéficiaire ou déficitaire.

La ligue Côte d'Azur souhaiterait que la répartition 65% F.F.TRI. / 35% LR soit arrêtée par le BDF.

Les trésoriers généraux précisent qu'une répartition du résultat est normalement calculée en fonction des apports de chacune des parties, et qu'elle n'est pas choisie arbitrairement.

Cependant, compte tenu de la mise en place de cette première édition, la F.F.TRI. ne dispose pas du recul suffisant pour déterminer avec précision les apports effectifs de chacune des parties. Pour cette première année, les membres du BDF acceptent à l'unanimité de prévoir une répartition du résultat, positif ou négatif, à hauteur de 65% pour la F.F.TRI. et 35% pour la ligue Côte d'Azur.

La clé de répartition pour 2012 pourra être modifiée après étude du bilan de l'édition 2011 en fonction des apports de chacune des parties.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
18 FEVRIER 2011 / 15H00 – 19H00
SAINT RAPHAEL

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration, informations générales

1.1 Perspectives informatiques

Patrick SOIN fait part de l'avancement des travaux d'un groupe composé de Pierre BARDI, Guillaume FRITSCH, Pierre BIGOT et lui même. Ce groupe sera étoffé, au fur et à mesure de la réflexion, d'éventuels prestataires extérieurs, divers conseils. Une première présentation des pistes de travail sera faite à l'occasion du Séminaire du BD, en mars prochain, à Limoges. Il est davantage question d'un système d'information que d'un simple système informatique (gérant les licences et les épreuves).

1.2 Perspectives F.F.TRI. / Iron tour

Le Président présente l'offre que SPORTYS a récemment faite à la F.F.TRI. Bruno MOLINAS souhaite se séparer des 87,5 % qu'il possède dans la SAS Irontour qui organise annuellement le circuit de l'Ironkids et de l'Irontour. Carole GALLY, la responsable exécutive de ces événements est détentrice des 12,5% restant.

Si l'offre présentée peut être étudiée par la F.F.TRI., elle le sera après prise en compte de la situation financière de la société. Les comptes 2008 et 2009 ont été reçus au siège fédéral mais il manque à ce jour les comptes 2010.

Le Bureau Directeur, à l'unanimité des membres présents propose, à l'issue de la réception et l'analyse des comptes 2010, qui doivent parvenir à la F.F.TRI. au plus tard le 15 avril prochain, de recevoir éventuellement Madame Carole GALLY.

1.3 Point licences

Patrick SOIN présente un tableau comparatif avec un point aux 16 février 2010 et 2011, qui laisse apparaître une augmentation de 16 % des licences avec déjà 31 000 licences éditées. Une progression significative au niveau des clubs est aussi enregistrée, et la F.F.TRI. compte 661 clubs au 16 février 2011, pour 647 en clôture de saison, le 31 octobre 2010. Ce tableau sera dorénavant envoyé aux Président(e)s de Ligues et membres du Comité Directeur au début de chaque mois.

1.4 Séminaire des Président(e)s de ligues 2011

Philippe LESCURE propose que le Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues, ce dimanche 20 février s'exprime sur le choix du lieu de ce séminaire, les propositions émanant toutes de la Ligue de Lorraine.

2. Finances

2.1 Point financier AGF

Les documents concernant les aspects financiers, en préparation de l'AGF, et envoyés aux membres du BD, n'appellent aucune remarque.

2.2 Droits d'accès D1 / D2

Dominique FRIZZA fait part d'une réflexion en cours sur l'évolution des droits d'accès D1 et D2 en duathlon. Une proposition sera présentée lors d'un prochain Bureau, afin qu'elle figure à l'ordre du jour du Comité Directeur de juin 2011, comme l'ont souhaité les membres du CD.

3. Communication / Marketing

3.1 Diffusion TV 2011

Frank GASQUET rencontrera prochainement SPORT+, concernant la reconduction du contrat de diffusion TV 2011 / 2012. Il abordera aussi la question de possibles décrochages régionaux (France 3), le point de la clause de résiliation (avancement au 31 octobre au lieu du 31 décembre), ainsi que les conditions de choix d'un éventuel consultant. Philippe LESCURE souhaite que ce point précis fasse l'objet d'un article, dans la rédaction du contrat.

Emmanuel CHABANNES souhaite qu'une réflexion soit menée, au niveau fédéral, sur la diffusion internet. Philippe LESCURE y est favorable, mais rappelle toutefois que cet outil ne peut être envisagé qu'en mode complémentaire, et ne doit pas remplacer les autres supports.

3.2 Production TV

Frank GASQUET présente à nouveau aux membres du Bureau le tableau comparatif des propositions de Producteurs TV, et le Bureau confirme la validation du Producteur DIGIVISION.

3.3 Agence de Presse

Les devis fournis par 4 Agences de presse sont diffusés en réunion : à savoir BLANCO NEGRO – 15LOVE – Véronique TRIFFAUX et IRON TOUR (Mathilde MERMOT). A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident la reconduction du contrat avec BLANCO NEGRO.

3.4 Contrats Partenaires Lyonnaise Des Eaux et ADIDAS

Le Président LESCURE a rencontré la Directrice Générale de Lyonnaise Des Eaux, Madame Isabelle KOCHER, Monsieur Xavier BRUNSCHWIG et la Directrice Communication. LDE est satisfaite du partenariat avec la Fédération. Philippe LESCURE a demandé un accompagnement plus soutenu sur les Triathlons de Nice et Paris, ainsi que Londres 2012, et a été entendu par notre Partenaire.

Les contrats partenaires avec Lyonnaise Des Eaux et ADIDAS étant conclus jusqu'au 31 décembre 2012, il est important que la question de la reconduction de ces contrats pour la nouvelle Olympiade soit traitée courant 2011. Frank GASQUET précise que Paul Farell COUCHE y travaille déjà, et des propositions seront faites au Bureau Fédéral dans les prochains mois.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement

4.1 Triathlon de Paris – Triathlon de Nice

4.1.1. Triathlon de Paris

Bernard SAINT-JEAN précise qu'à ce jour, 1 600 concurrents se sont inscrits sur la course Open, 50 sur le Découverte, et que sont enregistrées 6 à 12 inscriptions par jour. Avec Active, des e-mails ont été envoyés aux participants de l'an dernier (55 % des messages ouverts), et ce sont 125 nouvelles inscriptions qui ont été enregistrées dans les jours suivants. D'autres opérations de ce type auront lieu.

La Ligue Ile de France a mis en place un plan de préparation au triathlon de Paris, avec des journées de stage, qu'elle offre aux personnes s'inscrivant avec un Pass Journée.

Philippe LESCURE a été reçu, avec une délégation, par Monsieur le Préfet de Paris, sa directrice de cabinet et le Directeur de la Sécurité urbaine de Paris. C'est un point très positif, d'autant que le Préfet a dit toute sa satisfaction concernant l'organisation fédérale.

Il est précisé qu'un pré avis favorable pour la nouvelle implantation (Champ de Mars) a été donné et que le principe des départs retardés est acquis : 7H40 pour les Femmes Elites et 9H00 pour les Hommes. Pour l'an prochain, ces horaires devraient encore être repoussés, les courses élites se dérouleront alors en milieu de matinée, ce qui les rendra encore plus attractives pour les spectateurs.

Cédric GOSSE informe qu'il s'est engagé, à la demande expresse de la Ville de Paris (préparation du feu d'artifice), à libérer le site du Champ de Mars pour le lundi matin, et qu'il faudra absolument tout mettre en œuvre pour respecter cette échéance. Il faudra aussi envisager un changement de date du Triathlon de Paris, à partir de l'an prochain, compte tenu d'un programme chargé pour la ville, sur le créneau que nous occupons actuellement. Il pourrait se dérouler fin juin ou courant du mois d'août.

4.1.2. Triathlon de Nice

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY ont participé en début de semaine, à une réunion avec le Comité d'Organisation. Ils ont aussi rencontré les différents services (mairie, police etc), et la Fédération a été félicitée pour la qualité de son dossier technique. Les demandes de subventions du Conseil Général et de la Région sont en cours d'instruction, et la Présidente de la Ligue est relativement optimiste quant aux retours. A ce jour, 110 personnes sont inscrites sur la compétition. Bernard SAINT-JEAN tiendra le Bureau informé de l'évolution du dossier.

4.2 Modalités JO 2012

Frank BIGNET présente les modalités de sélection pour Londres 2012, précisant que les athlètes seront toujours en position d'être sélectionnables. La décision finale, arrêtant le nom des athlètes ne pourra intervenir avant juin 2012, dans la mesure où le nombre des dossards attribués pour les JO sera connu le 31 Mai 2012.

Modalités de sélection / Jeux Olympiques LONDRES 2012 / 5 possibilités

I - WCS LONDRES - 06 et 07 août 2011

TOP 8 / Deux athlètes peuvent être retenu(e)s sur cette épreuve. Si plus de 2 athlètes réalisent le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée sera pris en compte.

II - Au lendemain de la Grande Finale de la WCS de PEKIN - 10 et 11 septembre 2011

Si une ou un seul athlète a réalisé le critère ci-dessus, ou bien si aucune, aucun athlète ne réalise le critère ci-dessus, un athlète par sexe est susceptible d'être placé en position de sélectionnable après la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (PEKIN, septembre 2011).

Sans ordre de priorité, le choix est fait parmi les athlètes classés :

- Dans les 8 premières, premiers du classement général de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 8 premières, premiers du classement olympique obtenu au lendemain de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 3 premières, premiers du Championnat d'Europe 2011 à Pontevedra (Espagne)
- Dans les 8 premières, premiers de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011 à Pékin (Chine)

III - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère et dans la 2ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de placer une, un athlète en position de sélectionnable après analyse des résultats obtenus sur les compétitions de référence (Série Championnat du Monde, Championnat d'Europe) au cours de la période olympique en cours.

Le sélectionneur rendra sa décision au plus tard le 15 octobre 2011.

IV - Championnat d'Europe 2012.

TOP 3 / Si plus d'une, d'un athlète réalise le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée est pris en compte.

V - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur.

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère, la 2ème, la 3ème et la 4ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de compléter le quota attribué au pays au 1er juin 2012, dans l'intérêt de l'Equipe de France.

Une, un athlète peut être désigné(e) pour sa capacité à faciliter l'obtention d'une médaille à une sportive ou un sportif déjà sélectionné(e).

4.3 Evolution des critères de labellisation 2012 des écoles de triathlon réunion

Cette réflexion émane de la dernière campagne de labellisation des Ecoles de Triathlon * et ** par le Comité d'évaluation.

Frank BIGNET présente les critères de labellisation des « Ecoles de Triathlon » pour la saison 2012, et les perspectives pour les années suivantes. Ces propositions d'évolutions sont validées par les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, et seront présentées au CD suivant l'AG :

EFFECTIF JEUNE

(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : suppression de la prise en compte des licences longues dans le nombre de licenciés jeunes au 31 août 2011.

Labellisation 2013 et après : le nombre de licenciés pris en compte est arrêté au 31 août de l'année N-1.

VIE SPORTIVE / MANIFESTATION SPORTIVE

(Modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : pas de changement concernant la manifestation organisée entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : Pour 2013, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012 / pour 2014, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013 etc.

EQUIPE PEDAGOGIQUE / A compter de la labellisation 2012

- Pour Ecole * : 1 cadre titulaire du BF5

- Pour Ecole ** :

15 à 20 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA)

21 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA) + 1 BF5
Et 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

- Pour Ecole *** : 30 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF3 ou DEJEPS (stagiaire ou titulaire) + 1 BF5 + 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

VIE SPORTIVE / CLASS TRIATHLON
(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

50% de l'effectif jeune doit avoir réalisé les tests complets (natation et course à pied) au cours de la période considérée (ne s'applique qu'aux minimes, cadets et juniors). Le club devra joindre au dossier de labellisation le listing des résultats complets.

Labellisation 2012 : il n'y a pas de changement, les résultats sont enregistrés entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : les résultats seront enregistrés entre le 1^{er} Septembre et le 31 août.

VIE SPORTIVE / PARTICIPATION DES JEUNES LICENCIES AUX EPREUVES
(Modifications s'appliquent aux niveaux ** et *).**

50% de l'effectif jeune du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au Challenge National Jeune (demi finales CF Triathlon, CF Duathlon, Triathlon, Aquathlon). Le Club devra joindre au dossier de labellisation la liste nominative relative aux participations.

Labellisation 2012 : pas de changement, prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année N.

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION 2012

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 ^{er} novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 ^{ère} semaine de décembre 2011		
***	/	Avant le 1 ^{er} novembre 2011			

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION SAISONS 2013 ET APRES...

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 ^{er} novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 ^{ère} semaine de décembre 2011		
***	/	Avant le 1 ^{er} novembre 2011			

PROPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il sera précisé dans les formulaires de demande de labellisation que ceux-ci doivent impérativement faire l'objet d'un **archivage au sein des ligues régionales**: En cas de litige ou de contestation, notamment concernant les labellisations régionales (Ecole de Triathlon*), la F.F.TRI. se réserve un droit de regard sur ces dossiers.

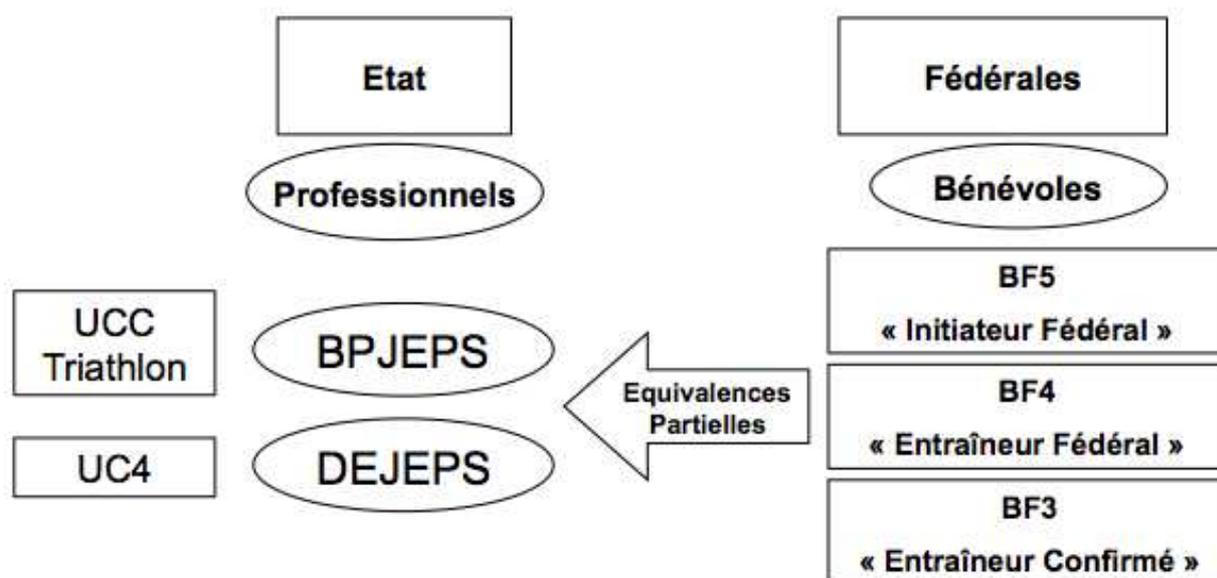
Dans le **cas de clubs concernés par la D1 ou la D2, la labellisation sera examinée et validée par la F.F.TRI. quel que soit le niveau de label sollicité.**

L'**instruction des dossiers par la Direction Technique Nationale sera désormais effectué par 2 cadres** et non plus par le seul cadre responsable du projet jeune.

Un document concernant le **Comité d'Evaluation**, précisant **son rôle, sa composition et son mode de fonctionnement**, sera très prochainement élaboré et soumis à la validation du BD.

4.4 Point d'information secteur emploi

Frank BIGNET présente, de façon schématique, la structure actuelle du secteur formation, avec les différentes passerelles. Il fait part aux membres du Bureau des réflexions en cours, sur l'évolution de ce secteur. Un dossier complet sera présenté aux membres du BD, lors d'une prochaine séance.



4.5 Ile de La Réunion : membre A.T.U. (Africa Triathlon Union)

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon, présente le projet de développement du Triathlon dans la Zone Océan Indien, qu'elle a remis au Président LESCURE. Elle rappelle que toutes les Iles proches de La Réunion, avec lesquelles la Ligue entretient des relations régulières, relèvent de l'ATU (Madagascar, Seychelles, Ile Maurice). La Ligue a été sollicitée officiellement afin d'intégrer éventuellement l'ATU, avec voix consultative, au regard de sa position dans l'Océan Indien.

La Nouvelle Calédonie est déjà dans une situation similaire, et le Bureau Directeur valide à l'unanimité ce projet, qui sera présenté au prochain Comité Directeur Fédéral. En parallèle, les démarches nécessaires seront faites par la DTN, vers l'Etat.

5. Questions diverses

5.1 Situation de La Baule

Bernard SAINT-JEAN fait part des difficultés qui perdurent avec AUDENCIA, que la Fédération a rencontré le 28 janvier dernier. L'équipe a complètement changé et la réunion s'est déroulée avec Monsieur GERMAIN (nouveau chargé du dossier), Monsieur Pierre Henri DUBOIS (Marketing communication) et Monsieur Luc CHATELIER. AUDENCIA persiste à ne pas vouloir respecter la convention liant à la Fédération, dans le cadre de l'organisation de la finale du Grand Prix, à La Baule. Pour rappel, le litige porte sur les Pass Journées (organisation de 2010) mais surtout sur le partenariat énergétique.

Le Bureau Directeur, à l'unanimité, valide les démarches suivantes :

- Courrier envoyé dès la semaine prochaine, à l'intention de Monsieur GERMAIN, en s'appuyant sur les aspects juridiques contractuels de notre relation, afin d'aller, si besoin, devant les juridictions compétentes pour traiter ce problème.
- En parallèle, demande d'un nouveau RDV à Monsieur GERMAIN, afin que la situation soit à nouveau abordée, qu'il lui soit reprécisé la position fédérale, l'obligation pour tout organisateur de respecter le cahier des charges, et l'impossibilité de revenir sur la convention signée pour 3 ans.

5.2 Contentieux fiscal

Bernard SAINT-JEAN ou Guillaume FRITSCH seront présents jeudi 24 février prochain, pour le passage au Tribunal Administratif de l'affaire concernant le contentieux entre la Fédération et les services fiscaux. Ils tiendront le Bureau informé de la suite donnée à ce dossier.

5.3 Coopération Maroc / F.F.TRI.

Bernard SAINT-JEAN rappelle que la F.F.TRI. a été sollicitée par le Maroc pour qu'elle accompagne ce pays dans la structuration du Triathlon, et notamment la formation (BF5) et l'appui à l'organisation d'un triathlon à Agadir, le 12 novembre 2011. La Fédération Marocaine de Triathlon prendra à sa charge les frais inhérents à cette coopération. Le Bureau Directeur valide ce projet.

5.6 Assemblée Générale Ligue Auvergne

Emmanuel CHABANNES informe le Bureau de son déplacement à l'Assemblée Générale de la Ligue d'Auvergne, le 5 février dernier. Il s'est rendu à Vichy et a appris sur place le report de cette réunion à une date ultérieure. Il regrette de ne pas en avoir été informé avant.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL 29 et 30 AVRIL 2011

Vendredi 29 Avril 2011 : 16h00-20h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés Emmanuel CHABANNES, Denis JAEGER.



Samedi 30 Avril 2011 : 8h30-12h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés Emmanuel CHABANNES



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

L'augmentation déjà constatée lors du dernier Bureau se confirme, avec + de 10% d'augmentation des licences, de date à date (au 29 avril 2011), + 15 Clubs. Le point licence est transmis par email tous les mois aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues.

1.2. CD du 18 Juin

L'ordre du jour sera complété en réunion et transmis aux membres du Comité Directeur dans les semaines à venir.

1.3. Proposition d'accord d'intéressement

Guillaume FRITSCH expose la proposition d'accord d'intéressement, reposant sur le principe d'une participation collective aux résultats de l'Association, et s'appliquant à l'ensemble du personnel salarié de la F.F.TRI. bénéficiaire d'un contrat de travail de droit privé. Validant le principe de cette orientation, les membres du Bureau souhaitent qu'un projet chiffré soit présenté au prochain BDF, pour validation définitive.

1.4. Proposition de modification de la RGF suite adoption des coûts

Suite à l'Assemblée Générale de février 2011 et au vote des coûts 2012, il est proposé aux membres du BDF de modifier la page 31 de la RGF « Droits de Mutation et droits de Formation », afin qu'ils puissent entrer en vigueur dès le 1er octobre 2011. Cet avenant, validé à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur sera proposé pour approbation au Comité Directeur de juin 2011:

« DROITS DE MUTATION ET DROITS DE FORMATION

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits sont :

- Pour les droits de mutation :
 - ❖ Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon CD, LD et de Duathlon CD de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
 - ❖ Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes), de Triathlon **CD, LD** et de Duathlon **CD**.

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes de 14 à 20 ans inclus, quittant un club labellisé « Ecole de Triathlon** », doivent s'acquitter d'un droit de formation qui sera fonction :
 - Du temps passé au sein du club
 - Du niveau sportif de l'athlète concerné

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes des catégories benjamin à U23 quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs des critères de performance précisés sur le formulaire de demande de mutation au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club.
 - ❖ Les montants des droits de formation exigibles sont fonction :
 - Du temps passé au sein du club (au minimum deux années, plafonné à huit années d'ancienneté)
 - Du niveau de performance de l'athlète concerné (performance de niveau 1 ou performance de niveau 2)
 - Du niveau de labellisation du club (non labellisé, Ecole de Triathlon* ou ** ou ***)

Le montant des frais de dossier et des droits de mutation et de formation sont fixés annuellement par la F.F.TRI. et portés à la connaissance de chaque club lors de l'envoi des formulaires de mutation. Les frais de dossier et les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.. Les droits de formation sont reversés par la F.F.TRI. au club quitté sauf dans le cas où un athlète est également dans un Pôle (France ou Espoir). Ces droits sont alors répartis à moitié entre la F.F.TRI. et le club quitté. »

Cédric GOSSE propose qu'une réflexion soit menée afin qu'un délai butoir d'acquittement des droits de formation soit arrêté.

1.5. Evolution informatique licence 2011

Les propositions de modification du logiciel ISIATHLON pour la rentrée de septembre 2011 sont validées à l'unanimité.

1.6. Dotation ADIDAS / CNOSE

Une dotation ADIDAS est attribuée par le CNOSE aux personnes accréditées pour les JO (sportifs, encadrement et Président) et le CNOSE a fait savoir qu'il était possible de faire l'acquisition de dotations supplémentaires en cas de besoin.

1.7. Déplacement fédéral JO 2012

Dominique FRIZZA et Bernard SAINT-JEAN ont participé à une réunion d'information au CNOSE, pilotée par Monsieur Denis MASSEGLIA, qui a alerté les Fédérations présentes afin qu'elles se hâtent pour acheter des billets et des packages pour les JO de Londres. Dominique FRIZZA précise qu'il sera très difficile de se rendre à Londres de façon autonome, les Agences de Voyages ayant pris la main sur tous les dispositifs (déplacements, hébergements, entrées sur les compétitions). La Fédération a demandé 3 devis et identifié

environ 150 personnes intéressées par le déplacement. « Even Team » a 70 places pour les filles et autant pour les garçons qu'ils ne vendront que sous forme de packages. A réception des devis, les personnes intéressées par ce déplacement seront contactées.

1.8. Affaires Internationales

1.8.1. Congrès ETU du 24 Juin

Denis JAEGER et Dominique FRIZZA participeront au Congrès ETU programmé en juin prochain, Bernard SAINT-JEAN étant présent par ailleurs, dans le cadre de son mandat ETU. Parallèlement, Cyril MAZURE, dont la candidature a été retenue par l'ETU, participera à la réunion de la Commission « Paratriathlon ».

Denis JAEGER pose la question de la position fédérale concernant une éventuelle candidature française à l'ITU lors des prochaines élections internationales. Philippe LESCURE est favorable à des échanges au préalable, permettant à l'ETU de proposer un ou des candidats, de façon concertée. Il rappelle toute l'importance de faire du lobbying, en permanence, au niveau de toutes les instances, d'être présents sur la scène internationale.

1.8.2. Candidature F.F.TRI. ITU 2013

Il est rappelé les labels accordés à Nancy, pour l'organisation des Championnats d'Europe de Duathlon en 2012, et à Belfort pour les Championnats du Monde de Triathlon Longue Distance en 2013.

Bernard SAINT-JEAN s'est rendu à Belfort, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle participaient de nombreux journalistes des médias presse, radio et TV, ainsi que des élus des Collectivités et la Directrice du Cabinet du Préfet. Le dossier est très bien engagé. Un premier délégué ITU se rendra sur le site Belfortain prochainement.

Philippe LESCURE se déplacera à Belfort, à l'occasion du Championnat de France de Dijon.

1.8.3. Newsletter Internationale

Concernant le projet de Newsletter internationale, les membres du BD y sont favorables à partir du moment où ce sera un outil de communication, où l'information traitée intéressera les autres Fédérations nationales ou internationales, et pourra être reprise, sur leurs sites internet par exemple.

1.8.4. ETU / Projets Jeunes

Une convention a été signée entre l'ETU et l'ITU, à hauteur de 10 000 dollars, afin de financer un projet à l'intention des jeunes européens. Dans ce cadre, la Ligue du Centre accueillera 15 jeunes du 16 au 22 août 2011, qui seront aussi invités à participer aux Championnats de France des Ligues. Un projet similaire est en cours, sur la même période, entre la Ligue Ile de France et le Maroc, et une journée commune est envisagée entre les deux Ligues, afin que les jeunes européens, marocains et français se rencontrent pour partager leur passion du triathlon. Concernant l'échange avec le Maroc, Cédric GOSSE précise qu'il s'inscrit dans le cadre d'un dispositif Région « Ile de France, terre d'accueil ».

1.8.5. Partenariat FMSPT (Fédération Marocaine)

Lors du Salon « Running Expo » qui s'est déroulé à Paris, où un stand était tenu par la F.F.TRI. en partenariat avec la Ligue Ile de France, le Ministre des Sports Marocain et le Président de l'Association Marocaine « Sport pour tous » ont été accueillis. Cela a permis de travailler sur le projet avec le Maroc, d'envisager plusieurs actions, et notamment la formation de cadres techniques, une action pour les enfants, un Triathlon à Agadir en novembre 2011. Bernard SAINT-JEAN se rendra à Agadir, en juin prochain.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle que la reconnaissance des Brevets Fédéraux Français est toujours en cours, et freine notamment les projets de formation dans la Zone Océan Indien, avec des pays Africains (Seychelles, Madagascar, Ile Maurice). Ce problème se posera aussi avec le Maroc, qui souhaite accéder aux

mêmes formations. Il est à nouveau évoqué le projet, validé par le Bureau Fédéral de février 2010, où il a été envisagé la déconcentration d'un BF4 à La Réunion, ouvert aux Iles de la Zone, dépendant de l'ATU.

1.10. Type d'épreuve pouvant être agréée par la F.F.TRI.

La question est posée, notamment par la Ligue Côte d'Azur, de la possibilité d'agréer une épreuve sans enchaînement (course à pied, ou cyclisme, ou natation). Les membres du BDF précisent que la F.F.TRI. ne peut pas délivrer d'agrément pour des épreuves relevant d'une autre fédération délégataire.

1.11. Partenariat CNOSF / BMW

Dans le cadre d'une convention de partenariat, signée entre le CNOSF et BMW, Philippe LESCURE fait part de la mise à disposition d'une voiture de fonction de la marque, à chaque Président de Fédération Olympique.

2. Communication / Marketing

2.1. Communication

2.1.1. Communication Média

➤ **Presse Spécialisée / Triathlète Magazine:** Frank GASQUET suggère de remplacer l'envoi du Guide des Grandes Epreuves (coût 9 000 €) par une solution mixte, alliant internet et un support papier, qui pourrait être distribué sur place, pour chaque épreuve. Philippe LESCURE propose que cette orientation soit abordée avec les Clubs de D1 concernant les Grandes Epreuves, et qu'une décision soit arrêtée en septembre 2011, à l'issue de cette consultation.

Le Bureau Directeur vote à l'unanimité les propositions suivantes :

- permettre aux demandeurs de licence en ligne de profiter d'un tarif préférentiel pour s'abonner à Triathlète Magazine. Les développements informatiques nécessaires à la modification du dispositif existant seront pris en charge par Triathlète Magazine.
- la mise à disposition à Triathlète Magazine des productions fédérales de 5 minutes en vue de la vente d'un DVD. En contrepartie, Triathlète Magazine remettra à la F.F.TRI. un lot de DVD destiné prioritairement aux Clubs de D1 et aux organisateurs de Grandes Epreuves.

Concernant le planning d'envoi des numéros fédéraux 2012, il sera identique à celui de cette année.

➤ **Médias Audiovisuel et Radio**

Audiovisuel Diffusion : Frank GASQUET présente l'architecture globale du contrat avec Sport+, identique aux années précédentes et note des évolutions positives :

- Horaire de la 1ère diffusion plus intéressant (entre 17H et 22H00)
- Ouverture possible de 5mn sur TV5 Monde.
- Terme du contrat le 31/10/2012 et discussion exclusive avec Sport + jusqu'au 31/12/2012.
- Réduction de la durée de diffusion, entraînant des reportages plus dynamiques.
- Diminution des embargos de diffusion Internet (5 jours pour les 5 minutes et 15 jours pour les 26 ou 42 minutes)
- Sport + ne dispose plus de la possibilité de commercialiser les droits TV des images que nous produisons à d'autres chaînes.
- Convergence de vue sur le scénario des productions, apparitions et interviews, concernant la ligne éditoriale (exclue du contrat).

Par contre, quelques points n'ont pu évoluer. Sport+ conserve notamment l'exclusivité (sauf diffusion sur TV5 Monde). Pour des cas particuliers une présentation de dossier à Sport + sera envisageable.

A l'unanimité, le Bureau Directeur valide la reconduction du contrat avec Sport+, qui sera signé prochainement par le Président LESCURE. Toutefois, il est acté qu'un courrier sera rédigé à l'intention du Diffuseur, saluant les ouvertures positives certes, mais regrettant la non prise en compte de toutes les demandes fédérales d'évolution.

Audiovisuel Production TV : A noter l'anticipation de la diversification des formats des étapes du Grand Prix LDE, et la programmation de réunions téléphonées (Organisateurs / Production / Communication F.F.TRI. / Diffuseur). La disparition de l'Association « Casques d'Argent » pose problème, même si elle est remplacée par une Société, car les prestations des motards seront dorénavant plus élevées. Le Bureau demande que les vérifications d'usage soient effectuées concernant cette Société.

Radio officielle : Reconduction du partenariat RMC, qui reste une radio incontournable sur les thématiques Sport, avec une audience en constante augmentation.

➤ **Relations Presse**

Agence de Presse Blanco Negro : Les axes de travail sont définis et des bilans seront effectués avant chaque Comité Directeur Fédéral. Le premier aura lieu en juin 2011. L'Agence œuvrera aussi de façon plus spécifique sur le Test Even de Londres (août prochain) afin de tisser du lien entre les Représentants Fédéraux, la Presse, les Partenaires et les Athlètes.

Relations Presse : Afin de donner tout son sens au slogan "Santé", "Nature", "Aventure", Frank GASQUET propose d'amplifier le partenariat avec « Santé Sport Magazine », et de développer, au regard des opportunités, les axes Nature et Aventure.

➤ **Promotion internet**

Sites Internet : Frank GASQUET présente les différents Sites internet (institutionnel et événementiels) et les Réseaux sociaux (Face book et Twitter). Des analyses sont en cours afin d'envisager d'éventuelles modifications structurelles, au regard des retours des internautes.

Newsletters : Frank GASQUET présente la nouvelle maquette des Newsletters, et rappelle que celles des Clubs et des Licenciés sont envoyées mensuellement. La Newsletter « Hors Série » a été créée à l'occasion de l'annonce du nouveau site fédéral, et pourra être ainsi utilisée lors d'événements particuliers (lancement de l'Agenda 21, par exemple). Il informe les membres du BDF de la création de Newsletters trimestrielles «Internationales ».

2.1.2. Communication hors médias

➤ **Communication de proximité :**

- Cible public « Triathlon », lors des Grands Prix, Championnats de France CD et LD. Elle sera développée sur la Coupe de France des Clubs, voire sur les Championnats de France Jeunes. Déclinaison : tente Fédérale, jeux concours etc.

- Cible « Grand public, avec le « Running Expo » (Marathon expo par exemple) ou des « Salons des Sports », en partenariat avec les Ligues Régionales (Paris, Toulouse ou Bordeaux sont à l'étude).

- Soirées événementielles : projet « Adidas Store des Champs Elysées».

➤ **Outils de communication Fédéraux:**

- Les outils de communication institutionnels ou grand public restent identiques.

- Création d'un bloc marque Paratriathlon composé du terme « paratriathlon » dans une forme ludique et « fun ». L'objectif est de donner une image de la pratique accessible et de dédramatiser le triathlon pour les athlètes en situation de handicap. Le pictogramme, diffusé sur écran aux membres du Bureau, est représentatif du public « Handi », décliné du logo fédéral, avec un slogan simple et évocateur, reprenant le terme « accessible » fondamental.

2.1.3. Communication Olympique / Objectif Londres 2012

➤ **Actions de communication pré évènement :** Jeu concours à l'étude pour LDE et le Crédit Coopératif, déplacement sur le Test Event de Londres, créations d'outils « print » une fois la sélection connue (affiches, cartes postales etc.), organisation d'une conférence de presse d'officialisation de la sélection olympiques (Adidas store / autres fédérations ?).

➤ **Opérationnel terrain 2012 :** Création d'un « fan club » présent en nombre le Jour J (à confirmer compte tenu de la billetterie disponible - 40 places), organisation d'une soirée « Club France » en lien avec nos partenaires.

2.1.4. Communication Évènementielle : ce point concerne les Triathlons de Paris et de Nice, il sera traité dans un autre cadre, par Bernard SAINT-JEAN.

2.2. Marketing 2011

➤ **Marketing Fédéral :**

- **Partenariats privés :** Frank GASQUET présente le fichier de prospection avec 372 contacts et souligne le choix d'une démarche qualitative. Le secteur « Nutrition du sportif » sera privilégié pour 2011. Il est pointé la difficulté à commercialiser le Grand Prix LDE dans sa globalité, et le fait que le triathlon reste encore un sport très méconnu par les annonceurs.

- **Annonceurs Internet :** Frank GASQUET présente la commercialisation des Espaces Web (Newsletters / Site Internet), l'ouverture du nouveau site étant un support supplémentaire. Il souligne l'opportunité de travailler avec une régie publicitaire spécialisée du Web, et présente les actions complémentaires à ce qui est déjà fait en interne, pour un chiffre d'affaire TTC de 4 458,20 €.

➤ **Marketing Triathlon de Paris :** Démarche similaire à celle des partenariats fédéraux (qualitatif plutôt que quantitatif) en coordination avec la démarche commerciale de Sportys.

- Négociations avancées : SimAlti, Naturalia, PomWonderful, Ford, Best Western, adidas, Citroën, Banane de Martinique & Guadeloupe, Club Med Gym, Endurance Shop, Bultex, Caisse d'Épargne, Carrefour, Allianz.

- Négociations abouties (hors Isostar, Partenaire Fédéral) :

+ Adidas

+ Allianz

+ Simalti

- Négociations non finalisées : Banane de Martinique & Guadeloupe, Carrefour, Bultex, Ford

- Opportunité importante pour l'édition 2012 : Naturalia (prise en charge des ravitaillements et repas bénévoles).

➤ **Marketing Triathlon de Nice :** La prospection de partenaires pour le Triathlon de Nice peut largement être optimisée, la validation tardive de la date ayant entraîné des difficultés.

- Fichier de prospection : environ 100 entreprises locales réparties sur différents secteurs d'activité (hôtellerie, automobile, alimentaire, etc.)

- 2011 : finalisation tardive d'un partenariat avec Nissan Côte d'Azur
- Priorités pour 2012 : Renforcer le partenariat Nissan (encore insuffisant) / Partenaires alimentaires, hôteliers et équipementiers.

➤ **Renégociation des Contrats : SUEZ - Lyonnaise des Eaux / ADIDAS / ISOSTAR.** Le Président LESCURE a déjeuné dernièrement avec Madame KOCHER et la nouvelle Directrice du Marketing de LDE. Il souhaite que des RDV soient programmés courant octobre / novembre 2011, afin de connaître la position de Lyonnaise des Eaux, comme celle d'ADIDAS, sur la reconduction des partenariats avec la Fédération. Il fait part du retour très positif d'un Directeur Régional de LDE, présent sur le Triathlon de Nice, le 24 avril dernier.

Frank GASQUET propose que Paul-Farel COUCHE, Responsable du Secteur Communication / Marketing fédéral soit le seul interlocuteur d'ADIDAS. Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité cette proposition.

Concernant ISOSTAR, la première année de partenariat va être évaluée. Le partenaire souhaite s'engager durablement.

Le Président LESCURE souhaite que notre Secteur Communication / Marketing réfléchisse à l'ouverture de nouveaux Partenariats, notamment vers la Chine.

2.3. Utilisation du logo fédéral

Frank GASQUET rappelle que l'utilisation du logo fédéral est justifiée pour les Clubs et Organismes affiliés à la Fédération. Par contre, les Sociétés Commerciales ne peuvent le faire sans autorisation, qui pourrait être délivrée après dépôt et étude de dossier, puis validation d'un BON A TIRER.

2.4. Dossier de presse « Kids Fit Days for Unicef ».

Au regard de changements importants au sein de la Société SPORTYS, la question du rachat de 87,5% des parts de la SAS Iron Tour par la Fédération n'est plus d'actualité.

Madame Carole GALLY, organise un nouveau circuit sous la dénomination « Kids Fit Days for Unicef » et sollicite la Fédération afin qu'il soit agréé. Les épreuves s'appuient sur des ateliers, déclinant les droits de l'enfant. Les membres du Bureau Directeur valident la proposition de Philippe LESCURE, de demander par missive un dossier complet de ce nouveau dispositif à Madame Carole GALLY, qui souhaite par ailleurs donner une conférence de Presse sur ce point dès le 11 Mai prochain, et a déjà invité la Fédération. Madame Carole GALLY sera interpellée, dans un même courrier, afin qu'elle fournisse à la Fédération les informations d'usage concernant la nouvelle structure qui portera ce projet (appellation, entité juridique etc.). Enfin, l'obligation systématique de solliciter un BAT (bon à tirer) auprès de la Fédération, pour l'utilisation du logo fédéral, lui sera aussi rappelée.

2.5. Outils de communication

Cédric GOSSE rappelle que la Fédération manque d'objets de communication (cravates, chemises, stylos, pins etc.), à remettre notamment lors des représentations fédérales. Narjess BRAHIM se rapprochera du Président pour travailler sur ce sujet.

3. Finances

3.1. Créances au 31 Mars 2011

La créance de SPORTYS s'élève à 35 926,65 euros, elle n'a toujours pas été honorée. Au regard de la situation actuelle de la Société, il est demandé qu'un courrier RAR accompagne une nouvelle lettre de rappel.

Suivi budgétaire au 31 Mars 2011

Le suivi budgétaire n'appelle aucun commentaire. Le Budget sera réajusté à l'issue de la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère.

3.2. Point contrôle fiscal 2004 / 2005

La F.F.TRI. dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la décision du Tribunal Administratif pour faire appel, soit avant le 21 mai 2011. Le Président LESCURE fera savoir très rapidement si une demande d'appel doit être déposée.

3.3. Point contrôle fiscal 2008 / 2009 / 2010

Suite à la demande de récupération de TVA sur les années 2008 et 2009 (déclaration de la TVA à 100% sur l'opération « Triathlon de Paris ») effectuée par la F.F.TRI. en décembre 2010, l'administration fiscale a mis en place un nouveau contrôle des comptes de la F.F.TRI. sur la période 2008 / 2009 / 2010.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Charte contre l'homophobie

Frank BIGNET remet aux membres du Bureau la « Charte contre l'homophobie dans le sport », telle qu'elle est souhaitée par le Ministère. Elle se décline en 6 points. Des modules éducatifs doivent aussi être intégrés dans les contenus des formations. Les membres du Bureau valident à l'unanimité la signature de cette charte et la communication devant en découler.

4.2. « Guyanne / Base avancée 2014 – 2016 »

Frank BIGNET a participé récemment à une table ronde, présidée par Madame Chantal JOUANNO, en présence d'élus du Territoire Guyannais. L'organisation de la Coupe de football en 2014 et des JO de Rio en 2016, est vue comme une opportunité à effectuer le recensement des équipements sportifs sur le territoire Guyannais. Ainsi, un projet d'investissement de 3 millions d'euros dans la réfection ou la création d'équipements a été avancé. Il est souhaité que les Fédérations s'impliquent dans le développement de leurs disciplines sur ce territoire. Frank BIGNET propose qu'une réflexion soit menée, au sein de la Fédération, en collaboration avec les Commissions Nationales des Affaires Internationales, de l'Outre-mer et du Développement, afin d'envisager le développement du Triathlon sur ce Département d'Outre-mer. Frank BIGNET a eu l'occasion d'échanger sur ce point avec Monsieur Marc LEMERCIER, coordinateur du projet « Guyanne / Base avancée 2014 – 2016 ».

4.3. Civi-conditionnalité

Frank BIGNET explique, au regard de la demande de Madame JOUANNAU qui souhaite que les actions des fédérations s'inscrivent dans un cadre de « Civi-conditionnalité », que la F.F.TRI. est bien dans cette mouvance. Ce terme ne figurant pas dans le dictionnaire, il est précisé qu'il renvoie à toutes les valeurs sociales du sport (insertion sociale, développement durable, ouverture de la pratique vers tous les publics, lutte contre les discriminations, refus du dopage etc.).

4.4. Secteur Emploi / Formation

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la proposition de Frank BIGNET de travailler sur la création d'un Poste d'Agent Administratif, sur le Secteur de la Formation, encadré à ce jour par trois Cadres Techniques Sportifs. Cette activité n'a de cesse de se développer, passant de 200 heures de face à face

pédagogique en 2008, à 1 000 en 2010. L'objectif est de proposer un service de qualité aux Clubs et aux éducateurs, en renforçant ce pôle formation. Le recrutement s'oriente vers un emploi qui pourrait intervenir en septembre 2011. Une fiche de poste est en cours de rédaction.

4.5. Convention d'Objectifs 2011

Le rendez-vous au Ministère est prévu ce mardi 3 Mai à 15H00.

4.6. Bilan réunion avec les clubs de 1^{ère} Division de duathlon

Dominique FRIZZA rend compte de la réunion tenue le 2 Avril dernier avec les Clubs de Duathlon de 1^{ère} Division, à laquelle participaient aussi Frank BIGNET, Fabien CARCUAC et François LHUISSIER. Un questionnaire identique à celui remis aux Clubs de Triathlon leur avait été envoyé, au préalable. La synthèse du questionnaire a été remise aux membres du Bureau Directeur.

Le taux de réponse, et les préoccupations des Clubs de Duathlon sont à peu près identiques aux retours des Clubs de Triathlon. Il faut noter toutefois une prégnance particulière des questions d'ordre financier. Les représentants des Clubs de Duathlon ne souhaitent pas faire l'objet d'un traitement spécifique concernant les obligations liées à la labellisation des Ecoles de Triathlon **. Ils revendiquent une communication plus étoffée de la discipline, vers les médias, et notamment des communiqués de presse en amont et en aval des Grands Prix.

4.7. Accompagnement fédéral des clubs labellisés ***

Dominique FRIZZA présente un dispositif permettant d'accompagner les Clubs labellisés ***. Actuellement, Poissy, Valence et Tricastin sont dans cette situation, et une vision optimiste permet de penser que 6 nouveaux clubs, au plus, pourraient accéder à ce niveau de labellisation. Intégrant éventuellement le P.E.S. à l'horizon 2013, ils seront les seuls en capacité de former régulièrement des jeunes « performants », il est essentiel de les soutenir dans l'accès vers la performance. Il expose (suite à deux réunions de travail), les besoins identifiés de ces structures, suivant 4 axes :

- **La Communication** : Informations et lien sur le site fédéral - Pages d'information (publi-reportage) dans Triathlète Magazine - Rappel systématique du club d'origine*** dans la présentation de l'athlète le long de sa carrière (issu de...formé à...).
- **Le plan Sportif** : Permettre aux clubs de D1, labellisés *** d'inscrire une équipe exclusivement composée de jeunes sur le circuit de D2, sans obligation de participer à tout le championnat ou de « jouer la montée », dans le respect des rythmes scolaires et la planification annuelle des étapes - Favoriser les ententes de clubs *** pour accéder et participer à la Division1.
- **La Formation** : Crédit Formation de 15 000 €, sans répartition pré calculée, et basé sur un projet de formation, évalué par une Commission Mixte. Prise en compte de tous les besoins de formations, au niveau fédéral ou sur d'autres créneaux, tels qu'une spécialité en natation ou course à pied, vidéo, dartfisch etc. Reconnaissance de ces structures par un retour partiel et légitime du « droits d'accès à la D1 », au regard de leur investissement dans la formation des jeunes (alimentation des équipes de France et de D1 à venir).
- **Le niveau politique** : une attention plus appuyée des Elus fédéraux, pouvant se traduire par une visite du Président par exemple, à l'instar des Cadres Techniques Nationaux.

Les membres du Bureau sont favorables à ce dispositif et ce projet sera présenté au prochain Comité Directeur.

4.8. Plan d'action pour une réflexion sur l'évolution du G.P. de Triathlon

A l'issue du Séminaire du Bureau Directeur fédéral de Limoges, le souhait a été émis de réfléchir à l'évolution du Grand Prix de Triathlon, en préservant toute sa valeur sportive, et afin qu'il reste une véritable vitrine du Triathlon. Dominique FRIZZA fait part de l'organisation d'une campagne de réflexion, avec tous les acteurs concernés : Présidents de Clubs et de Liges, Athlètes, Organisateurs, Arbitres, et référents du Secteur Communication / Marketing. L'essentiel des temps de travail se déroulera sous forme de réunions téléphonées, et une synthèse devrait être réalisée d'ici septembre 2011. Le premier questionnaire réalisé avec les Clubs de 1^{ère} division sera intégré aux outils de réflexion.

4.9. Bilan / Perspectives suite séminaire du BDF de Limoges

Le compte rendu du séminaire est en phase de finalisation, et sera envoyé très prochainement. Philippe LESCURE souhaite que les réflexions, au regard des axes de travail arrêtés lors de cette instance, soient engagées au plus vite. Certains thèmes de travail ont déjà été entamés, et notamment ce qui concerne les distances de course.

4.10. Validation de l'Agenda 21 et de ses priorités

Jean-Michel BUNIET présente la version n°1 de l'Agenda 21, issue du travail remarquable de la Commission, et notamment de Stéphane ZIMMER, DTN Adjoint en charge de ce dossier. L'ossature de l'Agenda 21 Fédéral s'appuie sur 5 Engagements, déclinés sous forme de Finalités, puis de Pistes d'Actions, proposées dans un ordre de priorité.

- **Engagement 1** - La F.F.TRI. une STRUCTURE qui s'engage dans le développement durable
 - Finalité : Proposer une contribution fédérale en matière de développement Durable
- **Engagement 2** - La gouvernance : Le développement durable une approche transversale de notre politique sportive fédérale.
 - Finalité : Construire une organisation performante du Développement Durable au service des triathlètes
- **Engagement 3** - La solidarité sportive au service du développement durable
 - Finalité 1 : Assurer la promotion et le développement de la santé et l'épanouissement individuel
 - Finalité 2 : Développer l'accessibilité pour tous à pouvoir pratiquer le triathlon
- **Engagement 4** - Une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement
 - Finalité : Œuvrer à la préservation de l'environnement (l'eau et les espaces naturels).
- **Engagement 5** - Une économie sportive au service du développement durable
 - Finalité : Autour du triathlon et de l'économie

Les Membres du Bureau Directeur valident la Version 1 de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. à l'unanimité. Ce document sera envoyé aux membres du Comité Directeur par E-mail dans les jours suivant ce Bureau, pour avis, observation et validation, afin qu'il soit présenté, dans sa version définitive, lors du prochain Comité Directeur physique de juin 2011.

4.11. Bilan Nice

Le film réalisé sur le Triathlon de Nice, qui s'est déroulé la semaine précédent ce bureau, est projeté aux membres du BD. Le Président LESCURE dit à nouveau toute sa satisfaction et souhaite que soient remerciés la Ligue Côte d'Azur, le Club de Nice, Dominique SAGARY et toute l'équipe fédérale qui ont contribué à cette belle réussite, du fait de leur fort investissement. Les Collectivités, et notamment La Région et la Ville de Nice ont accompagné financièrement cette manifestation et permis de réaliser un bilan financier équilibré.

Perspectives 2012 : au regard de la non-reconduction de la convention liant la F.F.TRI. et « Audencia » sur la finale du Grand Prix de La Baule, et du bilan très positif de l'étape de Nice 2011, il est envisagé d'organiser la finale des Championnats de France de D1 à Nice, en 2012. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens.

Philippe LESCURE mentionne la présence, la coopération et l'investissement (notamment avec la mise à disposition gracieuse des cônes de sa société) de Yves CORDIER, sur ce Triathlon de Nice 2011. Rappelant que 2012 marquera le 30^{ème} anniversaire de l'entrée du Triathlon à Nice, le Président souhaite que cette date soit commémorée, et l'épreuve de Nice 2012, telle que envisagée, pourrait être un support à ce moment festif.

4.12. Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur l'avancement du Triathlon de Paris à venir, pointant 2 500 inscrits à ce jour, auxquels s'ajoutent des Entreprises. Tout le travail mené depuis plusieurs mois a permis de réunir les conditions d'organisation telles que prévues au niveau du Comité d'organisation, même si quelques détails, comme le départ par exemple sont encore à affiner. Une conférence de presse se tiendra le 10 Mai prochain, sur les bateaux des « Vedettes de Paris ».

La Ligue Ile de France proposera des animations, à l'intention des enfants, durant les 2 semaines précédant la manifestation.

Un point sur le budget aura lieu la semaine suivant ce Bureau, et des informations plus précises seront apportées au prochain Bureau physique, au mois de juin.

Il est rappelé que les réunions du Comité d'Organisation du Triathlon de Paris ont lieu le premier Jeudi de chaque mois. Philippe LESCURE souhaite qu'un bilan de ces temps de travail soit transmis aux membres du BD.

4.13. Programme Groupes d'âge 2012

Denis JAEGER rappelle qu'il n'y a rien de prévu en 2011, et pose la question d'un éventuel projet pour 2012, auquel cas il est important de le programmer dès maintenant, et de nommer une personne référente. Cédric GOSSE propose, dans le cadre de ses relations avec les Ligues, et en collaboration avec Denis JAEGER, de travailler sur un projet.

4.14. Aide à la Professionnalisation des Ligues

Dans le cadre du projet fédéral « Une Ligue / Un Emploi », objectif fort du mandat en cours, les Ligues bénéficiaires de l'aide fédérale devaient s'inscrire dans la réalisation des directives fédérales et du plan de développement. Cédric GOSSE propose au Bureau, pour finalisation, la Convention support à ce projet. Actuellement, les relations sont essentiellement descendantes et administratives, il n'y a pas de convention écrite et d'engagement réciproque, ni d'évaluation de la réalisation des objectifs posés.

Cédric GOSSE suggère de faire évoluer ce dossier, présenté au séminaire des Président(e)s de Ligues et au Comité Directeur du 25 janvier 2011 :

- **Sur la forme** : changer notre vision et notre approche.
- **Sur le fond** : mieux faire vivre les directives techniques nationales et le plan de développement, leur articulation avec les caractéristiques régionales.

Cédric GOSSE propose l'inscription de 3 articles dans cette Convention, fondateurs de l'engagement réciproque :

1. L'aide fédérale reste basée sur la création d'un emploi et plafonnée à un ETP.

2. La mise en œuvre d'objectifs partagés est affirmée (directives fédérales / Projet de la ligue et réalités régionales).
3. Les ligues régionales sont soumises à :
 - Des obligations statutaires + renvoi du dossier CNDS « Part territoriale ».
 - 2 engagements « structurants et fédérateurs » : création d'une ETR, création d'un challenge jeunes et/ou adultes.

Le respect de ces 3 articles déclenchera l'aide fédérale. L'emploi (sa pérennisation) et le projet de développement seront le fil rouge du dispositif.

Cédric GOSSE précise pourquoi ces deux engagements (ETR / Challenge) sont importants :

- Ils sont structurants à la fois dans les domaines de la formation, de l'animation du territoire
- Ils contribuent à faire connaître et ou reconnaître la ligue régionale à ces « partenaires » institutionnels.
- Ils constituent le dénominateur commun à minima de toutes les ligues sans poser de contraintes trop lourdes.
- Ils permettent de mettre surtout l'accent à la démarche de fond de la nouvelle relation instaurée entre la fédération et les ligues régionales.

Proposition de mise en œuvre :

- Un accompagnement politique et technique : Différencier la nature de l'accompagnement au regard du niveau de structuration de la L.R.TRI. et de ses besoins prioritaires.
- Bâtir au cas par cas un cadre d'échange, sur des objectifs partagés :
 - Programmer une réunion de travail pour prendre connaissance du projet territorial de la ligue.
 - Partager des objectifs en cohérence avec les directives nationales, le plan fédéral et le projet régional.
 - Afficher ces objectifs dans le dossier du CNDS part territoriale (dossier à transmettre à la fédération).
- Construire le cadre du suivi : Donner le temps réaliste pour réaliser les objectifs partagés.

Ce projet est validé par les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, et un document plus abouti sera proposé au prochain Comité Directeur de Juin 2011, pour une mise en œuvre du dispositif dès la prochaine saison.

4.15. Convention groupement d'achats Ligues Régionales

La démarche allant dans le sens d'une mutualisation entre les Ligues, de certains achats a déjà été évoquée par certaines instances régionales. Philippe LESCURE propose de cibler les secteurs de mutualisation possibles, pour aller ensuite sur des propositions concrètes.

5. Questions diverses

5.1 Ligue de Martinique

Jean-Michel BUNIET se rendra dans les jours à venir en Martinique pour tenter une conciliation entre la ligue et le Foyal Triathlon Club.

5.2 Ligue de Picardie

Le Président de la ligue Picardie, Guy WUILLOT, rencontre actuellement d'importants problèmes de santé et ne plus assurer ses fonctions au sein de la ligue. Le Président LESCURE témoigne son soutien à Mme WUILLOT et souhaite le meilleur rétablissement à Guy WUILLOT.

5.3 Situation de Mayotte

Mayotte étant devenu Département Français, la Ligue de l'Ile de La Réunion devra modifier ses statuts, deux Départements étant dorénavant rattachés à la Ligue Régionale.

5.4 Taxe d'apprentissage

Frank BIGNET informe les membres du BD que la Fédération a bénéficié du versement de la Taxe d'Apprentissage de la Société « BRAHIM ». La F.F.TRI. l'en remercie vivement.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
Vendredi 17 Juin 2011 / 16H00 – 19H00
PARIS

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Le nombre de licences au 14 juin 2011 s'élève à 33 186, soit près de 3 000 licences supplémentaires par rapport à l'année dernière à la même date. Le nombre de Clubs est de 663 à ce jour, soit 16 clubs de plus par rapport à la fin de saison dernière.

1.2. Assemblée Générale 2012 – La Réunion

Les deux Collectivités ont fait part de leur soutien, dans un accord de principe, et les courriers du Président de la Région et de la Présidente du Conseil Général sont à venir. Philippe LESCURE réitère sa demande concernant ces courriers qui sont indispensables. Françoise HUOT-JEANMAIRE les fera suivre au plus vite à la Fédération, les Collectivités s'y étant engagées. Les devis demandés aux Compagnies Aériennes font apparaître que c'est Corsair qui propose les tarifs les plus intéressants, et des négociations sont en cours avec la Compagnie. Les membres du Bureau Directeur, à la majorité (une voix contre), valident l'organisation de l'AG à l'Ile de La Réunion, les 3, 4 et 5 février 2012. Ce projet sera soumis au vote du Comité Directeur suivant ce Bureau.

2. Communication / Marketing

2.1. Test Event de Londres 2011

Le voyage s'organise, et de nombreux journalistes se sont déjà engagés, ainsi que des partenaires.

2.2. Packages Londres 2012

La Fédération dispose de 35 packages à 2 400 € (n'incluant pas les repas). Le Crédit Coopératif a réservé 10 packages pour le jeu concours. Il est voté, à l'unanimité, de permettre aux membres du Bureau qui le souhaitent, à Guillaume FRITSCH Directeur Adjoint, et à Dominique SAGARY (Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves Fédérales) de bénéficier de ces packages. Ce projet sera soumis au vote du Comité Directeur suivant ce Bureau.

2.3. Contrat régie publicitaire internet

Frank GASQUET présente le contrat signé avec une Régie Publicitaire Internet (ICE MEDIA), dont l'objectif est d'élargir la palette des annonceurs et de disposer d'un outil statistique. Les contenus : 40% de

rétrocession pour tout apport par la régie / Protection de secteurs privilégiés F.F.TRI. / 1 an à la date de la signature.

3. Finances

3.1. Créances au 31 Mai 2011

Le tableau de synthèse présenté n'appelle aucun commentaire. La créance Sportys et SAS Iron Tour, pour un montant total de 42 329,65 €, est qualifiée de « créance douteuse » au regard de la procédure en cours de redressement judiciaire de la Société Sportys. Des offres de rachat de cette entité seront connues le 29 juin prochain (Tribunal). Toute hypothèse de récupérer tout ou partie de cette créance n'est pas exclue. Des négociations doivent être menées, dans le cadre de la poursuite de coopération éventuelle avec une Société reprenant les activités de Sportys, et notamment le Triathlon de Paris.

3.2. Suivi budgétaire au 31 Mai 2011

Denis JAEGER présente en Bureau le suivi budgétaire et précise que, compte tenu de la situation (créance douteuse de Sportys, budget du triathlon de Paris non équilibré à ce jour, absence de partenaires nouveaux...) l'équilibre financier ne sera pas atteint. Un groupe de travail se réunira afin de faire des propositions, courant juillet, permettant de prioriser des actions et éventuellement d'en reporter certaines. Cela renforcera la garantie d'un budget équilibré à la clôture.

3.3. Point contrôles fiscaux

Concernant le contrôle en cours (TVA 2008 / 2009 / 2010), un point sera fait à l'issue d'une prochaine réunion de synthèse.

3.4. Bilan Convention d'objectifs 2011

Philippe LESCURE fait état du RDV au Ministère, au cours duquel la Convention d'Objectif 2011 a été négociée avec une augmentation de 2,10 %, malgré le climat de récession général. L'augmentation des deux dernières années se situait à + 0,4 %. Le Ministère reconnaît le travail effectué, nous qualifie de « Fédération exemplaire », et apprécie la proximité de travail avec la F.F.TRI..

Frank BIGNET présente le détail et l'évolution 2010 / 2011 de la CO avec le Ministère, et souligne les retours positifs au regard de la qualité des travaux présentés par la Fédération. Cette augmentation est aussi le résultat de la volonté affichée de la Fédération de respecter les indicateurs de performance partagés. Si l'action N° 3 est en baisse, c'est dû uniquement au fait qu'elle est proportionnelle au nombre d'athlètes inscrits sur liste et aux nouveaux athlètes. Les Secteurs 2 et 4 sont certainement ceux sur lesquels une marge de manœuvre est encore possible, pour solliciter une augmentation des subventions.

ACTIONS	Subvention 2010	Subvention 2011	Différentiel
N° 1 – Développement du sport pour le plus grand nombre	49 600 €	49 000 €	- 600 €
N° 2 - Développement Sport de Haut Niveau	563 195 €	580 495 €	+ 17 300 €
N° 3 - Protection sportifs et préservation santé	74 900 €	72 800 €	- 2 100 €
N° 4 - Professionnalisation, Emploi et Formation	54 000 €	55 000 €	+ 1 000 €
TOTAL	741 695 €	757 295 €	+ 15 600 € soit + 2,10 %

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Triathlon de Paris 2011

Cédric GOSSE fait part d'une organisation de plus en plus lourde, et de la difficulté que rencontre le Comité d'Organisation, au regard des changements de site, chaque année.

Philippe LESCURE propose de mener une réflexion, qui pourrait être présentée au Comité Directeur d'octobre prochain, sur la gestion de ce Secteur, englobant les Triathlons de Paris et de Nice, et l'ensemble des Grandes Epreuves Fédérales.

Bernard SAINT-JEAN présente un point d'étape sur l'organisation du Triathlon de Paris :

Projection Paris 2012

La date prévisionnelle est arrêtée aux 7 et 8 Juillet 2012, le souhait étant d'ouvrir les inscriptions rapidement. Les droits d'inscriptions seront arrêtés et validés ultérieurement, par mail, les membres du Bureau Directeur proposant une augmentation, au regard de la qualité de l'épreuve.

4.2. Triathlon de Nice 2011

Le bilan est très positif. Un point plus complet sera fait en Comité Directeur, au lendemain de ce Bureau. Philippe LESCURE et Bernard SAINT-JEAN ont rencontré dernièrement la Ville de Nice, et la proposition d'organisation de la finale du Grand-Prix en 2012 est validée.

4.3. Accueil des jeunes triathlètes européens en France

Dans le cadre du projet de développement élaboré avec l'ETU, Dominique FRIZZA accueillera 12 Jeunes Européens avec leurs entraîneurs, et des accompagnateurs ETU, dans le Centre, du 16 au 22 août prochains. Le groupe se rendra aussi sur Paris (visites) et clôturera son séjour par une participation aux Championnats de France des Ligues, à Rodez. Ce projet est financé par l'ETU.

4.4. Préparation calendrier 2012 CNGE / Perspectives.

Le calendrier est en construction, et Dominique FRIZZA fait part des premières candidatures.

4.5. Point situation Fit kid days for Unicef

Philippe LESCURE et une délégation du Bureau ont rencontré, ce jour, Eric CONRADE, Président de la SAS « Fit Days », et sa collaboratrice Carole GALLY. Le point a été fait sur le « Kids Fit Days for Unicef » 2011, et l'échange a permis d'aborder d'éventuels futurs projets pour les années à venir.

4.6. Pratique féminine

Ce point sera traité au Comité Directeur suivant ce Bureau.

4.7. Agenda 21

Jean-Michel BUNIET présente la mouture finale de l'Agenda 21, qui sera mise en ligne sur le Site Internet fédéral, et diffusé sur le Triathlon de Paris. Il remercie toutes les personnes ayant participé à ce travail, et notamment Stéphane ZIMMER, René CAILLET, Virginie JOUVE, Jean-Marc GROSSETETE, Pierre BIGOT et Jean-Claude SABATHE. Philippe LESCURE souhaite qu'il soit diffusé largement, et notamment dans les Régions, auprès des Partenaires, du Ministère etc.

4.8. Bilan de la médiation en Martinique

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, s'est déplacé en Martinique afin d'assurer une médiation entre la Ligue et l'un de ses clubs affiliés. Il a assisté à une nouvelle Assemblée Générale et a rappelé les règles de fonctionnement à respecter dans ce cadre (convocation, vote, procuration...). Il a également rencontré les différentes Institutions (DRJS, CROS, Région). Il propose de continuer à assister la Ligue à distance. Les membres du BDF valident cette proposition.

4.9. Ecole Française de Triathlon

Ce point sera traité au Comité Directeur suivant ce Bureau.

4.10. Point d'information Guide du Sport du Haut Niveau

Ce point sera traité au Comité Directeur suivant ce Bureau.

4.11. Duathlon : relations F.F.TRI. / ETU

Les duathlètes des autres pays européens viennent régulièrement courir sur le Grand Prix français, par ailleurs support à leurs sélections pour les compétitions internationales, car il est le seul à être aussi bien développé sur tout le continent européen. Denis JAEGER, lors d'une prochaine réunion de Bureau de l'ETU, proposera de mener une réflexion sur l'avenir du duathlon, et un éventuel partenariat entre l'ETU et la F.F.TRI., permettant de valoriser et reconnaître à sa juste valeur, le Circuit du Grand Prix de Duathlon français.

4.12. Formation « Commission Nationale de l'Arbitrage ».

Remerciant les cadres de la DTN œuvrant sur la Commission Nationale de la Formation, Michelle MONSERAT sollicite une rallonge de budget pour une formation avec les arbitres, au plus tard en octobre. Le Bureau Directeur propose de repousser ce projet de quelques semaines, soit en novembre 2011, pour une prise en compte financière sur le budget 2012.

4.13. Point Affaires internationales

Le choix du pays accueillant les Jeux Olympiques d'hiver de 2018 sera connu à l'issue d'une réunion du CIO se déroulant à Durban, en Afrique du Sud, du 2 au 6 juillet prochains. Philippe LESCURE, sollicité par le CNOSF et le Comité d'organisation « Annecy 2018 » propose que Bernard SAINT-JEAN représente la F.F.TRI. sur ce déplacement, complètement pris en charge par ailleurs. Les membres du Bureau Directeur valident cette proposition, à l'unanimité.

4.14. Convention de coopération DOM / TOM

Cette proposition, visant à mieux prendre en compte les spécificités des territoires ultramarins, est validée par les membres du Bureau Directeur et sera présentée au Comité Directeur suivant ce bureau.

4.15. Point sur les demandes de dérogations aux distances

Ce point sera traité lors du Comité Directeur suivant ce Bureau.

5. Questions et informations diverses

5.1. Epreuves sur voie publique

Le Bureau Directeur valide la proposition du Président LESCURE, afin que la F.F.TRI. soit associée aux Fédérations de Cyclisme, Athlétisme, Roller, Randonnée Pédestre, Cyclo Tourisme, Course d'Orientation et

au CNOSF, demandant le retrait définitif du décret concernant les manifestations publiques et porté par le Ministère des Sports.

Il est proposé de saisir le Président de la République, le 1^{er} Ministre et le Ministre des Sports, afin d'obtenir le retrait définitif d'un texte dangereux pour l'organisation du sport en France et la sécurité de la population participant à ces manifestations sportives. A défaut, les Fédérations convoqueront une conférence de presse, à l'occasion des Championnats de France de Cyclisme, pour indiquer leur inquiétude sur la pérennité de plus de 17 000 épreuves organisées sur la voie publique. Il est proposé de relayer cette information sur le Site internet fédéral. Jean-Michel BUNIET représentera la F.F.TRI. à cette conférence de presse.

5.2. Pass Journée Equipes

Jean-Michel BUNIET soulève le problème du coût des Pass Journée sur les épreuves en relais, en CD, pour la saison suivante.

Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 6 février 2010 :	Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011 :
<p>** Pratique COMPETITION : Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>LD Triathlon et Duathlon</u> : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➢ <u>toute autre pratique</u> : à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint. 	<p>** Pratique COMPETITION en équipe : pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>LD Triathlon et Duathlon</u> : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➢ <u>toute autre pratique</u> : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée.

La modification apportée permet aux épreuves ayant un tarif de pass journée inférieur au coût du pass journée « triathlon sprint » de bénéficier de tarifs plus attractifs, mais inversement, les épreuves ayant un tarif de pass journée supérieur au coût du pass journée « triathlon sprint », comme le triathlon et le duathlon CD, sont pénalisés. En outre, le coût du pass journée équipe CD (triathlon, duathlon) devient même supérieur au coût du pass journée équipe LD, ce qui ne reflète absolument pas la volonté fédérale :

	Pass journée équipe tarif en cours (part fédérale)	Pass journée équipe projection tarif 2012 (part fédérale)
CD / Equipe Tri - Dua	2,5€ hors convention max 2,5 € si convention	20 € hors convention 10 € si convention
LD / Equipe Tri - Dua	10 € hors convention 5 € si convention	10 € hors convention 5 € si convention

Il est proposé (après validation du CD suivant ce Bureau), de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire téléphonique début septembre 2011, une modification de coûts ne pouvant intervenir qu'après validation de cette instance, et avant l'envoi aux organisateurs du document de recensement des épreuves pour la saison 2012.

5.3. Saisine Commission de Discipline

Jean-Michel BUNIET rappelle que les demandes de saisines doivent être adressées par écrit, en RAR, au Président de la Fédération.

5.4. Représentations Fédérales

Il est rappelé l'importance de fournir un programme détaillé aux élus se déplaçant sur les Grandes Epreuves Fédérales, afin qu'ils organisent au mieux leur déplacement, en fonction des besoins des Organisateurs.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE
Vendredi 2 Septembre 2011 / 17H00 – 20H00
Samedi 3 Septembre 2011 / 8H30 – 12H00
PARIS – SIÈGE FÉDÉRAL

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Avec 33 371 licenciés, soit 2 582 de plus que l'an dernier à la même date, l'évolution du nombre de nos adhérents est constante d'une année à l'autre (+8,5 %). Le nombre de nos clubs progresse également (663 clubs au 2 septembre contre 647 à la clôture de la saison 2010).

1.2. Point informatique

Le logiciel Isiathlon a été mis à jour avec les Ligues et Pierre BARDI forme actuellement les opérateurs Ligues par téléphone.

Pierre BARDI travaille seul depuis le départ de Christophe PICARD et met tout en œuvre afin que la rentrée se déroule dans de bonnes conditions. La priorité étant donnée à l'ouverture de la saison 2011-2012, les travaux sur la mise en place du nouveau produit informatique, pour la saison 2012-2013 accusent un léger retard. Les membres du Bureau seront informés de l'évolution de ce dossier par le groupe de travail.

1.3. Point recrutement fédéral

Deux embauches viennent d'être réalisées :

- après plusieurs mois de recherche, le poste vacant depuis le départ de Christophe PICARD sera occupé à compter du 8 septembre 2011 par Madame Céline RISAL.
- Le poste d'assistance administrative créé au niveau du centre de formation de la F.F.TRI. (Creps d'Aix en Provence) sera occupé à compter du 19 septembre 2011 par Madame Emmanuelle FILHASTRE.

Un nouveau recrutement est en cours afin de remplacer Audrey GANDELIN qui quittera la F.F.TRI. le 30 septembre 2011.

Précisant que la F.F.TRI. se développe rapidement, Patrick SOIN remarque une continuelle montée en charge de travail, signale que le personnel a accumulé un nombre important de jours de récupération (déplacement sur les grandes épreuves fédérales, triathlon de Paris...), et que certains sont dans l'impossibilité de poser tous leurs jours de congés ou tous leurs jours de récupération.

Philippe LESCURE souhaite qu'une réflexion soit menée et aboutisse sur des propositions à l'occasion du prochain bureau directeur. Ainsi, les possibilités de fermeture de la F.F.TRI. en été et sur la période Noël - Nouvel An, de mise en place d'un « compte épargne temps », voire de paiement total ou partiel des heures supplémentaires doivent être étudiées.

Frank BIGNET fait part de l'arrivée du 20^{ème} CTS, en la personne de Mickaël AYASSAMI, soit le nombre maximum de Cadres techniques prévu dans la Convention cadre 2009 / 2012. Au regard du développement continu des activités, la demande de nouvelles ressources humaines sera intégrée à la prochaine Convention d'Objectifs avec le Ministère.

Concernant l'aménagement du siège fédéral, l'étroussure des Bureaux se fait toujours sentir, et il y a urgence à envisager un déménagement. La Mairie de Paris sera à nouveau sollicitée pour savoir dans quelles conditions la F.F.TRI. pourrait occuper les locaux occupés précédemment par la Fédération Française de Natation.

1.4. CD du 15 octobre 2011

1.4.1. Organisation

Ce Comité Directeur se déroulera au CNOSF, avec hébergement à l'Hôtel Ibis Gentilly.

1.4.2. Projet d'ordre du jour

Abordé en Bureau Directeur, l'ordre du jour circulera dès la semaine prochaine, par e-mail afin d'être complété. Patrick SOIN attire l'attention des personnes présentes afin d'inscrire rapidement les points qu'elles souhaitent voir traités. Une réunion du Bureau Directeur précédera ce CD, vendredi 14 octobre, sur le lieu d'hébergement. Un contact sera pris avec le nouveau prestataire de restauration du CNOSF, concernant le repas du samedi midi.

1.5. Séminaire des Président (e)s de Ligue.

1.5.1. Organisation

Ce séminaire se déroulera à Marville. Le lien avec l'organisateur est assuré par NARjess BRAHIM.

1.5.2. Projet d'ordre du jour

Patrick SOIN rappelle l'orientation prise l'an dernier, à savoir que le Séminaire des Président(e)s de Ligues soit un lieu où certaines décisions pourraient être pré-validées, ou validées, dans la mesure où le Comité Directeur précédant l'Assemblée Générale Fédérale n'est normalement plus ouvert aux Président(e)s de Ligues. La question de l'ouverture ou non du Comité Directeur de janvier prochain aux Présidents de Ligue n'est pas définitivement tranchée car il serait dommage de se couper d'une possibilité supplémentaire d'échanges avec les Présidents de Ligue après le séminaire qui leur est réservé.

Des propositions de thématiques pouvant être abordées lors de ce Séminaire sont avancées :

- Evolution et ouverture des distances
- Harmonisation des tarifs et conventions Pass Journées.
- Fiche de poste CTL.
- Agenda 21.

Philippe LESCURE rappelle que les membres du Comité Directeur doivent être sensibilisés aux thématiques proposées par le Bureau Directeur pour ce Séminaire, afin qu'ils s'expriment sur les différents sujets, et que le débat soit ramené ensuite vers les Président(e)s de Ligues.

1.6. AG 2012 La Réunion

Actuellement, deux possibilités sont envisagées avec l'opérateur Corsair, pour un départ commun le jeudi 2 février 2012, à savoir :

- Schéma court : retour le Dimanche 5 février 2012
- Schéma long : retour entre le 10 et le 12 février 2012.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle l'urgence à solliciter à nouveau l'opérateur, sur Paris, afin que des propositions en terme d'hébergement, pour les personnes désireuses de prolonger leur séjour soient négociées sur La Réunion.

Bernard SAINT-JEAN, en charge de ce dossier pour la Fédération, relance Corsair.

1.7. Date de l'AG extraordinaire téléphonique

Validée lors du Comité Directeur du 18 juin 2011, les membres du Bureau Directeur proposent que cette Assemblée Générale Extraordinaire Téléphonée se déroule le Lundi 26 septembre 2011. La convocation et la modification de texte proposée (portant sur le coût des Pass Journées en équipes) seront envoyés dans les jours à venir, aux Président(e)s de Ligues.

1.8. Contrat SPORTYS / Reprise ASO

Une rencontre a eu lieu dans les locaux du Journal L'Équipe, avec le Directeur Général d'Amaury Sport Organisation et ses collaborateurs. La Société ASO est très intéressée, compte tenu de la reprise d'une partie des activités de Sportys, à développer avec la F.F.TRI., le triathlon d'une façon générale, et notamment le Triathlon de Paris. La Société ASO fera à la F.F.TRI. une proposition pour participer à l'organisation du Grand Prix de Triathlon. L'évolution de ce dossier sera présentée lors des prochains Bureau et Comité Directeurs fédéraux, en octobre prochain.

1.9. Rédaction des PV des BDF et CDF

Françoise HUOT-JEANMAIRE est en charge de la rédaction des Procès Verbaux de Bureaux et Comités Directeurs fédéraux, depuis près d'un an. Elle pose la question de la forme et du contenu de ces documents, par ailleurs mis en ligne sur le Site de la F.F.TRI., une fois validés. Au regard de l'évolution des présentations lors des réunions, et notamment de la diffusion fréquente de projets sous forme de « PowerPoint », les membres du Bureau Directeur proposent qu'elle continue à procéder de la même façon. Ainsi, les décisions prises dans les différentes instances doivent être retranscrites de façon synthétique, tout en intégrant dans les PV certains contenus de projets visualisés en réunions, à partir du moment où il est important qu'ils soient portés à connaissance.

2. Communication / Marketing

2.1. Package Londres 2012

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident la proposition qui est faite par Philippe LESCURE, à savoir la réouverture la question de la prise en charge des packages Londres 2012 bien que ce sujet ait été validé par les membres du Comité Directeur. Ce sujet sera traité lors d'un prochain Bureau Directeur téléphonique, courant septembre.

2.2. Avancées Contrats LDE et Adidas

Frank GASQUET présente au Bureau Directeur l'évolution des démarches concernant la reconduction des contrats avec les Partenaires Lyonnaise des Eaux, Adidas et Isostar, toujours en cours. Un point plus précis sera effectué lors du prochain Comité Directeur.

Concernant Adidas, l'orientation de renouvellement du contrat a été signifiée par le partenaire, lors d'une récente rencontre à laquelle participaient Philippe LESCURE, Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN. Dans un cadre plus large, Adidas a affiché sa volonté de signer à nouveau des contrats avec les Fédérations Olympiques, et la F.F.TRI. en fait partie.

2.3. Démarches commerciales 2012

Frank GASQUET présente un tableau réalisé par Paul Farel COUCHE, responsable Communication & Marketing, faisant état de façon détaillée, des apports cash de partenaires pour 2011, et des projections pour 2012. Philippe LESCURE souhaite qu'un tableau plus précis soit élaboré, faisant apparaître le chiffre d'affaire réalisé au 31/10/2011, un prévisionnel pour 2012 (fixé à 100 000 €), avec un suivi et une validation de façon trimestrielle. Les membres du Bureau Directeur valident cette proposition.

Tout en constatant une réelle disponibilité du personnel, un travail effectué conséquent, Philippe LESCURE souhaite qu'il soit davantage inscrit dans une culture de la performance, et que des objectifs puissent être assignés à chacun, au regard de leur poste et leurs missions respectives.

Denis Jaeger insiste pour que le secteur Marketing, encore renforcé cette année, ait des objectifs chiffrés. Il fait le parallèle avec le secteur privé ou les commerciaux ont une obligation de résultat.

3. Finances

3.1. Suivi budgétaire au 31/08/2011

Philippe LESCURE souhaite qu'un effort d'économies soit réalisé sur cette fin d'exercice, au regard de plusieurs incertitudes, et notamment une créance non recouvrée de Sportys, des déficits non connus mais envisagés pour les manifestations de Paris et Nice, et deux contrôles fiscaux toujours en cours, le dernier étant en appel. Il demande un travail de réajustement budgétaire ligne à ligne, et le report, à chaque fois cela est possible, de certaines actions.

3.2. Créances au 31/08/2011

Le tableau de suivi des créances est projeté en réunion, et n'appelle aucun commentaire particulier, sauf à relancer « AP Triathlon de Rennes » suite à l'arrêt du plan d'apurement qui avait été négocié. Les créances de Sportys et du SAS Iron Tour sont à l'identique, au regard de la situation largement exposée de Sportys. Philippe LESCURE rappelle l'importance à ce que les exposants sur le Triathlon de Paris, et les clients de la Newsletter s'acquittent de leurs droits avant les opérations.

3.3. Accord intéressement

Ce point sera traité lors du prochain Bureau Directeur.

3.4. Programmation et clôture de l'exercice

Les commissaires aux comptes de KPMG seront présents au siège fédéral les 12 et 13 septembre prochains, pour le contrôle des comptes. Le contrôle fiscal en cours sera aussi abordé. Le Résultat de l'exercice sera demandé pour le début de la semaine 48, afin d'être présenté lors du Bureau Directeur de décembre.

3.5. Contrôle fiscal 2008 – 2010

Une proposition de rectification de 45.000 € a été transmise par l'administration fiscale, ce montant est essentiellement dû à la différence de méthode de calcul de la TVA utilisée par l'administration (calcul de la TVA sur les encaissements) et celle utilisée par la F.F.TRI. (calcul de la TVA sur les débits), ainsi qu'au décalage de l'exercice budgétaire fédéral par rapport à l'année civile (période de novembre - décembre avec les encaissements des inscriptions du triathlon de Paris 2011 dont une partie n'est pas soumise à TVA).

La F.F.TRI. dispose encore de deux semaines pour finaliser son argumentaire et transmettre un courrier de contestation des calculs de l'administration fiscale.

La demande de remboursement d'un crédit de TVA (37.133 €) sur les opérations du Triathlon de Paris 2008 et 2009 formulée par la F.F.TRI. n'a absolument pas été contestée par l'inspecteur des impôts chargé du contrôle fiscal. Cependant, le refus de ce remboursement nous a été notifié par la Direction Générale des Finances Publiques par courrier recommandé reçu le 12 août 2011. Le refus de remboursement est motivé que le fait que le contrôle de comptabilité dont nous avons fait l'objet s'est achevé par la transmission d'une proposition de rectification. Les montants qui nous sont dûs sont retenus par l'administration au titre des

sommes qu'elle estime devoir rappeler suite au contrôle sur la période 2008-2010, lesquelles seront contestées par la F.F.TRI. avant le 26/27 septembre 2011.

Il est précisé que la proposition de rectification ne demande à aucun moment l'annulation du crédit de TVA à hauteur de 37.133 €.

Un courrier doit rapidement être transmis au conciliateur fiscal départemental en précisant que l'administration fiscale nous oppose un contrôle fiscal pour une demande de remboursement de crédit de TVA alors que la proposition de rectification en date du 28 juillet ne demande nullement l'annulation du remboursement de crédit de TVA.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Avant projet calendrier sportif 2012

Dominique FRIZZA présente une esquisse d'un pré projet de calendrier des Grandes Épreuves Fédérales, et rappelle que la tenue d'élections (législatives et présidentielles) en 2012 complique l'élaboration de ce calendrier. Il sera complété afin d'être présenté dans une phase plus élaborée, lors du Comité Directeur d'octobre prochain.

Frank GASQUET rappelle l'importance à aborder le remplacement de la diffusion du guide des Grandes Épreuves Fédérales, dans le numéro de Triathlète Magazine d'avril. Ce point pourra être traité lors de la réunion de la CNS avec les Clubs de D1, dont la date sera prochainement programmée en décembre 2011, avec la présence de Philippe LESCURE.

4.2. Triathlon de Nice 2012 – Grand Prix Lyonnaise des Eaux

Lors d'une réunion avec des représentants de la Ville, il y a quelques mois, l'organisation de la finale du Grand Prix de Triathlon 2012 à Nice a été validée. La demande a été faite par la F.F.TRI., afin qu'elle se déroule les 15 et 16 septembre 2012, soit le week-end précédant les Championnats d'Europe de Duathlon, à Nancy. Un Triathlon Courte Distance Open viendra compléter les épreuves du Grand Prix, et sera ouvert à 1 500 concurrents. Au regard du programme, et de la pleine satisfaction de la ville de Nice concernant l'organisation de 2011, une demande d'augmentation de l'enveloppe des subventions a été adressée aux Elus Niçois.

Bernard SAINT-JEAN précise, contrairement à ce qui avait été annoncé lors d'un précédent Bureau Directeur, que l'opération « Grand Prix Nice 2011 » ne sera pas équilibrée. En effet, la part versée au Club ayant contribué à l'organisation n'a pas été prise en compte lors du premier bilan. La rétrocession au Club, au regard du contrat signé entre la Fédération et la Ligue Côte d'Azur devrait être de 8 520 €. Ainsi, le déficit se situerait aux alentours de 15 322 €, dont 5 322 € assumés par la Ligue, soit un déficit approximatif pour la Fédération de 10 000 €. Le bilan définitif sera présenté lors des prochaines réunions fédérales (Bureau Directeur et Comité Directeur d'octobre). Les personnes souhaitant avoir des compléments d'informations pourront aborder ce point lors de ces réunions.

4.3. Triathlon de Paris : débriefing 2011 et orientations 2012

Une réunion de débriefing général est prévue le 22 septembre prochain, au Stade Emile Antoine. Les personnes concernées en ont été informées par courrier électronique. Une synthèse des travaux sera présentée aux instances fédérales.

Le Comité de Pilotage a fait remonter un certain nombre de propositions, que les membres du Bureau Fédéral valident, concernant l'édition 2012 :

- La date de la prochaine édition est fixée aux 7 et 8 juillet
- Le nombre d'inscriptions pourrait être fixé à 4 500 environ,
- le site Internet et les inscriptions en ligne seront accessibles dès 15 septembre 2011,
- Le parcours course à pied sera modifié pour proposer une seule boucle.

- Comme validés lors du Comité Directeur de juin dernier, les tarifs d'inscriptions, en individuels, seront échelonnés ainsi, au fur et à mesure des enregistrements : 60 € pour les premiers 1 000 concurrents, 70 € de 1 001 à 2 000 concurrents et 80 € pour les suivants.
- Suite à plusieurs propositions allant dans le sens d'une augmentation des engagements pour les équipes, le tarif de 99 € est validé.
- L'option annulation (facultative) s'élèvera à 15 €, et permettra le remboursement de l'inscription aux concurrents en faisant la demande par lettre RAR, uniquement s'ils fournissent un certificat médical au moins deux semaines avant la date du Triathlon.

Les échanges au sein du Bureau Directeur ne permettent pas d'arrêter une proposition définitive, concernant l'emplacement du village, alors que plusieurs options sont possibles : au sein du complexe Emile Antoine, sur la place Jacques Rueff. En parallèle, se pose la question de l'intérêt d'un village situé au même endroit que l'espace « bénévoles ». Ce point sera à nouveau abordé lors du débriefing, et une décision finale pourrait être arrêtée lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Un bilan financier de l'opération sera présenté lors des prochains Bureau et Comité Directeur fédéraux.

4.4. Tristar de Lyon et Triathlon de Chantilly

Jean-Michel BUNIET a fait des courriers aux responsables des épreuves de « Tristar » et « Chantilly », et aux différentes Instances de leurs territoires (Préfecture, DRJSCS, Collectivités). En effet, les organisations étaient inscrites au Calendrier Fédéral, mais les organisateurs n'ont pas donné suite aux engagements qui en découlent en termes de déclarations. Et les concurrents ne semblent pas avoir été prévenus que les compétitions se déroulaient hors cadre fédéral.

Un courrier sera également adressé à l'organisateur d'une épreuve se déroulant sur le territoire de la Ligue d'Aquitaine, lequel n'a pas demandé d'agrément fédéral alors qu'une remise de prix en argent ou en nature dont la valeur est supérieure à 3000 € est prévue. Les différentes instances du territoire seront également informées de cette situation (Préfecture, DRJSCS, Collectivités).

4.5. Nancy 2012

Le délégué technique sera Alexandre PY pour la Commission Nationale des Grandes Epreuves, et le délégué technique ITU devrait être nommé prochainement. Une réunion sera programmée début octobre avec l'ensemble des personnes concernées par ces Championnats d'Europe de Duathlon.

4.6. Agadir 2011

Cette manifestation se déroulera le 12 novembre 2011. 75 athlètes sont inscrits à ce jour. L'Equipe de France de Triathlon Courte Distance participera à cette compétition. Dominique FRIZZA, en l'absence de délégué technique ATU, sera en charge de cette mission. Une délégation fédérale se rendra sur place, les 3 derniers jours de septembre, afin de finaliser ce dossier.

4.7. Belfort 2013

Philippe LESCURE s'est rendu à Belfort comme prévu, à l'occasion du festival de Rock « les Eurockéennes ».

Il a rencontré les différentes Instances Régionales, notamment la Ville et le Conseil Général, et constaté tout l'intérêt qu'ils portaient à l'organisation de ce Championnat du Monde Longue Distance, en 2013. Un point sera fait prochainement avec Philippe LANG, en charge de cette manifestation, notamment à l'approche du Congrès ITU, où il serait intéressant qu'un film soit projeté pour présenter ce projet.

4.8. Kids Fit Days for Unicef

Cédric GOSSE et Jean-Michel BUNIET se rendent à la finale d'Angoulême, sur invitation de Madame Carole GALLY, le 1^{er} octobre prochain. Le Président de la Ligue Régionale sera aussi présent.

La question est posée de la présence du « Kids Fit Days » sur le Triathlon de Paris, et plus largement sur les Grandes Epreuves Fédérales. Philippe LESCURE propose, au regard de la liquidation de la Société Sportys, que les organisateurs soient libres de négocier, s'ils le souhaitent, avec Madame GALLY, sur la présence ou non, du « Kids Fit Days » sur leurs épreuves.

4.9. Etude de candidature LD Vassivière 2012

Carole Gally a fait savoir qu'elle souhaiterait candidater pour l'organisation une épreuve ITU longue distance à Vassivière en 2012. Dominique FRIZZA précise que la CNGE, la CNS et la CNAI ont étudié cette demande et émettent un avis défavorable.

Le Bureau Directeur Fédéral émet un avis défavorable pour 2012 et propose de dépêcher des observateurs, des délégués techniques, sur l'épreuve qui serait organisée en 2012 afin de l'évaluer et permettre au Bureau Directeur de se prononcer pour une éventuelle candidature internationale en 2013.

4.10. Agenda 21

Jean-Michel BUNIET présente, sous forme de PowerPoint, un point d'étape Développement Durable, et précise que l'Agenda 21 de la F.F.TRI. est disponible sous format papier ou informatique. Il invite à une diffusion la plus large possible. L'Agenda 21 de la F.F.TRI sera envoyé par courrier électronique très prochainement aux CR, CG, DR, LR, CD, Clubs etc..

➤ Une **Charte** d'adhésion à la démarche DD de la F.F.TRI. a été élaborée. Le lancement de la procédure aura lieu en même temps que l'envoi de l'agenda 21 aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs. Elle permettra d'identifier des référents, et des actions menées sur le terrain (Tableau de bord – Qui fait quoi ? Où ?). Il sera nécessaire de sensibiliser les Président(e)s de Ligues Régionales à cette démarche, lors du séminaire.

➤ **Labellisation** des Epreuves « Triathlon Durable » :

En 2011, 158 épreuves ont été labellisées, et 28 bilans sont remontés, pour l'instant. Des retours systématiques sont effectués, afin d'assurer un maximum de retours pour la fin de saison.

En 2013, une évolution de la labellisation est envisagée, vers 3 niveaux de labels :

- Un label fédéral 1er niveau: le label Triathlon Durable actuel
- Un label fédéral 2^{ème} niveau : testé en 2012 par 5 Ligues régionales « pilotes »
- Le label « Sport et Développement Durable » du C.N.O.S.F

➤ **Création de l'observatoire fédéral** du développement Durable (mise en place prévue en 2012), afin de créer les conditions d'un suivi de la démarche fédérale DD, par l'apport de regards extérieurs (force de propositions, préconisations, lobbying, partenariats, ...). Cet observatoire sera composé de 12 personnes qualifiées, issues du Ministère, LDE, Ligues Régionales, CNDAT, CNOSF etc.

➤ **Animation d'un centre ressource** (site internet fédéral) : Fiches de bonnes pratiques mises en œuvre à partir de l'adhésion à la Charte.

➤ **Formation** à la démarche Développement Durable :

- Formation des Présidents de commissions nationales fédérales au pilotage de projets DD (le 10 septembre 2011 au siège fédéral).
- Formation des référents DD des LR (À programmer en 2012)
- 2^{ème} session de formation salariés fédéraux et CTS (À programmer en 2012)

Philippe LESCURE rappelle tout l'intérêt de cette démarche, y compris dans les relations avec nos partenaires. Il remercie à nouveau toutes les personnes ayant travaillé sur ce dossier, et rappelle que nous devons tous être les ambassadeurs de cet Agenda 21 du Triathlon Durable.

4.11. Proposition évolution licences et pass-journée

➤ **Licences « Juniors »** : Jean-Michel BUNIET présente un travail de réflexion, suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, afin que la licence « Junior » disparaisse et que cette catégorie d'âge soit intégrée à la licence « Jeunes ». Cette orientation présente l'intérêt de diminuer le coût de cette cotisation pour des jeunes de 18 et 19 ans, rarement autonomes financièrement. Sur la base des coûts 2012, la licence « Junior » est à 35 € contre 24 € pour la licence « Jeunes ». Toutefois, afin d'équilibrer les coûts, cette mesure nécessite l'augmentation de la licence « Jeunes » de 2 €. Jean-Michel BUNIET affine ce projet avec la Commission Nationale du Développement et d'Animation Territoriale, pour le proposer aux Comité Directeur et Séminaire des Président(e)s de Ligues prochains, suite à une validation du Bureau Directeur, sur le principe.

➤ **Pass-journée** : Jean-Michel BUNIET fait état de l'avancement des travaux de la CNDAT (Commission Nationale du Développement et d'Animation Territoriale), concernant l'évolution des Pass-journée (orientation du Séminaire de Limoges). Cette réflexion s'inscrit dans une volonté de simplifier un dispositif devenu extrêmement compliqué, au regard de plus de 90 tarifs différents de Pass-journée. Les membres du Bureau Directeur valident l'orientation d'une réduction du nombre de Pass-journée, et la parité entre les parts Ligues et les parts fédérales, si cette volonté est partagée avec les Président(e)s de Ligues. Jean-Michel BUNIET retravaille sur ces évolutions en CNDAT éventuellement élargie et avec les trésoriers, pour une proposition lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues, en novembre prochain.

4.12. Ouverture de distances jeunes

Une première réunion s'est déroulée le 22 juin dernier, à laquelle étaient conviés trois élus (seul Jean-Michel BUNIET a pu se rendre disponible) et des Cadres Techniques Sportifs, sur la thématique d'ouverture de distances, et plus largement sur l'évolution de l'offre de pratique à l'intention des jeunes. Il apparaît d'ores et déjà nécessaire de réfléchir à une différenciation entre :

- Un public « Jeunes » déjà pratiquant, et tourné vers le haut-niveau.
- Un public « Jeunes » venant découvrir la discipline.

Des propositions ont déjà émané de cette instance de réflexion :

- Une ouverture pour la catégorie « Benjamins » aux Championnats de France d'Aquathlon et à la demi-finale des Championnats de France de Triathlon, sur le format « demi sprint ». Ce pourra être le cas aussi pour la Coupe de France Jeunes en relais, si le même format est proposé.
- Une renomination des épreuves « Avenir » en épreuves « Jeunes ».
- Une révision du calendrier concernant les championnats de France Jeunes de Duathlon, qui se déroulent sur une période de vacances (Printemps), par ailleurs prisée par les organisations de stages dans les Clubs.

Philippe LESCURE propose que cette instance continue à travailler, et notamment sur l'évolution de l'accessibilité des distances et des épreuves, et qu'un dispositif soit présenté au Comité Directeur de Juin 2012, dans la mesure où cela engagera d'importantes modifications de la Réglementation Fédérale.

Frank BIGNET inscrira cette thématique à l'ordre du jour du Séminaire DTN / CTL de novembre prochain, et proposera un calendrier de travail, avec les élus.

4.13. Evolutions de la loi concernant les courses sur routes

Une proposition de modification du décret concernant les manifestations publiques et porté par le Ministère des Sports, en juin dernier, avait entraîné une mobilisation du CNOSF, de différentes Fédérations et notamment de la F.F.TRI., au regard du danger qu'il représentait pour la pérennité de plus de 17 000 épreuves organisées sur la voie publique. C'est une révision importante du projet de décret suite à une demande forte du mouvement sportif.

4.14. Affaires disciplinaires internationales

Une information est parvenue par le biais d'une newsletter émanant de l'ITU, concernant une sanction applicable à Monsieur Wiltshire. Philippe LESCURE propose qu'un courrier soit rédigé à l'intention de l'ITU, précisant que nous avons bien pris note de la sanction, mais qu'elle ne peut pas être appliquée en l'état en France.

4.15. Affaires disciplinaires françaises

Des affaires sont en cours, suite à des problèmes d'insultes, d'usurpation d'identité.

4.16. RGF

Jean-Michel BUNIET fait part de différents points à éclaircir, pouvant entraîner des modifications de la RGF :

- Question de la nécessité de présentation de la carte d'identité avec la licence, compte tenu de l'absence de photo sur la licence dématérialisée. La présentation d'une pièce d'identité risquant de poser problème pour les mineurs, Le Bureau Directeur valide que seule la licence sera demandée lors des inscriptions aux compétitions.

- Le code du sport prévoit (article R232-52), que tout mineur licencié, doit être en possession d'une autorisation de prélèvement sanguin, sous peine d'être sanctionné si un prélèvement ne pouvait être effectué, dans le cadre d'un contrôle anti-dopage. Les membres du Bureau Directeur valident l'inclusion de cette disposition dans la Réglementation Fédérale, et la mise en ligne d'un formulaire type, sur le site fédéral.

4.17. Affaires internationales : Congrès ITU BEIJING

Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN participeront au prochain congrès ITU.

Les membres de la commission des entraîneurs seront désormais élus et non nommés. La candidature de Philippe FATTORI sera soutenue par la F.F.TRI., en cas d'élection, cela lui donnera une position fédérale au sein de l'ITU. Cela relève davantage d'une position politique que technique, aussi le Bureau Directeur sera t'il toujours informé, au préalable, des positions que Philippe FATTORI sera amené à soutenir.

4.18. Les agents sportifs

Suite à la loi du 9 juin 2010 encadrant la profession d'agent sportif, un décret précisant certaines dispositions relatives aux agents sportifs a été publié, le 16 juin 2011. Entre autres modifications par rapport à l'encadrement de cette profession, il y est prévu la publication d'un arrêté fixant la liste des fédérations concernées par la mise en œuvre de ces dispositions (article R.222-1 du code du sport). Sollicité par le Ministère des Sports qui demande son avis sur la liste des fédérations devant figurer à l'arrêté, le Président du CNOSF souhaite recueillir les observations que ce projet d'arrêté, et notre présence dans cette liste, pourraient appeler de notre part.

Les fédérations portées sur cette liste devront constituer une commission des agents sportifs, adopter son règlement, désigner un délégué aux agents sportifs et organiser annuellement l'examen de la licence d'agent sportif.

Le Bureau Directeur est favorable sur le principe à la mise en place de cette nouvelle réglementation, mais précise que la F.F.TRI. n'est pas en capacité à court terme de se mettre en conformité avec ce dispositif.

4.19. Point d'information Equipe de France

Frank BIGNET présente le bilan intermédiaire de l'Equipe de France, à ce jour.

- Rappel : David HAUSS 3^{ème} sur la WCS d'Hambourg, le 16 Juillet.
- Résultats de la WCS de Londres, les 6 et 7 août 2011

Hommes : VIDAL (6), HAUSS (7), LUIS (10), MOULAI (18), BELAUBRE (39), RAPHAEL (50).

Femmes : CHARAYRON (10), HARRISON (35), PEON (48).

Frank BIGNET souligne la possibilité de mettre en position de sélectionnable une femme au regard de la saison 2011 avant le 15/10.

➤ Quota olympique à la date du 2 septembre 2011 : 3 dossards pour les Hommes (3^{ème} nation) et 3 dossards pour les Femmes (6^{ème} nation).

➤ Résultats du Championnat du Monde Sprint du 20 août 2011 :

Femmes : CHARAYRON (9), HARRISON (DNF).

Hommes : VIDAL (4), HAUSS (6), MOULAI (10), LUIS (18), BELAUBRE (27).

➤ Classement provisoire du Championnat du Monde avant la Grande Finale :

Hommes : HAUSS (5 à 453 points du top 3), VIDAL (9 à 127 points du top 8), LUIS (16)

Femmes : CHARAYRON (12 à 142 points du top 8)

➤ Résultats du Championnat d'Europe de Youth : Femmes en Or et Hommes en Argent (6^{ème}).

Philippe LESCURE félicite le DTN et ses équipes, et remarque la qualité du travail effectué et l'excellent esprit sportif.

4.20. Information : pratique féminine

Les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains se dérouleront les secondes rencontres, sur la thématique « Triathlon féminin », auxquelles 15 personnes participeront, ainsi que Jean-Michel BUNIET en tant qu'Élu, et Madame Muriel FAURE, chargée de mission « sport et mixité » au Ministère. Un point sera fait sur le suivi des préconisations, suite aux premières rencontres d'avril. Une réflexion sera menée, sur des stratégies de mise en œuvre d'un plan de féminisation, au travers de l'expérience de deux fédérations. L'objectif de ce temps de travail est aussi d'envisager un état des lieux des bonnes conduites, en faisant ressortir des actions positives, afin de les partager, et de faire évoluer la pratique, sur tous les territoires. Un effort a été fait dans le sens d'une meilleure prise en compte du public féminin, avec 4 demi journées sur le DEJEPS et une demi journée sur le BF4, de réflexion sur cette thématique, en relation avec le Pôle Ressources « sport et Mixité » du CREPS Sud Est Site d'Aix en Provence.

4.21. Fiche de poste CTL

Frank BIGNET présente deux documents de travail, qui sont des projets de fiches de postes de Conseiller Technique de Ligue, l'une au niveau national et l'autre au niveau régional. Il rappelle que la fiche de poste renvoie à la fonction exercée, au champ d'activité, à l'ensemble des Savoir et Savoir Faire que chacun doit mettre en place, pour remplir au mieux ses missions. Ainsi, en lien avec l'aide à la professionnalisation, l'ambition serait d'harmoniser les projets de ligues, tout en respectant les spécificités territoriales, en lien aussi avec les priorités nationales. L'idée est de ne pas avoir de « cassures » entre le niveau territorial et le niveau national. La fiche de poste des CTL pourrait être un outil permettant d'avoir au minimum un socle d'orientations commun entre les deux niveaux, régional et national.

Philippe LESCURE propose de continuer à travailler sur ce projet, d'élargir le groupe de réflexion, pour le présenter au prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues.

4.22. Convention aide à l'emploi avec les Ligues Régionales

Cédric GOSSE présente un bilan, dans le cadre des relations F.F.TRI. / Ligues, relevant de sa mission :

- 24 Ligues ont un statut d'employeur. Il fait part d'un accompagnement plus fort avec trois Ligues, à leur demande.

- La rédaction d'un texte est en cours de finalisation, au regard des dernières validations, dans le cadre du conventionnement Ligues / F.F.TRI., et en lien avec l'aide à la professionnalisation. Ainsi, les orientations actées, à savoir la création d'une Equipe Technique Régionale et la mise en place d'un Challenge seront intégrées à cette convention. Ce document sera partagé prochainement, avec les différentes instances fédérales.

- Une volonté a été exprimée par plusieurs Ligues Régionales de s'équiper de dispositifs d'animation, à l'instar des Ligues Ile de France et Lorraine. Ce serait d'une grande richesse dans le paysage fédéral, d'autant les Ligues Régionales pourraient participer à l'animation des Grandes Epreuves Fédérales, au travers de ces équipements.

- Suite à ses déplacements dans le cadre des AG Régionales, Cédric GOSSE pense que la Fédération pourrait être force de proposition en outils sur la tenue des assemblées générales, au regard du cadre fédéral. Le Séminaire des Président(e)s de Ligues pourrait être un lieu support à une formation, sur cette thématique.

4.23. Point Etape labellisation école de triathlon

Cédric GOSSE présente le document suivant concernant les Clubs de D1 n'ayant pas été labellisés ** en ce début de saison, et l'évolution pour chacun d'eux.

CLUB	Motif de non labellisation en 2011	Situation au 31 Août 2011
Lagardère Paris Racing	Absence de tests Class Tri	Résultats Class Tri insuffisant Pas d'épreuve jeune organisée à ce jour Situation non régularisée
Les Tritons Meldois	Taux de participation insuffisant	Taux de participation actuellement insuffisant (< 30%) Situation non régularisée
Club des Nageurs de Paris	Absence de tests Class Tri	Tests Class Tri réalisés (100%) Situation régularisée
ESM Gonfreville	Nombre de jeunes insuffisant	19 licenciés jeunes à ce jour Tests Class Tri réalisés (11/19) Situation régularisée
Club Triathlon Marville 55	Labellisé * Aucun critère ** rempli	Nombre de licenciés jeunes au 31 août insuffisant (11) Aucun résultat Class Tri. Pas de BF4 Ne remplit pas les critères pour être labellisé * Situation non régularisée
Chartres Métropole Triathlon	Taux de participation insuffisant	Taux de participation > 50% Situation régularisée
Tri Club Nantais	Taux de participation insuffisant Absence de tests Class Tri	Arrêt de la D1 en 2011
Saint Jean de Monts Vendée Tri	Absence de tests Class Tri	Tests Class Tri réalisés Situation régularisée
Triathlon du Pays Grassois	Taux de participation insuffisant	Arrêt de la D1 en 2011
Montpellier Agglomération Tri	Taux de participation insuffisant	Arrêt de la D1 en 2011

Trois clubs n'ont pas régularisé leur situation au regard des critères de labellisation Ecole de Triathlon**, mais deux sont dans une dynamique positive, et leur situation devrait évoluer au 31 août 2011. Un club ne remplit à ce jour aucun des critères de labellisation**. Quatre clubs ont régularisé leur situation, tandis que deux autres ont arrêté la D1.

L'aménagement financier accordé pour la saison 2011, pour cause de première année d'application des droits d'accès en D1 ou D2, ne sera pas reconduit pour la nouvelle saison 2012. Les critères d'accès à la D1-D2-D3 sont désormais largement connus, tout comme les critères de labellisation Ecole de Triathlon * ou ** ou ***.

4.24. Organigramme DTN Saison 2011 – 2012

Frank BIGNET présente un document permettant de visualiser l'organisation de la Direction Technique Nationale pour la saison à venir. Les noms des 20 Conseillers Techniques Sportifs y figurent. Il précise qu'il n'y a eu aucun départ depuis la dernière Commission Administrative Paritaire de Juin, et note l'arrivée d'un Stagiaire, en la personne de Mickaël AYASSAMI. Son temps d'intervention est réparti pour 50% en formation initiale et 50% en missions auprès de la F.F.TRI.. La répartition des CTS reste identique : 6 contrats de Préparation Olympique et 14 CTS affectés sur 4 DRJSCS, dont 80% d'entre eux sur celle de Paris. Concernant le domicile de fonctionnement, 35% des CTS sont au siège fédéral, 40% en Structures fédérales et 25% hors structures. Si le choix de cette forme de présentation ne permet pas de refléter la transversalité entre les différents secteurs, la collaboration sur les projets, Frank BIGNET rappelle qu'elle est toutefois bien inscrite dans la réalité quotidienne.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR TELEPHONE
Lundi 26 septembre 2011
12H15 – 13H30

Présents : Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absent(s) excusé(s) : Françoise HUOT-JEANMAIRE



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Championnats du Monde de Duathlon - Gijon (Espagne)

Le Président LESCURE salue les excellentes performances de nos duathlètes, ce week-end à Gijon :

- deux titres de Champion du Monde U23 pour Alexandra Cassan Ferrier et Etienne Diemunsch
- une médaille de bronze en Elite pour Sandra Levenez
- un titre de champion du Monde en relais mixte (Sandra Levenez, Etienne Diemunsch, Sabrina Godard et Benoît Nicolas)

Un courrier de félicitations sera adressé à nos athlètes ainsi qu'à leurs clubs.

2. Londres 2012

2.1. Package Londres 2012

Lors de la réunion du BDF des 2 et 3 septembre, les membres du Bureau Directeur avaient validé la réouverture de la question de la prise en charge des packages Londres 2012 bien que ce sujet ait été validé par les membres du Comité Directeur.

Compte tenu du contexte économique, les membres du BDF décident à la majorité de proposer au Comité Directeur que les packages destinés aux élus se déplaçant à Londres ne soient pris en charge par la F.F.TRI. qu'à hauteur de 50%, en lieu et place de la prise en charge totale votée par le CDF du 18 juin 2011 (6 abstentions, aucune voix contre).

Dominique FRIZZA souhaite proposer un projet différent compte tenu du fait qu'aucun des membres du CDF ne s'était opposé en séance à la proposition de prise en charge totale des packages Londres 2012.

Plusieurs propositions seront donc soumises au CDF du 15 octobre prochain. Quelle que soit la proposition retenue, il est précisé que les packages des accompagnateurs ne sont bien évidemment pas pris en charge par la F.F.TRI..

2.2. Club France / Londres 2012

Le CNOSF avait précédemment demandé aux fédérations sportives de proposer la candidature d'anciens dirigeants pour s'occuper de l'accueil du « Club France » lors des JO de Londres 2012. Le Président LESCURE a le plaisir d'informer les membres du BDF que la candidature de Jacques LAPARADE, Président d'Honneur de la F.F.TRI. et ancien administrateur du CNOSF, a été retenue par le CNOSF.

3. Conseil d'Administration des CREPS

Le décret régissant la composition des conseils d'administration des CREPS dispose que chaque conseil d'administration comprend un président de fédération désigné par le CNOSF, le poste de titulaire devant

obligatoirement être occupé par un président de fédération, le poste de suppléant pouvant être occupé par un membre du comité directeur ou un président de ligue régionale.

Le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, a consulté les Présidents de fédération concernant leurs souhaits de présence au sein des Conseils d'Administration des 16 CREPS. Le Président LESCURE a sollicité les Présidents de Ligue et a transmis au CNOSF les candidatures, sur des postes de suppléants, de :

- Monsieur Cédric GOSSE, Vice Président de la F.F.TRI. et Président de la Ligue Ile de France, pour le CREPS d'Ile de France
- Monsieur Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence Alpes, pour le CREPS du Sud Est
- Monsieur Olivier PETRONIO, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon, pour le CREPS de Montpellier (pôle France de Triathlon)

Compte tenu de la quantité de candidatures transmises par les fédérations sportives, seule la candidature de Monsieur Olivier PETRONIO a pu être retenue par le CNOSF.

4. Courriers échangés avec le club des Tritons Meldois (Meaux) suite à la pénalité appliquée à l'issue du Grand Prix de Duathlon de Metz

La Commission Nationale Sportive a transmis aux membres du Bureau Directeur pour information les courriers échangés avec le club des Tritons meldois suite à la notification de la pénalité financière appliquée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour cause d'inscription de leurs équipes (homme et femme) au Grand Prix de Duathlon de Metz après le délai réglementaire (inscription sur place au lieu de 10 jours avant l'épreuve).

Une rapide synthèse des échanges de courriers est dressée :

- Le club a transmis (hors délai) une réclamation à la Commission Nationale Sportive, précisant que le Président du club a connu de graves ennuis de santé qui ne lui ont pas permis de transmettre la composition des équipes dans les délais réglementaires.
- La Commission Nationale Sportive a étudié cette réclamation et a maintenu les pénalités. Cette décision ainsi que les délais et voies de recours ont été notifiés au club.
- Après réception de cette notification, le club a transmis un courrier précisant qu'il ne ferait pas appel de la décision de la Commission Nationale Sportive mais qu'il ne payerait pas la pénalité financière au motif que la Commission Nationale Sportive ne tenait pas compte de l'aspect humain dans ce dossier.

Le Président LESCURE souhaite d'abord exprimer son souhait de meilleur rétablissement possible au Président du club et regrette que le club n'ait pas fait le choix de faire appel de la décision de la Commission Nationale Sportive auprès du Bureau Directeur Fédéral. L'absence de demande d'appel ne permet pas au Bureau Directeur de réviser la décision de la Commission Nationale Sportive.

Le Président LESCURE demande à la Commission Nationale Sportive d'adresser un courrier au club précisant que nous prenons acte de leur décision de ne pas faire appel et mentionnant les conséquences d'une absence de règlement de la pénalité financière.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE
Vendredi 14 Octobre 2011 / 15H30 – 20H00
HÔTEL IBIS GENTILLY - PARIS

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Patrick SOIN présente un tableau comparatif de date à date (10 octobre 2010 et 2011) du nombre de licenciés et de clubs. La fédération affiche un taux pratiquement constant d'augmentation de licenciés, soit 8,3 % (+ 2 588 licenciés). 24 clubs supplémentaires sont enregistrés sur la même période de comparaison.

1.2. Point Personnel fédéral

- Céline RISAL a pris ses fonctions le 8 septembre dernier, en remplacement de Christophe PICARD, sur le Pôle Adhésions.
- Emmanuelle FILHASTRE a pris ses fonctions le 19 septembre, sur le Pôle Formation, Secteur administratif, à Aix en Provence.
- Kathia IALLOUFENE a pris ses fonctions le 26 septembre en remplacement d'Audrey GANDELIN, sur le poste Accueil.
- Araceli GONZALEZ a souhaité quitter la fédération suite au refus de prise en charge, par UNIFORMATION, du congé individuel formation demandé. Elle sera remplacée dans les mois à venir, par une personne recrutée sur un profil comptabilité.

1.3. Accord intéressement

Emmanuel CHABANNES présente un travail de simulation, réalisé sur les 4 derniers exercices, afin de montrer l'intérêt à mettre en place un accord d'intéressement au sein de la fédération. Cela permettrait de fixer le cadre des primes et renforcer la gestion des ressources humaines. L'accord d'intéressement est lié aux Résultats, et exempt de charges sociales (sauf CSG / CRDS). Cela permet une meilleure lecture du résultat réel et un gain sur l'impôt sur les sociétés. C'est une mesure intéressante pour le Personnel comme pour la fédération, et les membres du Bureau Directeur valident la mise en place de ce dispositif, à l'unanimité.

1.4. Point heures supplémentaires / compte épargne temps

Au regard des difficultés pour le personnel à poser plusieurs dizaines d'heures supplémentaires sous forme de récupération sans perturber le fonctionnement quotidien des services, et après avis favorable des Trésoriers, il est proposé aux membres du Bureau Directeur de payer les heures supplémentaires effectuées par le personnel au titre des grandes épreuves et des adhésions.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

Une réflexion est en cours, abordée lors de la dernière réunion avec le délégué du Personnel, pour une mise en œuvre d'un « Compte Epargne Temps ».

1.4. Complémentaire santé

La complémentaire santé proposée aux salariés n'a pas fait l'objet d'évolution particulière depuis une quinzaine d'années. Plusieurs assureurs ou mutuelles ont été contactés et plusieurs propositions de contrats ont été étudiées.

La proposition la plus intéressante en terme de garantie et de coût est celle de notre cabinet d'assurance, et le Secrétaire Général le remercie pour l'accompagnement fédéral mis en place.

Les membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité :

- la proposition de résiliation de la complémentaire santé facultative actuelle,
- le fait de rendre obligatoire la complémentaire santé qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2012,
- le maintien du niveau de prise en charge par l'employeur, à savoir 50%,
- la mise en place d'un tarif unique « famille », que le salarié soit célibataire avec ou sans enfant, marié, PACSÉ avec ou sans enfant,
- la mise en place du contrat proposé notre cabinet d'assurance à compter du 1^{er} janvier 2012.

1.5. Comité Directeur de janvier (ouverture aux ligues)

Françoise HUOT-JEANMAIRE a sollicité les membres du Bureau Directeur afin que la prise en charge des Président(e)s de Ligues Outre-mer sur le Comité Directeur de janvier, qui ne serait plus ouvert aux Ligues, soit déplacée sur le Séminaire des Président(e)s de Ligues (non prise en charge des déplacements par la Fédération). Elle note leur absence récurrente à ce Séminaire, et l'explique notamment par l'effort financier trop important qu'ils devraient réaliser pour y participer.

Bernard SAINT-JEAN rappelle que l'invitation des Président(e)s de Ligues au Comité Directeur de janvier a été mise en place afin de préparer l'Assemblée Générale annuelle, tant sur la clôture des finances que la préparation budgétaire. Il pense que le Séminaire des Président(e)s de Ligues ne peut à lui seul répondre à ce temps de préparation et précise qu'il serait dommage de se couper d'un temps de travail et d'échanges entre le Comité Directeur et les Présidents de Ligue.

Les membres du Bureau Directeur valident le maintien de l'ouverture du Comité Directeur de janvier aux Président(e)s de Ligues. Cette information leur sera communiquée.

1.6. Assemblées générales de ligues : représentation fédérale

Le tableau recensant les différentes assemblées générales régionales déjà programmées est mis à disposition des membres du Bureau Directeur. Il leur est demandé de se positionner, au regard de leur disponibilité, afin que des représentants fédéraux soient présents, là où la Fédération aura été invitée.

1.7. Séminaire des Présidents de ligues – Marville :

1.7.1. Organisation

Ce Séminaire se déroulera les 18, 19 et 20 novembre prochain à Marville (54). Les arrivées se feront à compter du vendredi soir, et les travaux auront lieu le samedi et le dimanche matin.

1.7.2. Ordre du Jour prévisionnel

Le projet d'Ordre du Jour présenté aux membres du Bureau Directeur est rectifié directement en réunion, et certains points seront complétés ultérieurement :

- Présentation des projets d'évolutions envisagés par le BD
- Proposition d'évolution ouverture des distances
- Projet d'évolution Pass journée
- Charte Développement Durable
- Plan de féminisation
- Informations et questions diverses

1.8. Comité Directeur du 15 octobre 2011 / organisation

Hébergement et restauration à l'Hôtel Ibis Gentilly pour ce vendredi soir. Le repas du samedi midi se déroulera au CNOSF, le Traiteur étant à nouveau opérationnel. A l'avenir, le repas d'accueil du vendredi soir se déroulera aussi au CNOSF, au regard des difficultés rencontrées avec la restauration de l'Hôtel Ibis, mais aussi des prix particulièrement attractifs pratiqués par le traiteur du CNOSF.

2. Communication / Marketing

2.1. Point marketing

Frank GASQUET diffuse un ensemble de tableaux, produit par le Pôle Marketing, qui sera mis à jour et présenté à chaque réunion de Bureau Directeur. Cet outil permet de faire un suivi des contrats avec nos partenaires, à date précise et dans une projection annuelle. Intégrant le partenariat média, les tableaux sont détaillés par secteur d'activité, à savoir : Fédération, Triathlon de Paris, Triathlon de Nice et Internet.

Frank GASQUET pose la question de la publicité, dans le calendrier fédéral, d'épreuves non agréées par la Fédération. Il rappelle que le contrat liant la Fédération et le Magazine Triathlète, dans la production et la diffusion du calendrier annuel, nous laisse un droit de regard sur le contenu de celui-ci.

Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, demandent que tout organisateur achetant une publicité dans le calendrier annuel souscrive à un contrat dans lequel il s'engage à organiser leur épreuve sous l'égide de la F.F.TRI. et à prendre un agrément.

Frank GASQUET sensibilise les membres du Bureau Directeur aux difficultés auxquelles nous serons peut-être confrontés, sur la production télévisée, dans la mesure où le Championnat de France Longue Distance de Triathlon se déroule à Calvi le 19 Mai 2012, la veille du Grand Prix de Dunkerque.

2.2. Packages LONDRES 2012

Ce point ayant été abordé en Bureau Directeur téléphoné, il sera traité en Comité Directeur de ce samedi 15 octobre.

2.3. Contacts ASO – PCA – Newsport

Philippe LESCURE rappelle que la Société SPORTYS ayant été liquidée, la F.F.TRI. a la possibilité de continuer à organiser les Triathlons de Paris, Nice et plus largement le Grand Prix, seule. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur réaffirment l'intérêt à s'orienter vers un nouveau dispositif de coopération, avec une Structure spécialisée dans l'évènementiel. Cette question sera posée dans les mêmes termes au Comité Directeur fédéral suivant ce Bureau.

La Société « Patrick Clerc et Associés » (PCA) a fait parvenir une lettre d'intention à la Fédération dans laquelle elle propose d'accompagner le développement des Triathlons de Paris, Nice et du Grand Prix.

La Société « Amaury Sport Organisation » souhaite se positionner sur ce territoire sportif, proche des évènements de masse qu'elle a déjà en portefeuille (running, cycloportifs et outdoor). Elle a fait parvenir une proposition allant dans le sens d'une collaboration avec la F.F.TRI. dans l'organisation des Triathlons de Paris et Nice.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, l'orientation d'un approfondissement des différentes propositions. Ainsi, il sera demandé à PCA de détailler son offre afin d'avoir des éléments de comparaison plus réalistes avec le projet de ASO.

3. Finances

3.1. Créances au 30 septembre 2011

Le tableau des créances au 30 septembre 2011 est présenté en réunion de Bureau Directeur. Un accord avec « AP Triathlon de Rennes » a été trouvé, suite à l'intervention de la Présidente de la Ligue de Bretagne. Paul Farell COUCHE a relancé « Mon Avenir » et « Tropiques Diffusion » pour le règlement de leurs stands, sur le Triathlon de Paris. Denis JAEGER demande que dorénavant, les stands soient payés au moment de la réservation.

3.2. Suivi budgétaire au 30 septembre 2011

Le tableau du suivi budgétaire, envoyé aux membres du Bureau Directeur par e-mail, est présenté en séance. Sur l'ensemble des Secteurs, que Denis JAEGER tient à féliciter, les dépenses ont été effectuées avec la rigueur demandée lors du Comité Directeur de juin dernier.

3.3. Calendrier clôture exercice

Bernard SAINT-JEAN précise que le Résultat de l'exercice a été demandé au Cabinet KPMG pour la « semaine 48 », afin qu'il soit enregistré et validé lors du Bureau Directeur des 9 et 10 décembre 2011.

3.4. Fiscalité

Philippe LESCURE rappelle que deux procédures distinctes sont en cours :

- L'une concernant les années 2004 et 2005, qui est en appel.
- L'autre concernant les années 2008, 2009, 2010 a abouti à une proposition initiale de rectification de 49 000 €, non satisfaisante et la fédération a fait valoir ses observations. La nouvelle proposition de l'administration est en cours d'analyse, et un RDV a été sollicité auprès du responsable Inspecteur Principal chargé de la brigade de vérification.

Au regard de cette situation et de la multiplication des procédures, le Président LESCURE envisage d'interroger l'administration centrale, et d'informer le Ministre des Sports et la Conseillère du Président de la République.

Emmanuel CHABANNES fait part de son insatisfaction concernant l'accompagnement de KPMG sur ce dossier. Philippe LESCURE partage cet avis et souhaite qu'un courrier soit préparé dans ce sens, à l'intention de nos commissaires aux comptes.

4. Vie Sportive Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Triathlon de Paris 2012

Il y a peu d'informations nouvelles depuis le dernier Bureau Directeur de septembre. La question de l'emplacement du Village reste posée, et sera traitée lors d'une prochaine réunion du Comité de Pilotage. C'est aussi ce dernier qui répondra à Madame GALLY concernant l'intérêt d'ouvrir cette manifestation au FIT KID DAYS. Philippe LESCURE rappelle son souhait de voir le dossier « Triathlon de Paris » géré par le Comité de Pilotage créé en ce sens, sauf décision importante devant être validée par le Bureau Directeur. Les prochaines réunions se dérouleront de préférence le vendredi soir, afin que Denis JAEGER et Frank GASQUET aient plus de facilité à y participer.

4.2. Triathlon de Nice 2012

Un courrier récent du Maire de Nice a permis d'arrêter la date de la prochaine manifestation aux 15 et 16 septembre 2012, soit une semaine avant le Championnat du Monde de Duathlon qui se déroulera à Nancy. L'Opération « Triathlon de Nice 2011 » est en cours de clôture. Un Comité de Pilotage sera constitué avec la Ligue et les Clubs, et une première réunion aura lieu entre les 15 et 20 novembre 2011. Un dossier sera prochainement déposé à la Police Municipale, puis auprès de la Préfecture, s'il est validé. Le format de course retenu est celui de la distance olympique. Les courses Elite seront programmées sur le samedi tandis que le dimanche accueillera les épreuves open. Un dossier de demande de subvention sera déposé au Conseil Général, que Dominique SAGARY et Elisabeth BARRAUD ont récemment rencontré, ainsi qu'au Conseil Régional.

Frank GASQUET propose, à l'occasion des 30 ans du Triathlon de Nice, qu'une exposition permanente se tienne dans une salle Niçoise, du 15 juin (date de l'Ironman) au 15 septembre (date de la finale du Grand Prix). La date de la cérémonie de commémoration pourrait être arrêtée sur le week-end d'organisation du Grand Prix.

4.3. Triathlon AGADIR

Une délégation fédérale, prise en charge intégralement par le Ministère Marocain des sports, s'est déplacée récemment sur AGADIR, afin d'accompagner au mieux le Maroc, sur l'organisation de ce premier Triathlon, prévu le 11 Novembre prochain. Elle a rencontré les différentes autorités concernées, fait le lien avec l'ATU

et participé à une conférence de presse. Bernard SAINT-JEAN précise qu'une délégation fédérale élargie, dans les mêmes conditions financières, assistera cette prochaine organisation. Dominique FRIZZA est Délégué Technique pour l'ITU sur cette épreuve internationale, qui accueillera au total près de 150 Triathlètes, tous formats confondus. Déjà engagé auprès de la Ligue d'Aquitaine, le Président LESCURE ne pourra être présent à cette manifestation.

4.4. Proposition calendrier CNGE 2012

Dominique FRIZZA présente le Calendrier 2012 des Grandes Epreuves, qui sera envoyé aux Ligues après validation lors du Comité Directeur de ce samedi 15 octobre.

Frank BIGNET souhaite qu'une attention particulière soit apportée à l'harmonisation territoriale des différents Championnats de France Jeunes, afin que certains Clubs n'aient pas que des déplacements importants à effectuer.

Frank BIGNET insiste sur la nécessité à trouver un format de distance adapté sur le Championnat de France de Duathlon qui se déroulera deux semaines avant les Championnats du Monde. Il propose d'éviter le format 10 / 40 / 5, au regard de la difficulté à enchaîner deux courses en duathlon.

4.6. Appel du club de MARVILLE / Grand Prix de D1 de Duathlon

La Commission Nationale Sportive (CNS) a décidé lors de sa réunion du 9 septembre dernier de maintenir les mesures automatiques prononcées à l'encontre du club de Marville pour « présence du coach dans l'aire de transition » et « tenues non identiques sur le podium ». La CNS a notifié sa décision par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 12 septembre 2011, dont le club a accusé réception le 16 septembre 2011.

Par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 21 septembre 2011 (reçu le 23 septembre 2011), le club de Marville a fait appel de cette décision auprès du Bureau Directeur dans les conditions prévues par notre Réglementation Sportive.

Les membres du Bureau Directeur Fédéral, hors Monsieur Dominique FRIZZA qui a siégé dans l'organe de première instance, examinent cette demande et décident d'annuler la décision de la CNS et de rejurer l'affaire considérant que la CNS n'aurait pas dû statuer en premier lieu sur la demande de réclamation dans la mesure où le club de Marville n'avait pas respecté les conditions de forme et de délai prévues par la réglementation sportive pour contester auprès de la CNS la décision de la Commission Nationale des Grandes Epreuves et considérant que la CNS a rendu sa décision dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la contestation alors que son règlement prévoit qu'elle doit se prononcer dans un délai de 7 jours après réception d'une réclamation portée par un concurrent ou un club sur une décision de la C.N.G.E.

1) Pour ce qui concerne les tenues non identiques sur le podium

- Considérant que la Réglementation Sportive précise à la page 105 que « *les coureurs composant l'équipe sur l'étape sont tenus de revêtir des tenues de présentation et de compétition identiques* » ;
- Considérant que les tenues des coureurs doivent être identiques le podium ;
- Considérant que les coureurs du club de Marville n'avaient pas une tenue identique sur le podium et que la mesure administrative automatique pour ce manquement a été notifiée au club de Marville ;
- Considérant que les coureurs du club de Vitrolles avaient, sur le podium, une tenue aux couleurs identiques mais qu'il ne s'agissait pas de tenues identiques ;
- Considérant que le manquement du club de Vitrolles n'a fait l'objet d'aucune mesure administrative automatique pour ce manquement ;
- Considérant qu'il y a eu iniquité de traitement pour un même manquement sur la même étape ;

Le Bureau Directeur Fédéral décide de ne pas appliquer de mesure administrative à l'encontre du club de Marville pour « tenues non identiques sur le podium ».

2) Pour ce qui concerne la présence du coach dans l'aire de transition

- Considérant que le coach concerné n'a pas été personnellement informé de son « infraction » ;

- Considérant que les photos ne permettent pas d'identifier clairement, et ce sans l'aide de l'organisateur, si les personnes présentes dans l'aire de transition font partie de l'organisation, de la presse ou s'il s'agit de spectateurs ;
- Considérant que l'infraction à la Réglementation Sportive ne peut être objectivement constatée ;

Le Bureau Directeur Fédéral décide de ne pas appliquer de mesure administrative à l'encontre du club de Marville pour « présence du coach dans l'aire de transition ».

Le Bureau Directeur Fédéral décide donc :

- **D'annuler les deux amendes de 150 €**
- **De rétablir les deux points retirés au classement général du club de Marville,**
- **De recalculer le classement général des clubs de Division 1 de Duathlon après prise en compte de la récupération des points du club de Marville.**

4.7. Agents sportifs

Guillaume FRITSCH informe le BDF que l'arrêté fixant la liste des fédérations ayant obligation de mettre en place une commission des agents sportifs est sortie, et que la F.F.TRI. n'y figure pas (cf Arrêté du 19 septembre 2011 fixant la liste des fédérations délégataires mettant en œuvre les dispositions législatives et réglementaires relatives à la profession d'agent sportif).

4.8. Organigramme DTN 2011 – 2012

Frank BIGNET présente deux documents, permettant de mieux appréhender l'activité de la Direction Technique Nationale :

- Sous une forme analytique (Secteur d'activité / Référent DTN / Domicile fonctionnement), organigramme présenté en septembre dernier, et complété avec quelques informations supplémentaires : date de l'entrée des Cadres à la F.F.TRI. / Situation administrative / Date de la fin de contrat olympique pour les personnes concernées.
- Sous une forme heuristique, afin de visualiser plus facilement le pourcentage de temps consacré et de budget par la DTN, aux différentes actions du PAP (Projet Annuel de Performance) décliné par le Ministère du Sport.

Activité DTN	Descriptif Actions	Temps consacré	Budget DTN
Action 1	Promotion du sport pour le plus grand nombre	22,3 %	9,3 %
Action 2	Développement du sport de haut niveau	52,4 %	68,1 %
Action 3	Prévention par le sport (partagé avec les médecins)	0,7 %	10,5 %
Action 4	Accompagnement emploi, professionnalisation, formation	20,2 %	12 %
FPTLV	Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie	4,4 %	-

4.9. Entente sportive : 2 clubs / 1 entité D1 / D2

Dominique FRIZZA propose de mener une réflexion sur la possibilité pour des clubs de D1 et D2 de se regrouper dans un projet sportif, comme cela se fait dans d'autres fédérations. Ce point avait été abordé lors du Séminaire du Bureau Directeur, lequel réitère son souhait de voir ce chantier avancer. Ce point sera mis à l'ordre du jour du Séminaire prochain des Président(e)s de Ligue, à Marville. Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue de Lorraine a aussi formulé une demande dans ce sens.

4.10. Situation financière ETU

Denis JAEGER fait part d'une situation financière difficile, évaluée à – 45 000 € au 31 Août 2011, au regard du budget prévisionnel. Un point pourrait être fait à l'occasion de la conférence des Président(e)s de Fédérations, qui se déroulera le 22 janvier 2012, à Vienne, en Autriche.

4.11. Mutation et droits de formation

Jean-Michel BUNIET souhaite sensibiliser les membres du Bureau Directeur sur le fait que certains parents de jeunes ayant à muter, y compris pour de simples raisons personnelles, s'insurgent du coût élevé des droits de formation que certains clubs réclament directement aux parents.

Frank BIGNET rappelle que ce dispositif a été mis en place afin de valoriser le travail des clubs labellisés et de les encourager à continuer. Toutes les fédérations ne font pas de distinction entre les droits de mutation et les droits de formation. La F.F.TRI. faisant cette différenciation, il est important de valoriser les droits de formation. Il propose que l'on réfléchisse à la possibilité de voir les frais de mutation réglés directement de Club à Club et non de Club à Fédération, et précise que ce droit est demandé au club accueillant, et non à l'athlète.

Philippe LESCURE préconise qu'une réflexion soit engagée, de façon plus approfondie, sur ce thème, et qu'un état des lieux soit effectué. Il pense qu'il est important de bien distinguer les athlètes de tous niveaux devant muter pour raisons personnelles, et les athlètes de haut niveau. Une nouvelle information est peut-être nécessaire afin que les athlètes (et leur famille pour les jeunes) soient informés de toutes les possibilités d'appel en cas de difficulté. A ce titre, il est rappelé (Coûts d'Adhésion) : « En accord avec le club recevant, tout club quitté peut renoncer à tout ou partie de ses droits de formation et de mutation. En cas de litige entre les 2 clubs, il revient à la ligue (ou aux ligues) concernée(s) de donner un avis à la CNS qui statuera en dernier ressort ».

4.12. Information groupe d'étude

4.12.1. Evolution Pass journée

Jean-Michel BUNIET présente les retours du groupe ayant travaillé sur l'évolution des Pass journée. Les membres du Bureau Directeur réaffirment l'importance à voir ce dispositif harmonisé et simplifié. D'éventuels compléments d'information pourront être apportés afin que ce point soit traité lors du séminaire prochain des Président(e)s de Ligues.

4.12.2. Suppression de la licence junior

Jean-Michel BUNIET propose que l'intégration de la catégorie « Juniors » dans la catégorie « Jeunes », qui entraîne une diminution des recettes licences qui pourrait être amortie par une augmentation de 1€ sur la licence « Jeunes », sur les années où elle n'était pas prévue. Il rappelle en effet que la licence « Jeunes » augmente en moyenne de 1€ tous les deux ans. Ce point sera abordé lors du Séminaire prochain à Marville.

4.12.3. Proposition mise en place d'un mois d'essai

Suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, il a été envisagé de donner la possibilité à d'éventuels futurs licenciés de faire un mois d'essai gratuit en club. Après contact avec l'assureur de la F.F.TRI., il s'avère qu'une telle démarche coûterait, en termes d'assurance Responsabilité Civile, 1€ par personne. Au regard des avantages que procurerait une telle mise en œuvre, les membres du Bureau Directeur valident cette démarche, qui sera présentée au Comité Directeur de ce samedi 15 octobre, et abordée lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Marville.

4.13. Championnat du Monde de Duathlon / Nancy 2012

Jean-Michel BUNIET attire l'attention des membres du Bureau Directeur sur l'intérêt à anticiper les réservations en cas de déplacement d'une délégation fédérale sur le Championnat du Monde de Duathlon, à Nancy. Narjess BRAHIM sera sollicitée afin de l'organiser.

4.14. Fédération Canadienne de Triathlon

Le Président de la Fédération Canadienne de Triathlon sollicite la F.F.TRI. afin que les Ligues Régionales de Guadeloupe et Martinique participent à l'Assemblée Générale des « Pays Américains » qui se déroulera les 22 et 23 octobre prochains, au Canada, et que leurs représentants aient un droit de vote. Au delà du fait qu'une telle décision ne peut être prise sans l'accord de l'ITU, les membres du Bureau Directeur y sont défavorables dans la mesure où la Guadeloupe et la Martinique sont des Ligues relevant de la F.F.TRI., seule habilitée à prendre part à un vote à l'international, en l'absence d'autres dispositions. Une réponse en ce sens sera faite au Président de la Fédération Canadienne de Triathlon.

4.15. Développement du Triathlon au féminin

Jean-Michel BUNIET remarque le succès de la vente des t-shirts féminins, sur les différentes opérations réalisées par la F.F.TRI. Il est proposé que le budget de la commission dédiée à cette thématique soit augmenté l'an prochain à hauteur des ressources générées par cette action. Jean Michel BUNIET souhaite que sa commission bénéficie de cette recette. Le trésorier répond que l'ensemble des produits fédéraux sont habituellement versés au "pot commun" sans fléchage préalable. Il annonce toutefois qu'il en sera tenu compte lors du prochain budget prévisionnel.

4.16. Tenues Ecole Française de Triathlon

Les membres du Bureau Directeur proposent que le projet de réinvestissement dans de nouvelles tenues pour l'E.F.T. soit mis en attente jusqu'à la conclusion du nouveau contrat de partenariat avec ADIDAS.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE
Vendredi 09 décembre 2011 - 17H00/20H00
Samedi 10 décembre 2011 - 8H30 /12H30

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Philippe LESCURE tient à féliciter :

- Denis JAEGER récipiendaire de la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports.
- Frank BIGNET, Directeur Technique National, brillamment promu, par un arrêté qui sera pris à la fin de ce mois, Conseiller Technique Pédagogique Supérieur.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Au 31 octobre 2011, la F.F.TRI. compte 2 877 licenciés de plus qu'à la fin de la saison précédente, soit une progression de 9%. Nous enregistrons également 25 clubs supplémentaires.

Le tableau permettant de comparer au 8 décembre 2010 et 2011 le nombre de licences enregistrées laisse apparaître une progression de 23 %, avec 2 877 licenciés en plus. Par contre, nous notons que 8 clubs ne sont pas ré affiliés.

1.2. Projet informatique Adhésions 2013

Patrick SOIN présente, sous forme de power point, un point d'évolution du projet informatique Adhésions, qu'il est projeté de réaliser suivant 3 phases :

- 1er septembre 2012 ou septembre 2013 : Nouveau modèle 100% en ligne
- 1er septembre 2013 : Paiement en ligne et inscriptions des épreuves en ligne.
- 1er septembre 2014 : Widget + Application Mobile.

Ce calendrier sera sujet à évolution en fonction de la date de choix du prestataire qui interviendra sur ce projet, mais il est d'ores et déjà précisé, compte tenu du délai restant et des expériences informatiques précédentes, qu'il serait plus sûr de lancer le produit en septembre 2013 qu'en septembre 2012.

Plusieurs sociétés ont répondu à notre cahier des charges mais il est impossible de pouvoir effectuer un choix maintenant, le groupe de pilotage doit effectuer une première sélection, obtenir des informations complémentaires et proposer les « finalistes » au BDF.

La Fédération devra s'impliquer fortement aux côtés du prestataire choisi. Afin de pouvoir dégager suffisamment de temps pour travailler sur ce nouveau produit, il est proposé d'embaucher au sein du service des adhésions une personne supplémentaire à plein temps pour une durée déterminée de douze mois.

Cette proposition d'embauche est validée à l'unanimité par les membres du BDF.

1.3. Représentation fédérale

1.3.1. AG de Ligues régionales

Le Président LESCURE et les membres du Bureau complètent le tableau des AG de ligues afin que la Fédération soit représentée dans toutes les instances régionales en ayant fait la demande. Des membres du Bureau Directeur ont déjà assisté à des premières Assemblées Générales de Ligues sur cette fin d'année, mais ne pourront être présents à celles qui sont programmées sur le temps du prochain Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues régionales, le 14 janvier prochain.

1.3.2. Grandes Epreuves Fédérales Nationales

Le Président LESCURE et les membres du Bureau Directeur se positionnent afin de représenter la F.F.TRI. sur les différentes Grandes Epreuves Fédérales Nationales. En parallèle, Frank BIGNET organisera les représentations des Cadres de la Direction Technique Nationale sur ces grands rendez-vous.

1.3.3. Epreuves internationales

Philippe LESCURE fait part de ses déplacements sur les Epreuves internationales, ainsi que les membres du Bureau Directeur et Bernard SAINT-JEAN, en fonction de leurs différents mandats à l'international. Il est proposé d'organiser une réunion de Bureau Directeur fédéral à Nancy, à l'occasion des Championnats du Monde de Duathlon qui s'y dérouleront les 22 et 23 septembre 2012.

1.4. Comité Directeur ouvert aux Ligues régionales

1.4.1. Organisation

Le Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales se déroulera samedi 14 janvier 2012, à partir de 9H00, avec hébergement la veille à l'Hôtel Ibis Gentilly. Les repas du vendredi soir et du samedi midi, seront servis au restaurant du Comité Olympique, lieu où se tiendra également la réunion.

Vendredi 14 janvier, veille de ce CD, les membres du Bureau Directeur partageront un cocktail avec l'ensemble des Personnels travaillant à la Fédération, puis se réuniront en Bureau Directeur.

1.4.2. Projet d'ordre du jour

Patrick SOIN présente l'Ordre du Jour de ce Comité Directeur. Il est rectifié directement en séance de Bureau.

1.5. Assemblée Générale Fédérale 2012

1.5.1. Organisation

L'Assemblée Générale Fédérale 2012 se déroulera à St Denis de La Réunion. Les participants arriveront par l'avion (Vol Corsair) du vendredi 3 février à 11H00. Ils seront hébergés à l'hôtel Créolia, à 10 mn de l'aéroport. La réunion d'Assemblée Générale se déroulera à l'Hôtel de Région, samedi 4 février 2012, et le Comité Directeur ouvert aux Ligues aura lieu le dimanche 5 février, en matinée. Le programme complet et définitif n'est pas encore arrêté, et sera transmis dans les semaines à venir.

1.5.2. Projet d'ordre du jour

Les projets d'ordre du jour de l'Assemblée Générale fédérale et du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales sont rectifiés directement en séance, et seront validés à l'occasion du prochain Comité Directeur de janvier.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2012

Les différentes réunions fédérales ponctuant l'année 2012 et jusqu'à l'Assemblée Générale Elective de 2013 sont arrêtées en réunion :

- Vendredi 13 janvier : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 14 Janvier : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.
- Samedi 4 Février : Assemblée Générale Fédérale à l'Ile de La Réunion
- Dimanche 5 Février : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à l'Ile de La Réunion
- Courant février : Bureau Directeur téléphoné.

- Vendredi 9 et Samedi 10 Mars : Séminaire du Bureau Directeur à Brive.
- Vendredi 13 et Samedi 14 Avril : Bureau Directeur à Paris.
- Vendredi 8 Juin : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 9 Juin : Comité Directeur à Paris
- Vendredi 21 Septembre : Bureau Directeur à Nancy (Championnats du Monde de Duathlon).
- Mardi 2 Octobre : Comité Directeur téléphoné (RGF).
- Vendredi 12 Octobre : Bureau Directeur à Paris.
- Samedi 13 Octobre : Comité Directeur à Paris.
- Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre : Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales (Bordeaux à confirmer).
- Vendredi 15 et Samedi 16 Décembre : Bureau Directeur à Paris.
- Vendredi 11 Janvier 2013 : Bureau Directeur à Paris
- Samedi 12 Janvier 2013 : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.
- Samedi 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale Elective à Paris.
- Dimanche 3 Février 2013 : Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales à Paris.

1.7. Projet séminaire BDF 2012

Un séminaire du Bureau Directeur fédéral est programmé à Brive, les 9 et 10 mars prochains.

Le programme de ce temps de travail sera affiné dans les mois à venir. Toutefois, il devrait permettre :

- De faire un bilan des actions engagées et des chantiers restant à mettre en œuvre, suite au premier séminaire du Bureau Directeur qui s'est tenu à Limoges, en avril 2011.
- De réfléchir, pour chaque Secteur, à des orientations à envisager et qui pourraient servir de base de réflexion à un projet de développement fédéral pour la prochaine Olympiade.

1.8. Proposition d'évolution des statuts ligues et comités départementaux

Cette évolution porterait sur les points à traiter obligatoirement par les Ligues et Comité Départementaux, lors de leurs assemblées générales. Jean-Michel BUNIET fera une proposition dans ce sens lors d'un prochain Bureau Directeur fédéral, une telle mesure engendrant une modification du règlement intérieur de la fédération ainsi que des statuts fédéraux.

1.9. Propositions ASO/PCA/Newsport

Suite à la liquidation judiciaire de la Société SPORTYS, avec laquelle la Fédération était associée pour l'organisation du Triathlon de Paris, la Société ASO a repris une partie des activités de cette Société. Elle souhaite se positionner sur le secteur sportif du Triathlon, et a fait une proposition de coopération dans ce sens à la fédération. Deux autres propositions ont été reçues en parallèle, une de la société PCA qui avait également fait une offre de reprise de Sportys et une de la société Newsport.

En réunion le 15 octobre 2011, les membres du Comité Directeur ont validé la proposition du Bureau Directeur d'envisager de contractualiser à nouveau avec une structure spécialisée sur le secteur événementiel de la F.F.TRI..

Le Centre d'Economie et de Droit du Sport de Limoges a été consulté pour avis sur l'offre de la société ASO. Philippe LESCURE, en compagnie de Cédric GOSSE et Bernard SAINT-JEAN, a rencontré les responsables de ASO le 18 novembre dernier. Au travers de 9 questions préalablement étudiées, il a demandé à ASO de revoir sa première proposition, et de la faire parvenir par écrit, afin d'envisager une collaboration respectant au mieux les intérêts de la F.F.TRI..

En parallèle, la Société PCA à qui il avait été demandé d'affiner son pré projet a fait parvenir une nouvelle offre de coopération à la fédération, et la Société Newsport s'est aussi positionnée sur ce secteur. Les deux dossiers sont remis aux membres du Bureau Directeur.

Philippe LESCURE souhaite, une fois la nouvelle proposition d'ASO réceptionnée, qu'un Bureau Directeur téléphoné se réunisse, afin d'étudier et comparer les 3 projets de coopération sur le secteur événementiel, et de les prioriser par ordre d'intérêt. Bernard SAINT-JEAN et Emmanuel CHABANNES travailleront au préalable sur les aspects juridiques, financiers et statutaires, pour accompagner cette démarche.

L'état d'avancement de ce dossier sera présenté au Comité Directeur ouvert aux Liges, le 14 janvier 2012.

1.10 Conciliation club de VTROLLES / F.F.TRI.

Le courrier d'appel de Monsieur MICHEL, Président du club de VITROLLES a été remis aux membres du Bureau Directeur, et un historique synthétique de l'affaire est rappelé en réunion.

Lors de la 4^{ème} étape du Grand Prix de Duathlon, qui se déroule à Metz, le 7 Août 2011, le Club de MARVILLE est sanctionné, et perd le titre de Champion de France de Duathlon de D1, ainsi que la prime de la 1^{ère} place, qui sont attribués au Club de VITROLLES Triathlon.

Le Club de MARVILLE fait appel de cette décision et saisit le Bureau Directeur fédéral, qui décide, dans sa réunion du 14 octobre 2011 de :

- Rétablir les deux points retirés au classement général du Club de Marville
- Recalculer le classement général des Clubs de D1 de Duathlon après prise en compte de la récupération des points du club de Marville.

En conséquence, le titre de champion de France de Duathlon D1 2011 se verra attribué, de façon rétrospective, au Club de MARVILLE, et retiré à VITROLLES Triathlon.

Monsieur Jean-Pierre MICHEL, Président du Club de VITROLLES Triathlon saisit le Président de la F.F.TRI., par courrier recommandé avec accusé de réception, le 29 novembre 2011, et fait appel de la décision d'invalidation du titre de Champion de France de Duathlon D1 2011, de son Club. En parallèle, il saisit et demande une conciliation au CNOSF

Dans son courrier du 29 novembre 2011, Monsieur MICHEL :

- Considère que la F.F.TRI. n'aurait pas dû attribuer le titre de Champion de France à son Club, sachant qu'un appel de Marville était possible, et qu'il y avait risque de lui reprendre ce titre.
- Considère que son Club n'est pas concerné par les problèmes de délai invoqués par la F.F.TRI. pour retirer au Club de MARVILLE les sanctions qui lui avaient été appliquées.
- Considère que l'iniquité de traitement invoquée par le Bureau Directeur entre MARVILLE et VITROLLES, du fait que le premier aurait été sanctionné pour ne pas avoir porté des tenues identiques sur le podium, et pas le second n'est pas fondée. Que les arbitres n'ont pas sanctionné ce manquement car les tenues du Club de VITROLLES étaient conformes.
- Fait appel afin que soit trouvée « une entente entre les parties concernées ».

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur proposent que les clubs de MARVILLE et VITROLLES, soient déclarés Champions de France de Duathlon D1 2011 ex æquo et qu'ils aient accès à une grille de prix identique, attribuée à toute équipe déclarée Championne.

Dominique FRIZZA précise qu'il a été rappelé à tous les Clubs, par écrit, que toute réclamation hors délai ne serait plus traitée, et que des mesures ont été prises au niveau fédéral pour que les Commissions devant traiter ces procédures le fassent dans les délais impartis.

Afin de minimiser les risques de voir remis en question des Titres de Champions de France décernés aux équipes de D1 ou D2, Philippe LESCURE propose d'anticiper quand des procédures d'appel seront en cours. Les membres du Bureau directeur sont favorables à se réunir alors de façon exceptionnelle et d'étudier en amont la bonne disposition à prendre. Il est proposé aussi, en cas de doute, que le titre de Champion de France soit remis et qu'il soit précisé aux récipiendaires que cette remise est effectuée « sous réserve » des résultats des divers appels.

2. Communication / Marketing

2.1. Bloc-marque Ecole Française de Triathlon

Frank GASQUET présente aux membres du Bureau Directeur plusieurs propositions de bloc-marque pour l'Ecole Française de Triathlon, l'ancien outil, même s'il était représentatif du projet et adapté à la cible enfants / jeunes n'étant plus conforme à la nouvelle identité visuelle fédérale. Un nouveau bloc-marque est validé, et répond aux différents critères arrêtés.

Philippe LESCURE rappelle que les propositions de « logo » ou « bloc-marque » ne peuvent être validées définitivement sans l'approbation préalable des membres du Bureau Directeur fédéral.



2.2. Bloc-marque Triathlon de Nice

Présenté par Frank GASQUET, le bloc-marque permettant de communiquer sur le Triathlon de Nice est validé à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.



2.3. Bilan presse

Ce point sera traité lors du prochain Bureau Directeur Fédéral, le 13 janvier 2012.

2.4. « Team Triathlon Journalistes »

Monsieur Thierry SAMMUT, Secrétaire Général de la Ligue Ile de France, a créé un Club de Triathlon réservé aux journalistes. Il sollicite la F.F.TRI. afin de bénéficier d'une gratuité de la part fédérale sur 10 licences pour des journalistes, et de bénéficier de la remise de tenues d'entraînement.

A titre très exceptionnel, les membres du Bureau Directeur acceptent de délivrer gratuitement 10 licences sous réserve qu'une copie de la carte de presse soit remise avec la demande de licence.

3. Finances

3.1. Créances au 30 novembre 2011

Le tableau des créances à la date du 30 novembre 2011 est présenté aux membres du Bureau Directeur.

Le plan de remboursement de « AP Triathlon de Rennes » est toujours en suspend, mais des contacts ont lieu régulièrement, appuyés par la Présidente de la Ligue de Bretagne.

La créance SPORTYS a été notifiée au liquidateur judiciaire, et celle de SAS IRON TOUR a été provisionnée. Toutes deux ont été intégrées dans les comptes.

L'Association TIGRE, dirigée par Madame GALLY, devra s'acquitter des droits d'agrément de juin 2011 pour les triathlons de Côte d'Azur, en l'absence de quoi ses épreuves 2012 ne pourront être inscrites au calendrier fédéral qui paraîtra prochainement.

Philippe LESCURE rappelle l'importance à relancer officiellement les structures ne s'étant toujours pas acquittées de leurs créances, et notamment PEUGEOT et TROPQUES DIFFUSION sur le Triathlon de Paris.

3.2. Clôture comptes 2010-2011 – Résultat d'exploitation

Le Résultat d'exploitation de l'exercice du 31 octobre 2010 au 31 octobre 2011 sera positif.

Conformément au courrier du Président adressé au Directeur Général en date du 12 septembre dernier faisant suite à la décision du Comité Directeur Fédéral en date du 18 juin dernier quant au crédit formation au titre de l'accompagnement des clubs labellisés et précisant que la somme destinée aux clubs labellisés *** est définitivement arrêtée à 13.000 €, les membres du BDF valident à l'unanimité l'affectation de 13.000 € aux clubs labellisés Ecole de Triathlon***.

Frank BIGNET propose que les clubs labellisés *** soient contactés et que l'aide concernant 2011 leur soit octroyée sur présentation de factures (exercice 2010 – 2011), pour frais de formation ou achat de matériel pédagogique. Il est proposé d'inscrire de façon pérenne dans le budget, le dispositif d'accompagnement fédéral des clubs labellisés *** en l'orientant sur la formation. Les membres du Bureau Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

Conformément au courrier du Président LESCURE adressé au Directeur Administratif en date du 18 octobre dernier demandant l'attribution d'une prime au personnel de 10.000 € (toutes charges comprises) en cas de résultats positif, les membres du BDF valident à l'unanimité l'affectation de 10.000 € de prime au personnel. La répartition sera définie en liaison avec le Secrétaire Général.

Il est proposé d'affecter le reste du résultat au report à nouveau, ce qui est adopté à l'unanimité.

Il est proposé d'adopter un arrêté de principe des comptes, ce qui est adopté à l'unanimité.

Philippe LESCURE remercie tous les Secteurs pour leur participation à ce Résultat positif, du fait d'efforts conséquents dans leur gestion.

3.3. Projet de budget 2012 – V1

La première version du budget prévisionnel 2012 équilibré, est présentée et commentée en réunion. Des modifications sont apportées directement au cours de cette instance et des orientations sont entérinées par les membres du Bureau Directeur.

3.4. Proposition des coûts 2013

Le document de proposition d'évolution des coûts pour la saison 2012-2013, est diffusé, commenté et amendé par les membres du Bureau Directeur en réunion.

Concernant les coûts votés à l'A.G. de février 2012, la variation prise en compte sera celle du 31/09/2010 au 31/09/2011. En année n+2, les coûts de l'année n+1 n'ayant pas été réévalués du fait d'un arrondi inférieur à 0,50 €, seront recalculés avec les variations cumulées des deux années. Pour 2011, l'indice publié par l'INSEE est de + 2,18 %.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, l'évolution des coûts, modifiés par l'application d'une augmentation en lien à l'indice INSEE, et proposent des modifications pour les points suivants :

Evolution du système de calcul du coût des Pass Journée.

Dans la continuité des divers projets présentés lors du séminaire des Présidents de Ligue (Marville), il est proposé de réduire le nombre de pass journée, de réduire leur coût et de fixer celui-ci de façon uniforme sur tout le territoire, avec des parts Ligue et Fédération égales. L'objectif de cette évolution est d'être plus cohérent avec des tarifs identiques et uniformes, et de simplifier un dispositif actuel particulièrement compliqué, avec près de 96 tarifs pass journées différents.

PASS JOURNEE 2013

Le prix du pass journée est défini par la F.F.TRI., la part ligue étant égale à la part fédérale.

Le prix est uniforme sur tout le territoire.

Pour les Bike & Run et toutes les épreuves par équipe en relais, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » (compétition) en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée de la catégorie « autres épreuves ».

Pour les épreuves (hors triathlon et duathlon) en Contre la Montre par Equipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » (compétition) en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée de la catégorie « autres épreuves ».

	Part Ligues	Part F.F.TRI.	Total
Sprint (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	5 €
CD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	10 €	10 €	20 €
LD (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	15 €	15 €	30 €
Autres épreuves	1 €	1 €	2 €

Jean-Michel BUNIET présente une étude réalisée à partir des coûts des pass journée, appliqués par les ligues régionales sur leurs territoires, permettant d'évaluer l'impact de cette évolution, en termes financiers et de développement, tant pour les structures régionales que la F.F.TRI. Il apparaît :

- ✓ Un manque à gagner pour la F.F.TRI. évalué à 20 000 € environ.
- ✓ Un manque à gagner conséquent pour 5 Ligues Régionales, pouvant aller jusqu'à 17 000 €.
- ✓ Dans les Ligues Régionales non conventionnées, le nombre de pass journée vendus évoluerait de façon plus significative lorsque le tarif pratiqué est le plus bas.
- ✓ Les pertes financières les plus importantes liées à la mise en place de ce nouveau dispositif se situent essentiellement sur les distances « sprint ».

Les membres du Bureau Directeur souhaitent rester attentifs aux impacts financiers conséquents, que l'évolution d'un tel dispositif pourrait entraîner, pour certaines Ligues Régionales.

Le nouveau calcul des Pass journée est étudié ligne à ligne, pour chaque format de course, et voté à l'unanimité.

Françoise HUOT-JEANMAIRE attire l'attention des membres du Bureau Directeur sur l'absence des Président(e)s de Ligues Régionales Outremer au Séminaire de Marville, en novembre dernier. Elle les consultera, dans le cadre de la Commission Nationale Outremer, par rapport aux coûts qui sont peut-être très élevés pour les territoires ultramarins, sur les épreuves courtes et longues distances. Il est rappelé que les coûts des Pass journées ne sont pas pris en compte dans la Convention F.F.TRI. / Ligues d'Outremer et Corse, octroyant une réduction de 50% sur certains tarifs (Licences et droits d'organisation).

Droit de licence manifestation pour les épreuves nouvelles

Un abattement de 50% est appliqué sur ces droits de licence manifestation, cette mesure ayant été prise afin d'encourager la création de nouvelles épreuves. Dans la pratique, les débats avec les organisateurs pour définir ce qu'est une épreuve nouvelle sont toujours longs, il est proposé de supprimer cette mesure sur tous les niveaux de pratique, ce qui est adopté à l'unanimité.

Licence Junior

La Licence « Jeune » regroupera dorénavant les 3 niveaux : Junior, Cadet et plus jeune. La diminution, de fait, du coût de la licence Junior qui disparaît, entraîne une perte de 6 000 € environ, qui n'est pas compensée par une augmentation limitée à l'indice INSSEE, soit + 1€, sur la licence « Jeune » pour 2012 – 2013. Toutefois, comme le remarque Frank BIGNET, la progression de Jeunes licenciés est constante, et de 400 jeunes supplémentaires en moyenne par an. Cette évolution compensera la perte de 6 000 €. D'autre part, cette mesure va tout à fait dans le sens de la volonté fédérale et du Ministère des Sports, de faciliter l'accès à la pratique des jeunes. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette mesure.

Il est remarqué la difficulté à comptabiliser les licences « Jeunes », dont le calcul est nécessaire pour la gestion des Ecoles de Triathlon, du fait que la licence « Accueil » ne différencie pas les catégories jeunes ou adultes. Jean-Michel BUNIET propose de travailler sur ce dossier, au niveau de la CNDAT et de faire prochainement une proposition d'évolution au Bureau Directeur.

Droits d'accès en D1 et D2

Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, proposent de ne pas imputer d'augmentation aux Droits d'accès en D1 et D2.

3.5. Position de la F.F.TRI. en matière de TVA : paiement de la TVA sur les débits ou sur les encaissements ?

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, une modification dans l'acquittement de la TVA. Elle sera dorénavant versée à l'encaissement de la facture, et non plus au moment de l'émission de la facture, c'est à dire sur les débits.

3.6. Proposition d'intervention d'un cabinet d'expertise comptable

✓ Emmanuel CHABANNES propose d'avoir à nouveau recours à un cabinet d'expertise comptable. Il présente le cahier des charges aux membres du Bureau Directeur, qui valident ce projet. Cet accompagnement tout à fait complémentaire à celui du Commissaire aux comptes, n'entraînera pas de coût supplémentaire pour la F.F.TRI..

3.7. Fin du mandat de KPMG - remise en place d'une mise en concurrence

Le contrat de six ans liant la F.F.TRI. à KPMG, Commissaires aux comptes, arrive à échéance à la prochaine Assemblée Générale, en février 2012, et un nouvel appel d'offre va être lancé. Des offres seront proposées au prochain BDF. Le choix du Commissaire aux comptes sera proposé au CDF et devra être définitivement acté en Assemblée Générale.

4. Vie Sportive Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Triathlon de Paris

Cédric GOSSE et Bernard SAINT-JEAN font part de l'avancée de ce dossier.

- A ce jour, 20 inscriptions relais et 1 190 personnes inscriptions individuelles sont enregistrées
- Une récente réunion en Préfecture de Paris permet de dire que le dossier évolue de façon très positive.
- L'objectif prioritaire de cette nouvelle édition est d'atteindre un équilibre financier, tout en garantissant des conditions de sécurité optimales aux participants. Certains secteurs sensibles seront amenés à être professionnalisés.
- La prochaine réunion du comité de pilotage est fixée au 12 janvier 2012, dans les locaux fédéraux.

4.2. Triathlon de Nice

Des réunions sont prévues dans la semaine à venir avec le Conseil Général, la Ville de Nice et la Ligue Régionale, auxquelles participera notamment Philippe LESCURE. Le Président rencontrera aussi, à l'occasion de ce déplacement, son homologue Monégasque.

La constitution d'un comité de pilotage du Triathlon de Nice est en cours, et un point plus détaillé sera effectué lors du prochain Bureau Directeur fédéral.

4.3. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues MARVILLE

Le bilan de ce Séminaire, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions, et de façon très constructive, sera abordé de façon détaillée lors du Comité Directeur du 14 janvier prochain.

4.4. Relation 2012 avec le FIT Days – Le Havre

Carole GALLY souhaiterait déposer sa candidature pour organiser au Havre en 2012 une épreuve à label international. Saisies de ce dossier, les 3 Commissions Nationales Fédérales (Commission Nationale Sportive, Commission Nationale des Grandes Epreuves et Commission Nationale des Affaires Internationales) ont émis un avis défavorable. Les membres du Bureau Directeur entérinent l'avis des Commissions et actent qu'il sera communiqué, par écrit, à l'organisateur avec copie au Président de la Ligue Régionale.

Le Président LESCURE a été destinataire d'une information de Monsieur Eric LE LOSTEC, lui indiquant qu'il a été nommé par l'ITU afin de promouvoir ce circuit international sur la ville du Havre. Philippe LESCURE, fort de l'avis des membres du Bureau Directeur, souhaite qu'un courrier soit rédigé à l'intention de Madame la Présidente de l'ITU, afin de lui signifier qu'il est surpris qu'une telle décision ait été prise sans consulter et informer la F.F.TRI., au préalable, d'autant que Monsieur LE LOSTEC n'est pas adhérent à la F.F.TRI..

Concernant l'élaboration par Madame Carole GALLY du calendrier « Kid Fit Days 2012 », il est toujours en cours. Sur ce point précis, les membres du Bureau Directeur souhaitent qu'il soit rappelé par courrier à Madame GALLY :

- Que seule la Fédération peut être l'interlocuteur direct des instances ministérielles, au niveau national, et notamment du Directeur du CNDS.
- Que les Président(e)s de Ligues sont ses premier(ière)s interlocut(rice)eurs au niveau régional, comme convenu dans l'accord passé avec la fédération, sur le circuit « Kid Fit Days ». Par conséquent, elle ne peut rencontrer les Instances régionales, sans en avoir au préalable informé les Ligues Régionales.

4.5. Labellisation Ecoles de Triathlon / Clubs de D1

La commission étudiant les dossiers de demandes de labellisation des Ecoles de Triathlon pour 2012 s'est réunie le 8 décembre dernier. Actuellement, au regard de l'application des critères définis dans les « Coûts Fédéraux 2012 », 7 Clubs de D1 seraient soumis à payer un droit d'accès à la Division 1. Il sera rappelé aux Clubs non labellisés Ecole de Triathlon ** qu'ils doivent faire parvenir à la fédération, leur dossier de demande de labellisation Ecole de Triathlon *, si tel est le cas, au risque de devoir s'acquitter du droit d'accès appliqué aux Clubs n'ayant aucune Ecole de Triathlon labellisée.

Les critères empêchant la labellisation sont :

- Dossier envoyé hors délai par la Ligue (il ne peut être tenu compte, lors de cette première étude, des situations de clubs ayant remis leur dossier dans les temps à la Ligue, qui ne les aurait pas transmis dans les délais impartis à la fédération).
- Nombre de Jeunes ayant effectué le « class triathlon » insuffisant.
- Encadrement du Club insuffisant
- Pas de dossier déposé
- Absence d'organisation d'une épreuve Jeunes

Les Clubs seront informés par courrier des décisions prises par la Commission.

4.6. Droits de formation et de mutations

Frank BIGNET présente un projet d'évolution des droits de formation et de mutation pour 2013.

➤ Droits de formation

Pour rappel, ceux ci sont destinés à protéger les clubs qui forment et valorisent les actions de formation. Les objectifs des mesures votées pour la saison 2012 sont :

- Définition de 2 niveaux de performance
- Prise en compte du niveau de labellisation du club quitté
- Prise en compte de l'antériorité dans le club quitté (à concurrence de 8 ans maximum).

Selon les données du service adhésion :

- 21 athlètes sont concernés par les droits de formation pour la saison 2011 – 2012 (12 athlètes sur une performance de niveau 1 et 9 athlètes sur une performance de niveau 2), et cela représente un droit exigible moyen par athlète de 2 125 €.
- Dans 6 cas, la performance prise en compte est le Class triathlon (pas de performance en compétition), 2 fois pour un niveau 1 (2 minimes) et 4 fois pour un niveau 2 (1 benjamin, 1 minime, 1 cadet, 1 junior).

Avec le mode de calcul antérieur, 16 athlètes auraient été concernés par ces droits de formation, pour un droit exigible moyen par athlète de 192 €.

Frank BIGNET fait part de remontées du terrain (CTL, responsables clubs, athlètes, éducateurs) et d'un certain mécontentement, relevé essentiellement chez les parents des jeunes athlètes, qui sont « pris en otage » quand 2 Clubs ne trouvent pas d'entente sur le montant des droits de formation. Il est rappelé que le calcul de ces droits est un montant maximal fixé par la fédération et qu'il peut être négocié entre les clubs. Ainsi, ce sont souvent les parents qui sont contraints de régler des droits élevés, le club recevant refusant de payer pour un athlète qu'il n'a pas « recruté ».

➤ **Traitement des mutations**

Le Service adhésion fait part d'un certain nombre de difficultés, suite à cette évolution :

- Peu d'anticipation de la nouvelle règle, manque de clarté du document support.
- Traitement plus complexe et plus long du fait des nombreuses informations à traiter.
- Beaucoup de temps passé à expliquer les nouvelles règles aux usagers peu informés.

La mise en place d'un nouveau logiciel « licences » verra un traitement automatisé des mutations.

Frank BIGNET propose des pistes afin d'améliorer ce système, tout en restant fidèle à l'idée directrice qui est :

- Atténuer le décalage entre l'ancienne règle et la règle actuelle en diminuant la moyenne des droits de formation par athlète.
- Relever les niveaux de performance pris en compte
- Proposer un système simple, permettant d'obtenir une liste des athlètes concernés par les droits de formation au plus tard le 15 août, afin de configurer le logiciel, et prendre en compte les contraintes du service adhésion
- Favoriser la compréhension et l'appropriation de la nouvelle règle, en l'établissant de façon stable pour l'olympiade 2013 – 2016 et communiquer largement.

✓ **Proposition 1** : relever les niveaux de performance, et ne prendre en compte que les athlètes sur listes, soit les Sportifs de Haut Niveau et les Sportifs Espoirs (N1) + N2 relevé. Appliquée sur cette saison, cette mesure aurait concerné 11 athlètes pour une moyenne de 1 761 € par athlète. Le class triathlon serait conservé uniquement sur le niveau 2, à 160 points.

✓ **Proposition 2** : réduction de l'antériorité, en passant d'une limite de 8 ans à une limite de 4 ans. Appliquée sur cette saison, cette mesure aurait concerné 11 athlètes, pour un coût moyen par athlète de 1 364 €.

✓ **Proposition 3** : supprimer le class triathlon et prise en compte uniquement des performances réalisées en Championnat de France. Appliquée cette saison, cette mesure aurait concerné 10 athlètes, pour un coût moyen de 1 462 € par athlète. Cette mesure n'intégrerait pas les benjamins, ni les athlètes n'ayant pas réalisé une performance à un Championnat de France ou n'étant pas sur liste.

Frank BIGNET fait part, aux membres du Bureau Directeur, de la position de la Commission Nationale Sportive consultée sur l'évolution des droits de formation et des droits de mutation. Après connaissance des propositions de la CNS et échanges en réunion, les membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité les orientations suivantes :

➤ **Droits de Formation**

- Priorité : relever les niveaux de performance pris en compte
- Antériorité : Conserver 4 ans à partir de la catégorie Benjamin.
- Class Triathlon : Conserver le class triathlon sur le 2^{ème} critère de performance à partir de 160 points (calculés sur la base des scores class triathlon des finalistes 2010 et 2011 des championnats de France des jeunes de triathlon).

➤ **Droits de mutation**

Conserver la formule actuelle de calcul, mais proposition, pour les athlètes quittant la catégorie U23, que les droits de formation soient « gelés » et exigibles entre 24 et 28 ans lors de la 1^{ère} mutation qui interviendrait dans cet intervalle.

Ce projet d'évolution des droits de mutation et de formation sera présenté au Comité Directeur du 14 janvier prochain, ouvert aux Président(e)s de Ligues régionales.

4.7. Proposition de partenariat avec l'UCPA

Frank BIGNET présente une proposition émanant de l'UCPA, qui souhaite développer des projets en partenariat avec la F.F.TRI..

Dans un premier temps, l'UCPA propose, sur trois cycles (3 mois en avant et en amont des vacances estivales), de permettre aux licenciés F.F.TRI. de bénéficier d'un tarif préférentiel sur leurs activités. Un travail de collaboration pourrait évoluer vers l'intégration dans le catalogue UCPA de semaines d'apprentissage autour des disciplines enchaînées, voire de la création d'espaces triathlon en commun, facilitant l'organisation de ces stages. D'autres possibilités, notamment en terme de formation sont certainement à travailler.

L'UCPA est ancré, comme la fédération, dans une démarche de Développement Durable. Les membres du Bureau Directeur valident cette première proposition, et sont favorables au développement de projets avec l'UCPA.

4.8. Rencontre de Monsieur le Ministre des Sports

Le Président LESCURE, accompagné de Frank BIGNET, Directeur Technique National, a rencontré Monsieur David DOUILLET, nouvellement nommé Ministre des Sports, lui-même entouré de Monsieur Fabien CAMUS, Conseiller spécial du Ministre, et Jérôme DREYFUS, Conseiller. Cet entretien, particulièrement constructif, a permis de dresser une photographie de « la bonne santé » de la F.F.TRI.. Philippe LESCURE a signifié à Monsieur le Ministre toute l'importance que revêt l'accompagnement du Ministère, et l'intérêt à ce que la Convention d'Objectif 2012 ne connaisse pas de réduction budgétaire. Monsieur le Ministre a assuré qu'il serait attentif à ce point lors de la révision de la CO.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général